



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).

Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.

Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).

Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.

Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question n°38 et revient dans la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 5
VALIDATION DES PROJETS SOCIAUX DES TERRITOIRES SUD ET
GAUTHIERE EN VUE DE LA LABELLISATION "CENTRE SOCIAL" DES
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE GERES PAR LA VILLE DE CLERMONT-
FERRAND SUR LES QUARTIERS DE SAINT-JACQUES, FONTAINE DU BAC ET
DE LA GAUTHIERE

Rapporteur : Madame Sondès EL HAFIDHI

La délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2019 concernant l'agrément « centre social » des équipements de proximité gérés par la Ville dans les quartiers prioritaires prévoyait un déploiement de la démarche dès le premier trimestre 2020 pour le territoire nord (Croix de Neyrat, Champratel, Château des Vergnes) et en 2021 pour les territoires sud et Gauthière. Le territoire Nord a déjà obtenu l'agrément centre social en janvier 2020, et conformément aux principes et calendriers définis dans la délibération citée, un diagnostic social a été conduit et un projet social a été élaboré sur les deux territoires restants. Conduite de janvier 2020 à mars 2021, cette démarche a été partagée avec les partenaires du territoire. Les différents services municipaux et les habitant.e.s ont été associé.e.s et ce dans un contexte sanitaire contraint.

L'avancée des travaux a régulièrement été suivie en comité technique et comité de pilotage où la CAF était représentée (membres du Conseil d'Administration et de la direction). Les Projets sociaux de territoire présentés dans la présente délibération ont fait l'objet d'un avis favorable du Conseil d'Administration de la CAF du Puy de Dôme le 9 avril 2021.

Projet social de territoire de la Gauthière

Le diagnostic de territoire a été réalisé de juillet à novembre 2020. La démarche a mobilisé 31 partenaires et une centaine d'habitant.e.s, réunis en ateliers participatifs et enquêtés via des questionnaires et entretiens individuels. L'analyse des enjeux territoriaux s'est aussi appuyée sur les portraits de territoire réalisés par le Nouvel Observatoire Urbain et Social, mis en œuvre par l'Agence d'urbanisme pour le compte de la Ville et de la Métropole.

La conception du projet social, et plus particulièrement la définition de ses axes prioritaires et des différentes actions à conduire, a été co-construite avec les partenaires. Plusieurs tables rondes ont été organisées, réunissant jusqu'à 47 participant.e.s sur ces différents thèmes : éducation, parentalité, vivre ensemble, lien social et accompagnement social.

Le Projet social poursuit quatre objectifs généraux :

1/ Soutenir l'inclusion sociale des personnes fragiles : travailler à lever les freins des bénéficiaires et les accompagner au changement, clarifier l'offre d'accompagnement social sur le territoire afin de la rendre lisible et structurée pour toutes et tous.

2/ Favoriser la cohésion sociale : développer des activités comme facteur de lien social, soutenir les dynamiques partenariales pour répondre aux enjeux de proximité, mobiliser les habitant.e.s pour être acteurs de leur cadre de vie et porteurs d'initiatives, faire du centre social un lieu ressource pour le territoire.

Sur ce dernier point, il est acté que l'Espace Nelson Mandela deviendra progressivement le lieu identifié du centre social, tout en gardant une forte dimension de développement culturel avec la salle de spectacle dédiée notamment au jeune public.

3/ Tendre vers un quartier inclusif pour les jeunes : favoriser l'intermédiation entre les dispositifs existants et les jeunes, soutenir collectivement et individuellement les jeunes dans leurs parcours, mettre en place des projets dans et hors les murs.

4/ Soutenir l'épanouissement des parents et des enfants par une éducation partagée : offrir des espaces de dialogue, renforcer les liens entre famille et école, mieux organiser les actions d'accompagnement à la scolarité, renforcer les liens entre parents et enfants, participer à l'identification du nouveau pôle petite enfance-famille comme structure référente, favoriser les temps de loisirs et de vacances partagés en famille.

Projet social de territoire Sud

Le diagnostic de territoire a été réalisé de juillet à novembre 2020. La démarche a mobilisé 72 partenaires et 373 habitant.e.s, réunis en ateliers participatifs et enquêtés via des questionnaires et entretiens individuels. L'analyse des enjeux territoriaux s'est aussi appuyée sur une auto-évaluation des actions déjà engagées jusqu'alors par les équipes de développement social (60) et sur les portraits de territoire réalisés par le Nouvel Observatoire Urbain et Social, mis en œuvre par l'Agence d'urbanisme pour le compte de la Ville et de la Métropole.

La conception du projet social, et plus particulièrement la définition de ses axes prioritaires et des différentes actions à conduire, a été co-construite avec les partenaires. Plusieurs tables rondes ont été organisées, réunissant plus de 40 participant.e.s sur ces différents thèmes : accès aux droits, parentalité et famille, pouvoir d'agir des habitant.e.s, vivre ensemble et lien social, ressources.

Le Projet social poursuit quatre objectifs généraux :

1/ Vivre et agir ensemble : Développer le lien social et la solidarité (animation de l'espace public, sorties, espaces jardinés, ateliers, entraide entre habitants), développer la participation et l'implication des habitants (comité d'usagers, collectifs habitants, cadre de vie, projets jeunes, soutien à la vie associative, formation des acteurs).

2/ Grandir, s'épanouir, réussir : Soutenir l'exercice de la fonction parentale, favoriser l'épanouissement personnel et prévenir l'épuisement parental, renforcer les liens intra et inter familiaux, dynamiser le partenariat autour des questions de parentalité, développer les actions « petite enfance » favorisant l'épanouissement des 0-6 ans, soutenir les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire, accompagner les parents à s'impliquer dans le suivi de la scolarité de leur enfant, prévenir les situations de décrochage scolaire et de marginalisation, développer l'offre de loisirs, accompagner la citoyenneté et favoriser les initiatives des Jeunes.

3/ Accéder à ses droits : Développer l'inclusion numérique, accompagner vers l'autonomie les personnes dans leurs démarches de vie quotidienne, accompagner et soutenir la mobilité des personnes, favoriser l'insertion professionnelle.

4/ Accueillir, communiquer, travailler ensemble : Définir la notion et la fonction d'accueil sur le territoire, favoriser l'appropriation du centre social par les habitants et partenaires, développer une communication accessible à tous, dynamiser et fédérer le partenariat.

Une gouvernance renouvelée, en partenariat avec la CAF et ouverte aux habitants et aux partenaires

L'agrément « centre social » induit une fonction d'animation globale du territoire, c'est-à-dire un soutien apporté aux acteurs dans le développement de leurs projets, une coordination et un rôle d'impulsion pour susciter de nouvelles actions.

Ce rôle d'animation globale sera donc dévolu aux équipes de développement social positionnées dans les équipements de proximité. Elles s'appuieront sur d'autres dispositifs portés par la Ville et/ou la Métropole pouvant concourir à un travail coordonné des acteurs (Appel à projets du Contrat de ville, Fonds de participation des habitants, démarches de concertation, NPRU ...).

La gouvernance du projet social de territoire se déclinera comme suit :

Le comité de pilotage a pour vocation de suivre l'activité des centres sociaux gérés par la Ville sur le plan stratégique mais aussi d'arbitrer et de fixer les perspectives. Le principe validé est celui

d'une parité entre les élus de la Ville et les administrateurs de la CAF. Il est composé des membres des directions de la Ville (direction générale adjointe et directions concernées) et de la CAF. Il pourra évoluer sur la durée de l'agrément en une forme élargie par l'intégration des représentants d'usagers.

Le comité technique vise à effectuer le suivi technique du projet social de territoire et le suivi de la démarche d'accueil des personnels CAF. Il est composé de membres de la direction de la DDSU (directeur et directeur du centre social) et de la direction de la CAF.

L'équipe de direction de chaque centre social est garante du projet social de territoire et de sa déclinaison opérationnelle sur la durée de l'agrément. Elle est composée du directeur/directrice du centre social et des responsables de sites et de la Mission jeunesse.

Des groupes territoire composés d'agents de développement social se déploient pour le suivi et la déclinaison opérationnelle de thématiques afférentes au projet social de territoire.

Le comité d'usagers vise à susciter la participation et l'initiative des habitants au sein du centre social. Leurs membres contribuent concrètement à la vie du centre social et participent à la définition et au repérage de l'évolution des besoins dans des logiques progressives qui permettent la co-formation et la montée en compétence. Le principe prédéfini est le suivant : un groupe unique d'une quinzaine d'habitants-usagers composé de manière mixte (critères de genres, d'âge, de sous-quartiers...) et qui sera en lien avec les Conseils citoyens et les futurs Conseils de quartier.

Les partenaires, associés au travail de définition des besoins et à la réalisation des actions au sein du centre social, seront conviés à un séminaire annuel. Il s'agira de présenter le bilan des activités du centre social, d'échanger sur les projets existants et d'engager une réflexion de fond sur des thématiques inhérentes au projet social.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver les termes des Projets sociaux des territoires Sud et Gauthière en annexe sur CD-ROM.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 MAI 2021

Pour le Maire et par délégation
L'adjointe,

Sondès EL HAFIDHI



Centre Social Territoire Sud

SAINT-JACQUES / LA FONTAINE DU BAC

2021
2024



PROJET SOCIAL
Demande d'agrément



SOMMAIRE



PRÉAMBULE & CONTEXTE

Chapitre 1 - SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

- 1.1. Rappel de la méthodologie.....page 9
- 1.2. Le portrait de territoire.....page 10
- 1.3. Le point de vue des acteurs.....page 15
- 1.4. Le point de vue des habitants.....page 18
- 1.5. L'évaluation des actions actuelles des maisons de quartier.....page 21
- 1.6. Partage et restitution du diagnostic aux acteurs et habitants.....page 22
- 1.7. Les besoins croisés et partagés qui en découlent.....page 23

Chapitre 2 - ORIENTATIONS ET ARBRES DES OBJECTIFS

- 2.1. Rappel de la méthodologie.....page 25
- 2.2. Orientations transversales et principes d'interventions généraux.....page 26
- 2.3. Arbre d'objectifs.....page 29
- 2.4. Orientations thématiques.....page 35

Chapitre 3 - PROJETS SPÉCIFIQUES ET TRANSVERSAUX

- 3.1. Projet familles.....page 39
- 3.2. Projet accueil et pôle ressources.....page 44
- 3.3. Projet jeunesse.....page 48

Chapitre 4 - FICHES ACTIONS PAR THÉMATIQUE

- 4.1. AXE 1 : accéder à ses droits.....page 51
- 4.2. AXE 2 : grandir, s'épanouir, réussir.....page 60
- 4.3. AXE 3 : vivre et agir ensemble.....page 78
- 4.4. AXE TRANSVERSAL : pôle ressource.....page 89

Chapitre 5 - GOUVERNANCE ET ORGANISATION

- 5.1. Instances de gouvernance.....page 99
- 5.2. Organigramme / Budget prévisionnel.....page 100

TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

PRÉAMBULE & CONTEXTE

Rappel du contexte

La Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme gère depuis les années 70 deux centres sociaux sur le territoire nord (Quartier Politique de la Ville - QPV) de la ville de Clermont-Ferrand. En 2016, elle a actualisé ses projets sociaux de territoire dans le cadre du renouvellement des agréments. Parallèlement, elle a annoncé la fin de la gestion directe des centres sociaux à Clermont-Ferrand au 31 décembre 2019 et a sollicité la ville pour travailler conjointement sur les suites.

En parallèle, la municipalité a souhaité impulser en 2014 une profonde réorganisation des services municipaux afin de mieux prendre en compte l'évolution des besoins des clermontois et moderniser l'organisation pour construire des politiques publiques nouvelles. Dans ce sens, la Direction du Développement Social et Urbain a été créée en 2016, avec pour mission de mettre en œuvre les politiques publiques communales de développement social (dans les quartiers prioritaires), de démocratie participative, de santé et de jeunesse.

Depuis sa création, la DDSU s'est structurée en matière organisationnelle et a progressivement développé ses actions, en s'appuyant particulièrement sur trois équipes territoriales (nord, sud et centre-Gauthière) incluant cinq équipements de proximité (maisons de quartier) et deux missions jeunesse. A ce jour, l'organigramme de la direction est stabilisé, avec notamment l'émergence du métier d' « agent de développement social ». Les interventions des équipes territoriales s'organisent sur la base de projets structurants.

Un dialogue technique s'est engagé entre la Caf du Puy-de-Dôme et la ville de Clermont-Ferrand pour étudier la faisabilité d'une « reprise » de l'agrément centre social par la ville à partir de 2020. Cette étude de faisabilité a été validée politiquement par la ville de Clermont-Ferrand et le conseil d'administration de la Caf. La première phase a été mise en œuvre avec l'agrément en janvier 2020 du premier centre social municipal sur le territoire nord. Ce partenariat exemplaire entre la ville et la Caf inclut la mise à disposition de personnel de la Caf dans les équipes de développement social.

Dans la continuité, il est prévu en 2021 un agrément de tous les équipements de proximité pour une couverture de l'ensemble des quartiers prioritaires, à savoir les territoires sud et Gauthière.

Dans ce cadre et dès la fin d'année 2019, l'équipe de développement social des territoires sud a bénéficié d'un accompagnement « préparatoire ». Ce dernier a permis une acculturation des agents sur les notions de « centre social », une intégration/mutualisation entre les équipes Caf et ville, et une définition collective de la feuille de route méthodologique pour la construction du projet social de territoire (diagnostic, implication des acteurs et partenaires, mobilisation et enquête des habitants, évaluation/bilan des actions existantes...). L'année 2020 et le début d'année 2021 ont ainsi été consacrés à la finalisation du projet social de territoire, base de la présente demande d'un agrément « centre social » pour les territoires sud.

Positionnée sur deux équipements de proximité (maison de quartier de Saint-Jacques et maison de quartier de la Fontaine du Bac), l'équipe DDSU des territoires sud est composée de 17 agents, dont une responsable de territoire, deux équipes attachées aux maisons de quartier, une équipe dédiée à la mission jeunesse et deux agents mis à disposition par la Caf du Puy-de-Dôme depuis le 1^{er} janvier 2020.

Les actions existantes sont multiples et couvrent des champs thématiques divers : éducation/parentalité (ateliers parents-enfants, activités de loisirs enfance-jeunesse, actions d'ouverture culturelle, forum stage 3^{ème}, accompagnement scolaire, café des parents, sorties familles...), insertion sociale et professionnelle (actions mobilité, ateliers d'échanges de savoir, RIE...), pouvoir d'agir des habitants (appui aux associations d'habitants, conseils citoyens...), accès aux droits (accueil, accompagnement individuel, permanences institutionnelles, actions numériques, actions de promotion de la santé...), animations/appropriation des espaces publics (animations « hors les murs », festival Bac Ground, rendez-vous de l'été, ciné plein air, accompagnement PRU, actions jardins/environnement...).

Le mot de Sondès El Hafidhi

Adjointe au maire à la ville de Clermont-Ferrand, en charge des centres sociaux et de la politique de la ville

La ville de Clermont est historiquement porteuse d'une politique de lutte contre l'assignation sociale. Un réseau de maisons de quartier maille le territoire et propose depuis de nombreuses décennies aux habitants des quartiers populaires un service de proximité orienté vers l'animation, l'accueil et l'éducation populaire. Cette présence historique peut s'enorgueillir d'un bilan : des générations d'habitants témoignent, souvent avec émotion, de leur participation à des activités, à des voyages, à des fêtes de quartier mémorables. Nos quartiers sont forts aujourd'hui d'un réseau associatif important, subventionné et historiquement connecté à nos équipements et à nos services, ainsi que de festivals qui rayonnent au-delà des quartiers qui les ont vu naître : le Bac Ground, le conte en fête.

Le monde ayant évolué et les besoins sociaux ayant changé, les maisons de quartier ont vu leurs missions muter à leur tour pour prendre davantage en compte les besoins sociaux grandissants et les freins qui empêchent les habitants d'accéder tout simplement à leurs droits. La création de la mairie annexe aux Vergnes a été un acte politique fort. C'est une expérimentation qui a vocation à servir de figure de proue pour développer sur tous les territoires un service d'accueil et d'orientation des habitants vers les dispositifs et les organismes susceptibles de répondre à leurs besoins.

La Caisse d'Allocations familiales ayant annoncé son projet de se retirer des centres sociaux qu'elle animait dans plusieurs quartiers, la ville s'est saisie de l'occasion, non pas seulement pour éviter de voir disparaître ces lieux qui rendent un vrai service aux habitants, mais plus encore, pour s'engager dans une démarche de transformation de ses maisons de quartier en centres sociaux, organisés en réseaux et dont la vocation est de couvrir 3 larges territoires : le territoire nord, le territoire de la Gauthière et le territoire sud. Le nord a déjà obtenu sa labellisation, les deux autres s'apprêtent à déposer leur dossier après un grand travail de diagnostic et d'élaboration de projets de territoires. En s'engageant dans cette démarche, la ville s'emploie à intensifier et à structurer son intervention dans les quartiers qui relèvent de la politique de ville. Cette structuration doit couvrir trois axes d'actions complémentaires.

D'abord, l'axe animation - éducation populaire doit faire des centres sociaux des lieux vivants, effervescents, ouverts sur les quartiers et à l'écoute des besoins de ses habitants. Des ateliers nombreux et variés seront mis en place, animés par les agents, par des intervenants extérieurs, des associations ou -pourquoi pas- par les habitants eux-mêmes. Le programme de ces animations sera défini de façon périodique avec la participation active des habitants et des usagers. Le centre social doit aussi ouvrir les quartiers sur leur ville, et plus largement encore, pour qu'ils puissent profiter de toute l'offre culturelle, sportive et de loisirs à Clermont et au-delà.

Un deuxième axe est celui de l'accueil, de l'accompagnement aux droits, aux démarches administratives. Sur le modèle de la mairie annexe et en partenariat avec les structures existantes (Public Info, la maison des droits), le CCAS, des organismes d'insertion (Mission Locale, pôle emploi, Plie, ...), des associations (CDAD, CIDFF, la clinique des droits, ...), le centre social proposera des permanences, des consultations gratuites d'avocats, aidera aux démarches, orientera vers les dispositifs susceptibles d'aider les habitants à répondre à leurs besoins et à résoudre leurs difficultés du quotidien.

Les centres sociaux n'ont pas vocation à se substituer aux collectivités et aux organismes dont l'accompagnement social est la compétence et n'a pas la capacité d'apporter en direct des solutions aux difficultés des habitants. En s'investissant pour lever quelques freins comme la maîtrise insuffisante de la langue, la méconnaissance des rouages administratifs, la difficulté d'accès au numérique alors que toutes les démarches tendent à être dématérialisées, et surtout l'absence de réseaux quand il s'agit de trouver un stage

ou de décrocher un emploi, les centres sociaux sont dans leur rôle qui consiste à œuvrer pour rétablir quelque peu une égalité des chances.

Enfin, l'axe de la participation citoyenne doit devenir structurant dans le travail quotidien des centres sociaux. Les usagers des centres sociaux ont leur mot à dire dans la programmation des activités, ils peuvent en proposer, en animer et juger de leur pertinence et de leur renouvellement périodique. Ils doivent participer à la gouvernance à travers le Comité des usagers, composé d'utilisateurs des services du centre social et souhaitant s'investir dans sa gouvernance. Le centre social représente la ville dans les quartiers et accueille naturellement toutes les réunions d'information, et de concertation, aide à la mise en place sur le territoire de la politique d'innovation démocratique, accompagne les habitants désirant se saisir du budget participatif pour agir sur leur cadre de vie ...

Reposant sur ces trois pôles : animation, accueil-orientation et participation citoyenne, les centres sociaux s'adresseront à tous les habitants des territoires où ils sont implantés, dans une logique de mixité générationnelle, sociale et de genres. Ils élaboreront avec les usagers un règlement qui garantit le respect de cette mixité et des valeurs fondamentales de la république.

S'adressant à tous les habitants, prêtant une attention toute particulière aux familles et à l'accompagnement à la parentalité, les centres sociaux mèneront des actions fortes en direction de la jeunesse, travailleront à son épanouissement culturel et sportif, à son ouverture au monde et répondront à ses besoins en matière d'orientation, de réussite scolaire et d'insertion professionnelle.

Enfin, tous les efforts conjugués doivent permettre de contribuer à changer le regard sur les quartiers populaires et à promouvoir une image plus positive, plus moderne, ce qui passe par un travail sur la communication et le faire-savoir.

Les centres sociaux ont également vocation à être les animateurs du territoire et à impulser des mises en réseau des acteurs pour avancer en synergie, dans un esprit de complémentarité et d'action concertée, sur des axes structurants comme l'accompagnement au numérique ou la médiation sociale, etc. Ils sont à ce titre des acteurs majeurs du contrat de ville.

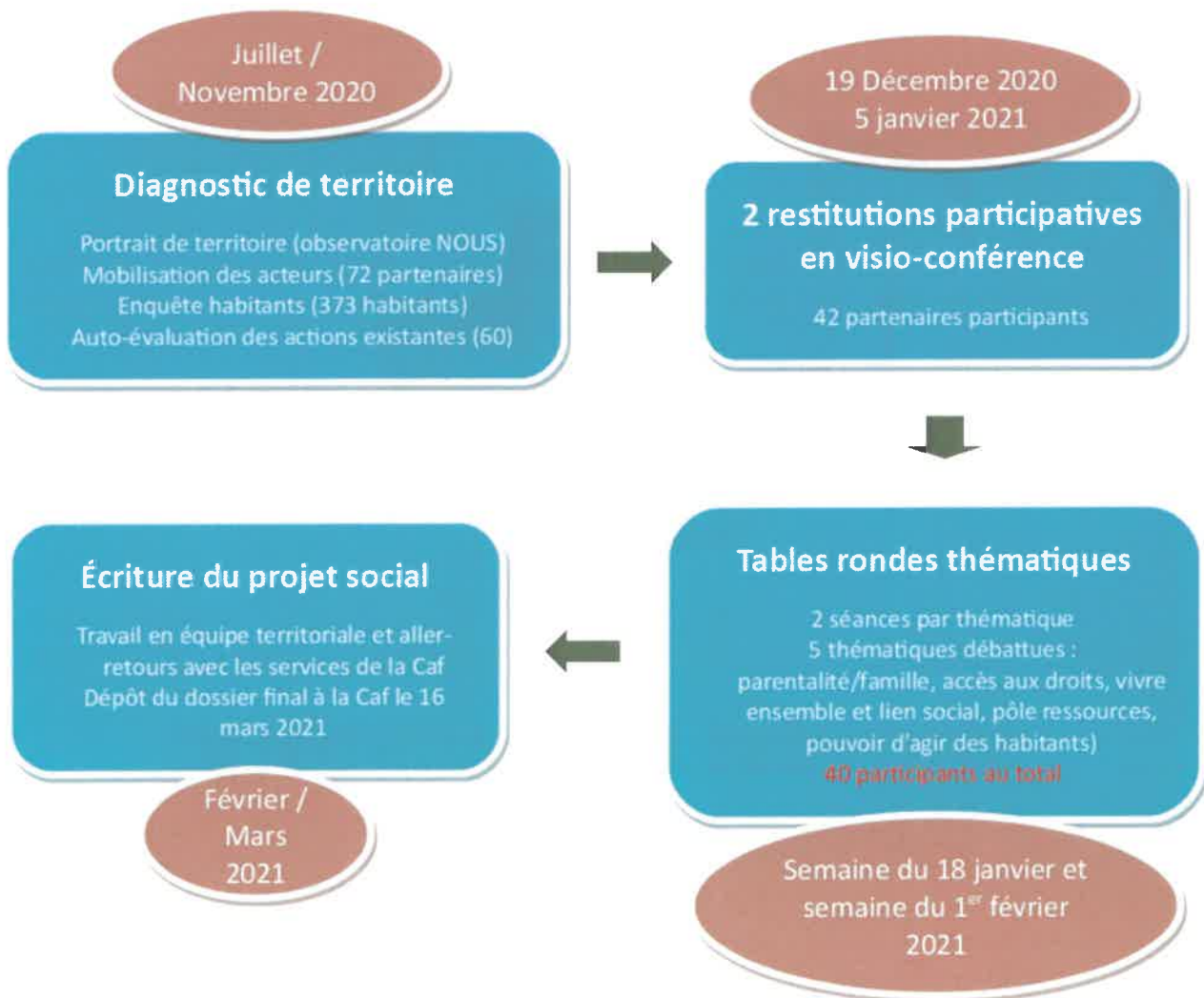
Notre démarche de partenariat et de labellisation avec la Caisse d'Allocations Familiales pour transformer notre réseau de maisons de quartier en réseau de centres sociaux ne vise donc pas une transformation de façade : ce n'est pas seulement un changement de dénomination ou une simple pérennisation d'activités risquant la disparition. C'est, on le voit, se saisir de cette opportunité pour porter d'une manière encore plus volontariste une ambition pour les territoires et entrer résolument dans une nouvelle étape de notre action historique en faveur de l'égalité des chances et contre toutes les formes d'assignation sociale. Le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales est un atout formidable dont nous mesurons les effets sur le territoire nord qui a déjà obtenu sa labellisation et ce malgré le contexte sanitaire. Outre le soutien financier, la mise à disposition d'agents apporte au sein de nos équipes une expertise et une autre façon de travailler et d'appréhender le territoire. Cette collaboration contribue d'une façon très positive à l'évolution et à l'amélioration du travail de nos équipes sur le terrain.

La méthodologie globale conduite pour un « projet social de territoire partagé »

La démarche de projet social de territoire a été menée dans une approche collective et inclusive de l'ensemble des agents. Elle a été accompagnée par un consultant externe dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) permettant un appui aux équipes dans les différentes phases de la démarche du projet social.

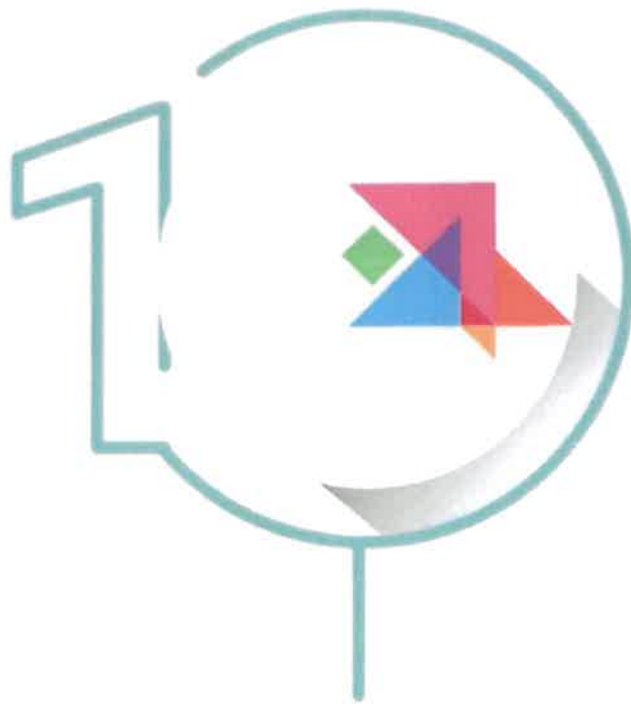
Elle a été conduite dans un souci permanent d'ouverture aux acteurs du territoire : partenaires et habitants, même si les conditions sanitaires ont constitué un frein réel notamment dans l'implication des habitants du territoire.

Des points d'étape réguliers ont été effectués avec les directions et élus ville et Caf tout le long du processus, dans le cadre de la tenue de comités techniques et de comités de pilotage à chaque étape.



Lien pour découvrir la vidéo présentant la démarche : <https://youtu.be/Vb7HKYMGwbU>

**ET DEMAIN
ON FAIT QUOI ?!**



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

La richesse du diagnostic du territoire dépend du degré d'implication de l'ensemble des acteurs, à savoir : les institutions présentes et intervenant sur les différents quartiers, les associations locales du territoire, et bien évidemment les habitants.

Quatre angles ont été travaillés de façon simultanée, sur un périmètre géographique élargi des deux quartiers de Saint-Jacques et de la Fontaine du Bac :

- Un portrait de territoire issu des données existantes de l'Observatoire N.O.U.S, mis en œuvre par l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole.
- Une mobilisation/implication des acteurs et partenaires, à travers des rencontres collectives et le renseignement d'un questionnaire spécifique.
- Le recueil de la parole des habitants, à travers un questionnaire habitants accompagné sur les espaces extérieurs du territoire et en porte à porte (et une enquête spécifique en direction des publics jeunes).
- Une auto-évaluation par l'équipe DDSU des actions/projets conduits actuellement par les deux maisons de quartier (Saint-Jacques et Fontaine du Bac).

Ce diagnostic croisé (données quantitatives, regard des acteurs et partenaires, regard des habitants et regard sur les actions/projets actuels) a été ensuite présenté et débattu dans une approche collective avec l'ensemble des acteurs du territoire, sous la forme de deux restitutions en visioconférence, pour aboutir à un diagnostic partagé et à une déclinaison en enjeux induits.

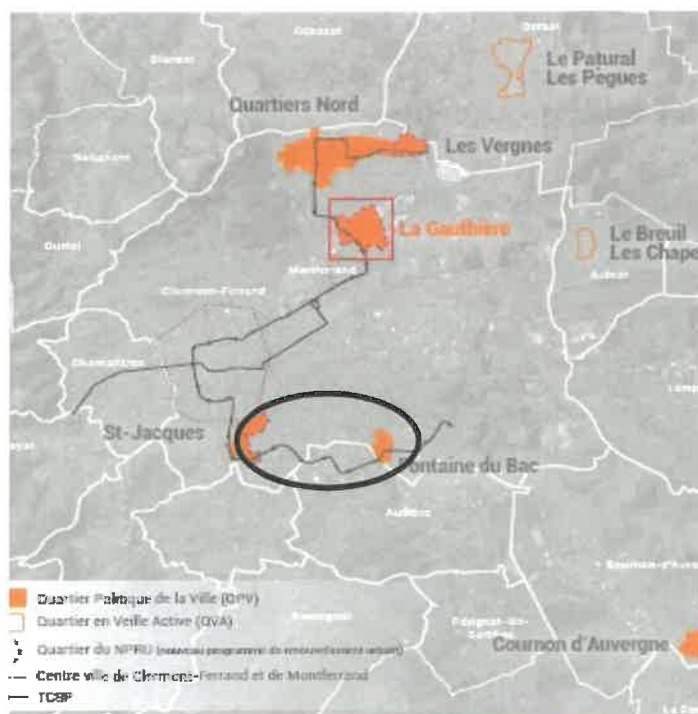
1.2.1. Présentation générale du territoire sud

Le territoire sud de la ville de Clermont-Ferrand comprend deux quartiers en politique de la ville (QPV) distincts : Saint-Jacques nord et la Fontaine du Bac, avec la présence de 2 équipements de proximité (une maison de quartier par QPV).

Bâti dans les années 1960, le quartier Saint-Jacques, situé au sud-ouest de Clermont-Ferrand, se caractérise par sa situation géographique en plateau, qui lui confère un statut de belvédère. Le quartier est bien desservi (tramway) et accueille aujourd'hui des équipements structurants (CHRU, facultés de médecine et de pharmacie, école des soins infirmiers, pôle universitaire). Il est également bien doté en équipements de proximité avec un centre socioculturel, des commerces de proximité, une crèche, écoles/collège, ...

Le quartier Saint-Jacques a fait l'objet d'une intervention urbaine forte sur sa partie sud dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (2006-2018) : axe nord/sud, restructuration de l'espace public, maison de quartier, programme logements. Le secteur nord (en QPV) a été retenu par le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) 2019/2024, avec notamment la démolition de la symbolique « Muraille de Chine ».

Le quartier de la Fontaine du Bac, situé en frange sud-est de la commune de Clermont-Ferrand, est constitué de grands ensembles sociaux construits dans les années 1970 (réhabilitation thermique récente). Plus petit des QPV, il offre quelques équipements (école primaire, crèche, maison de quartier, petite galerie commerciale, stade de football). La Fontaine du Bac se caractérise également par un cadre verdoyant avec à proximité des espaces verts importants (parc du Creux de l'Enfer notamment). Sa situation, entre deux géants urbains (campus universitaire des Cézeaux, zone de la Pardieu), fait de ce quartier une île résidentielle, qui fonctionne à l'image d'un village. La desserte en tramway participe à son décloisonnement.



1.2.2. Les chiffres clefs des 2 quartiers « politique de la ville »

Le quartier de Saint Jacques rassemble 8 700 habitants au total, dont 3 070 en « politique de la ville » (Saint Jacques Nord). Sur le QPV, cela concerne 1 775 logements, dont 93% sont des locatifs sociaux. Le quartier « politique de la ville » de la Fontaine du Bac regroupe quant à lui 1 920 habitants sur 906 logements (dont 99% sont des locatifs sociaux).

Les caractéristiques du QPV de Saint-Jacques nord sont celles que l'on retrouve dans les quartiers « politique de la ville » les plus marqués, à savoir :

- Une population en situation de précarité : 42% des allocataires sont des allocataires à bas revenus (15% sur la métropole clermontoise) ; couplés à des indicateurs « emploi » alarmants, les plus marqués de tous les QPV : faible taux d'emploi notamment chez les hommes, poids conséquent des emplois précaires et des temps partiels, taux de chômage.
- Un quartier plutôt jeune : l'indice jeunesse (rapport entre les - de 20 ans et les + 60 ans) est de 1,7 (0,9 pour la métropole clermontoise).
- Un quartier cosmopolite : 27% des habitants sont de nationalité étrangère (part la plus élevée de tous les quartiers de la métropole clermontoise).
- Un quartier prégnant sur les « isolés » : 54% de ménages d'une seule personne (part la plus élevée de tous les quartiers, poids important des jeunes étudiants pauvres et des hommes seuls, 17% de familles monoparentales).

Les habitants dans les quartiers inscrits au Contrat de ville



» Avec environ 19 000 habitants, les QPV représentent moins de 7% de la population de la métropole. Les Quartiers Nord représentent à eux-seuls 40% de la population des cinq QPV de la métropole.

Des quartiers jeunes



Indice de jeunesse INSEE RP 2015 (rapport - 90 ans sur - 20 ans)

cosmopolites



Taux de population étrangère dans la population totale INSEE RP 2015

et familiaux



Nombre de personnes par résidence principale INSEE RP 2015

Un parc résidentiel à vocation sociale



Estimations Agence d'Urbanisme Clermont Métropole RP 15 2015 / DGFIP 2015



L'ensemble des logements des 5 QPV représente 5% du parc résidentiel de la Métropole pour 25% des logements locatifs sociaux.

pour des foyers aux revenus faibles



Part des allocataires à bas revenus sur la population totale CAF 2015

Le quartier « politique de la ville » de La Fontaine du Bac présente des points de sensibilité notamment par rapport à la métropole clermontoise, mais il se situe dans une situation plus favorable que les autres QPV clermontois sur l'ensemble des indicateurs : indice jeunesse, taux de population étrangère, allocataires à bas revenus, indicateurs emploi. A noter, toutefois quelques particularités :

- Un écart du taux d'emploi entre femmes et hommes très élevé : près de 20 points en défaveur des femmes, contre 6 pour la métropole.
- Le poids important des 60 ans et plus (21%) et des actifs employés (48%), les plus élevés de tous les QPV.
- Des indicateurs de réussite scolaire assez défavorables : taux de retard en 6ème, taux de réussite au Diplôme National du Brevet, part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi, niveaux de diplômes de la population.

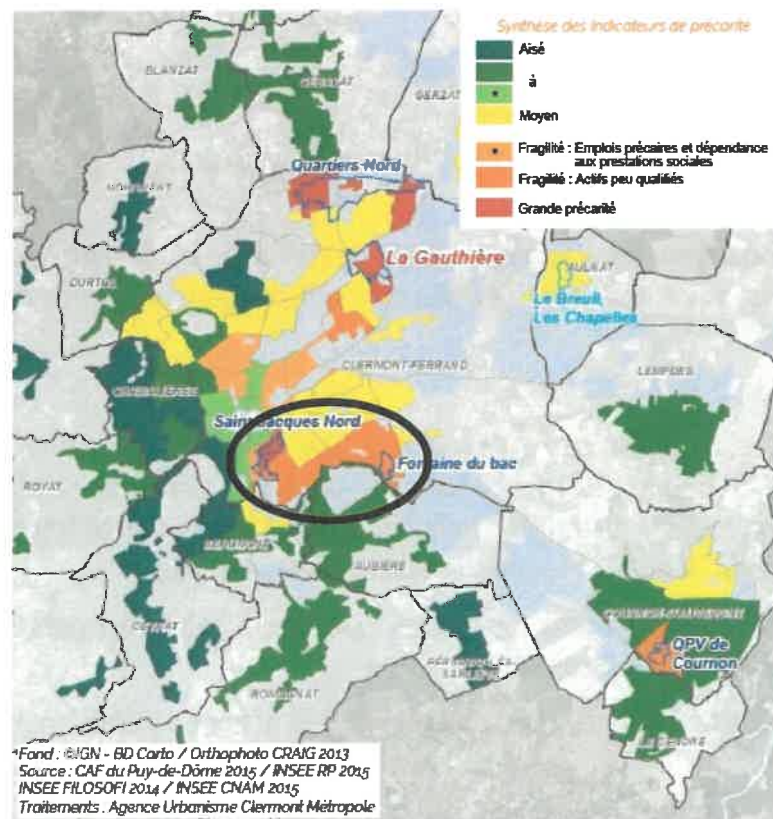
Au-delà de la géographie prioritaire (QPV), le territoire Sud présente des Iris aux profils différents.

L'Iris Rotonde (Saint-Jacques nord) se situe, comme pour les quartiers nord et La Gauthière, dans la catégorie dite « Grande Précarité » avec des indicateurs (revenus faibles, chômage, dépendance aux prestations...) plus élevés par rapport à la métropole. Il se distingue de sa typologie « Grande précarité » par des taux élevés d'inactifs et de dépendance aux prestations sociales. A l'inverse, il présente des taux plus faibles de jeunes chômeurs et de non diplômés.

A ses franges, d'autres Iris présentant des profils différents :

- A l'est, l'Iris Dolet, de catégorie « Fragilité » est caractérisée par des « emplois précaires, des dépendances aux prestations sociales et des écarts de revenus » ;
- Au sud-ouest, l'Iris Duclos, de catégorie « Fragilité » présente un profil « actifs peu qualifiés ».

L'Iris Fontaine du bac se situe dans la catégorie « Fragilité : actifs peu qualifiés ». Dans ce profil, les fragilités sont marquées sur : enfants vivant dans une famille sous le seuil de précarité, revenus disponibles faibles, chômage des jeunes, sur-représentation des non diplômés et ouvriers /employés.



Source : Observatoire
N.O.U.S / Baromètre 2019
et Atlas des Quartiers
(données 2015)

1.2.3. En synthèse, le portrait « structurel »...

Le quartier de Saint-Jacques présente de nombreux atouts structurels : la desserte en tramway et sa localisation centrale (proximité centre-ville) ; la rénovation urbaine qui a contribué à réhabiliter un parc de logement vieillissant et donner une qualité paysagère et d'usages de l'axe Ribot/Montcalm ; une continuité dans le NPRU à travers un projet de grande ampleur et à portée symbolique, porteur d'une nouvelle offre de logements et de mise en valeur paysagère ; des équipements et des fonctions métropolitaines (CHU, CROUS, faculté de médecine...), supports d'une attractivité et de potentiels d'emplois.

A l'inverse, il présente des faiblesses marquées : sa réputation avec des secteurs ciblés concentrant les tensions ; une des plus faibles satisfactions des QPV concernant les établissements scolaires du quartier ; des attentes fortes concernant l'amélioration du parc résidentiel et une offre en logements abordables ; une perte de vitesse des activités commerciales de proximité ; des besoins en termes de santé et des difficultés à attirer des professionnels dans la maison de santé.

Pour la Fontaine du Bac, les atouts structurels qui ressortent sont le cadre de vie particulièrement apprécié pour ses espaces verts (parc de la Fontaine du Bac, la prairie, parc du Creux de l'enfer...) ; la bonne connexion en transports en commun ; la proximité de secteurs d'envergure métropolitaine (le campus des Cézeaux et le secteur de La Pardieu).

A l'inverse, les fragilités structurelles se concentrent sur le manque de mixité résidentielle, le centre commercial qui vivote et qui est au centre des tensions, et le repli du quartier sur lui-même peu connecté aux équipements/secteurs environnants.

... et le portrait « vie sociale »

Saint-Jacques est un quartier largement choisi et où les habitants souhaitent rester. Ils sont installés depuis longtemps, avec des liens sociaux importants, un sentiment d'appartenance au centre-ville et moins de discrimination ressentie. Le sentiment d'insécurité est plus bas que dans les autres QPV, avec une amélioration ces dernières années. Enfin, la présence d'une population jeune et étudiante constitue une opportunité particulière par rapport aux autres quartiers.

En revanche, le quartier est marqué par une problématique emploi majeure, un déficit de mixité sociale et résidentielle, un faible brassage des habitants et un sentiment de perte des liens sociaux. Les populations isolées sont surreprésentées. Il y a de fortes attentes de cohésion sociale (parentalité, culture, sport, accès aux droits, inclusion numérique, sécurité).

Le sentiment d'insécurité et d'instabilité perdure autour de lieux identifiés (Claude Bernard, station service, W. Churchill). Les espaces publics sont peu investis et manquent d'espaces verts potentiels supports d'animation. Le quartier possède des équipements socio-culturels de qualité mais peu lisibles et accessibles.

Enfin, les territoires en frange du QPV présentent des fragilités à prendre en compte.

Source : Baromètre et Ensemble des outils de l'Observatoire N.O.U.S (Atlas des quartiers - données 2015, Tableaux de Bord, Allo quartiers - 2017, Ballade urbaine - 2017, En Terre Habitante - 2017, Focus group - 2017)

Concernant le quartier de la Fontaine du Bac, le niveau de vie est plutôt plus élevé que la moyenne des QPV. Comme pour Saint-Jacques, les habitants restent longtemps et sont très attachés à leur quartier. Ils s'estiment particulièrement bien (vivre ensemble satisfaisant / fonctionnement en village) et ils souhaitent rester dans leur quartier. Il ressort un bon niveau de satisfaction des écoles et des lieux d'accueil de loisirs dédiés à la jeunesse. La maison de quartier joue un rôle fédérateur tant pour les habitants que pour les acteurs.

La Fontaine du Bac concentre un poids important de personnes âgées, mais aussi de « travailleurs pauvres », qui soulève la question de l'impact de la pandémie Covid sur un basculement vers la précarité. A noter sur ce point, une part élevée de renoncement aux soins pour des questions financières, une présence importante de demandeurs d'emploi peu qualifiés, de femmes plus éloignées de l'emploi, et un public ayant des difficultés de maîtrise de la langue française. L'accompagnement vers l'emploi y ressort comme peu satisfaisant.

Des manques importants en matière d'accès aux droits remontent : santé, services publics, pôle emploi, inclusion numérique... ; et de fortes attentes en matière d'équipements socio- culturels et sportifs.

Son image tend à se dégrader, avec un sentiment d'insécurité en progression et une perte du lien social ; les espaces publics/verts demanderaient à être investis davantage.

Les acteurs de terrain sont soucieux du besoin d'accompagnement des familles et de la réussite scolaire.

Comme pour Saint-Jacques, les territoires en frange du QPV présentent des fragilités à prendre en compte.

1.3.1. Rappel de la méthodologie

Sur la période de septembre à novembre 2020, l'ensemble des acteurs et partenaires a été invité à des rencontres (101 invitations / 12 réunions organisées dans les maisons de quartier de Saint Jacques et de la Fontaine du Bac, avec alternance des horaires en matinée et en soirée pour faciliter les présences). L'objet de ces rencontres était double : expliquer la démarche de construction du projet social pour le territoire Sud et inciter les acteurs à renseigner une enquête « acteurs » spécifique (cf. annexe 1).

Les acteurs/partenaires mobilisés sont issus de sept grands domaines d'intervention : santé, enfance / petite enfance, action sociale, culture, insertion, sport, et vie de quartier.

Au terme de cette phase active de mobilisation dans le cadre du diagnostic, 69 partenaires différents ont été impliqués et 72 questionnaires ont été renseignés. En complément, chaque agent des deux maisons de quartier a également rempli cette enquête / questionnaire.

Les temps de rencontres ont permis de poser dès le début du diagnostic la volonté de l'équipe de développer un partenariat fort autour de ce projet d'agrément centre social. La plupart des partenaires ont confirmé avoir une attente importante en ce sens. Ils souhaitent « ne pas rester sur des mots mais bien concrétiser ce travail ensemble ». De plus, ces réunions ont favorisé la rencontre entre acteurs / partenaires, qui ne se connaissaient pas encore et qui avaient des missions similaires ou complémentaires.

1.3.2. Besoins et problématiques identifiés



Chaque domaine ciblé par les partenaires recouvre différents aspects :

- Parentalité : socialisation et éducation des enfants, accompagnement des parents dans la scolarité de leurs enfants, mise en place d'actions « petite enfance », soutien à la fonction parentale et éducative, développement des modes de garde, travail sur la cohésion familiale, travail autour des rythmes des jeunes enfants, lutte contre le décrochage, lien avec le futur îlot éducatif.
- Vivre ensemble : développement du lien social, vivre ensemble et mixité intergénérationnelle et interculturelle, besoin de lieux de vie conviviaux (intérieurs et espaces publics), mise en place d'ateliers de vie quotidienne et d'événements, lutte contre l'isolement social, travail sur le citoyenneté et l'ouverture aux autres.
- Accès aux droits : relais de proximité et de confiance, accompagnement aux démarches administratives, développement des permanences administratives, accompagnement social, accueil social de proximité dans une logique d'accueil inconditionnel, lutte contre la fracture numérique, non limitation aux périmètres QPV, repérage et mobilisation des « invisibles », soutien spécifique aux personnes âgées.

Pour les focus, il ressort les éléments suivants autour des thèmes posés :

- Partenariat : coordination, identification et clarification des missions, besoin de partage d'informations et de rencontres (mais le temps disponible et les moyens humains sont un frein majeur pour certains), des partenariats existants à consolider sur des alliances « projets communs » co-construits et co-animés, actions en réseau et décloisonnement, communication entre partenaires, communication pour le public.
- Culture et sport : accessibilité à la culture et au sport, besoin d'équipements sportifs et culturels, besoin d'activités physiques et de loisirs, développement d'actions culturelles, et de désenclavement culturel, reconduction de DEMOS.
- Insertion socio-professionnelle : besoin spécifique pour le public féminin, besoin de garde d'enfants, apprentissage de la langue française, accompagnement individuel et collectif, accès aux structures d'insertion, travail sur l'estime et la confiance en soi, passerelles entre acteurs de l'insertion sociale et l'insertion professionnelle.
- Jeunesse : mise en place de lieux d'accueil, besoin d'espace et de visibilité pour les jeunes filles, travail sur l'insertion et la formation des jeunes, développement d'activités, accompagnement scolaire après la 3^{ème}, appui aux initiatives des jeunes.
- Valorisation du quartier : réouverture de commerces de proximité, besoin de médecin.

Une autre notion est remontée de la part des partenaires, autour de l'implication et de la participation des habitants : manque de représentativité de la diversité de la population dans les différentes instances, sur-sollicitation des habitants déjà identifiés, besoin d'accompagnement à être « acteur » et à « faire avec », développement de la confiance habitants / institutions, travail sur l'appropriation du PRU.

Enfin, il est à noter une présence conséquente d'acteurs qui interviennent sur le territoire sud (à la fois Saint-Jacques et la Fontaine du Bac) : au-delà de 40% ; et d'autre part, plus des 2/3 des acteurs spécifiques à un des quartiers sont prêts à intervenir à cette échelle « sud ».

Une interrogation spécifique des partenaires concerne l'adaptation des locaux actuels à la logique « centre social », notamment à la maison de quartier de Saint Jacques.

L'équipe DDSU, en complément, souligne :

- Le besoin de lutter contre la délinquance, les nuisances sonores, les incivilités, les problèmes de voisinage, le sentiment d'insécurité ;
- De travailler sur les questions de cadre de vie ;
- De développer la prévention santé (sport santé, alimentation...) ;
- De prendre en compte le vieillissement, la population « senior », la perte d'autonomie.

1.4.1. Rappel de la méthodologie

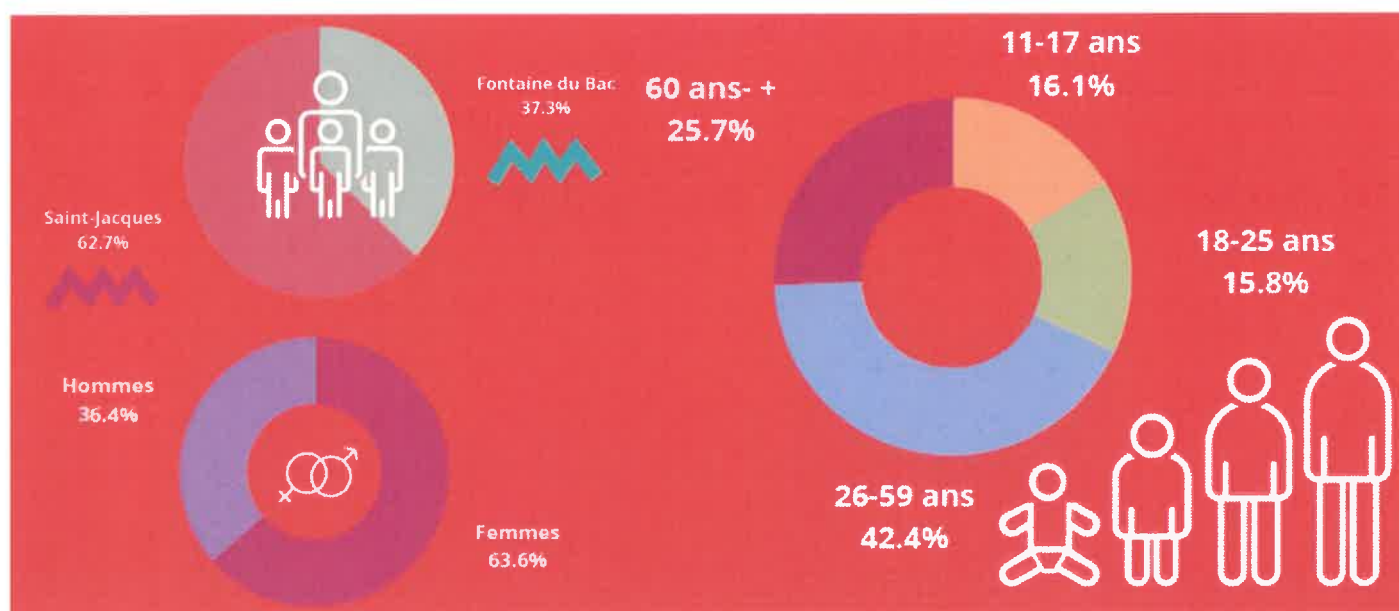
Les équipes des maisons de quartier de Saint-Jacques et de la Fontaine du Bac ont souhaité recueillir la parole des habitants du territoire. Pour cela, un questionnaire a été réalisé en février 2020, conçu et validé par l'ensemble des professionnels (cf. annexe 2).

Dans un second temps des secteurs ont été ciblés pour réaliser des interviews avec les habitants en porte à porte. Les professionnels ont sélectionné des bâtiments en fonction des îlots et du type d'habitat (social / privé, individuel / collectif), afin d'avoir une meilleure représentation. Initialement prévu en avril-mai 2020, les entretiens ont réellement débuté début septembre dans un contexte sanitaire compliqué du fait de l'épidémie de COVID19. Le questionnaire a pu néanmoins être expérimenté durant les animations des vacances d'été. Les équipes ont également été à la rencontre des habitants sur le marché à Saint-Jacques, aux sorties d'école à Saint-Jacques et la Fontaine du Bac.

En parallèle, face à la difficulté d'interroger les jeunes dans le cadre du questionnaire initial, il a été décidé de diffuser un questionnaire jeunes « adapté » (enquête flash en moins de 10mn / cf. annexe 3) auprès des 11-25 ans des deux quartiers Saint-Jacques et la Fontaine du Bac. Les modes de diffusion ont eu lieu lors des accueils de loisirs, des accompagnements à la scolarité, des accompagnements individuels, en ligne, et sur la voie publique.

De juillet à octobre 2020, les équipes DDSU ont ainsi rencontré 373 personnes, dont 92 jeunes dans le cadre de l'enquête flash « jeunes ».

Une grande majorité (55%) habitent ces quartiers depuis plus de 10 ans et 28% depuis moins de 5 ans.



1.4.2. Les constats à retenir des habitants

Les 2/3 des habitants se sentent bien dans leur quartier, autour des notions de proximité (commerces, transport, écoles, centre-ville pour Saint-Jacques, espaces verts pour la Fontaine du Bac) et de calme. Pour les autres, les problématiques de nuisances sonores et d'incivilités / drogue / violences sont source de mal être ; le manque de commerces et de médecin ressort spécifiquement à la Fontaine du Bac. Cette proportion de bien être a tendance à diminuer chez les personnes âgées, les femmes, les personnes au foyer et les habitants en recherche d'emploi. A l'inverse, la proportion des jeunes se sentant bien dans leur quartier est plus conséquente (73% à Saint-Jacques et 83% à la Fontaine du Bac).

Les difficultés pour se déplacer sont essentiellement liées au problème de mobilité des personnes âgées, des personnes isolées (veuves) et / ou de santé.

Les maisons de quartier sont bien identifiées et connues (71% à Saint-Jacques, 86% à la Fontaine du Bac), notamment par les femmes, les personnes au foyer, et celles en recherche d'emploi. Elles sont repérées essentiellement comme des lieux de rencontre, d'échanges et d'activités ; et des lieux d'aides et d'accompagnement. Les deux raisons majeures de la non fréquentation des maisons de quartier sont la méconnaissance des services et activités proposés, et le manque de temps.

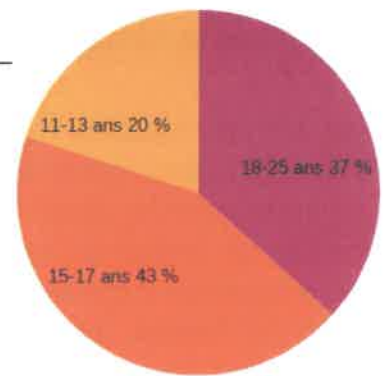
Les besoins exprimés par rapport au futur centre social sont :

- En premier (85%) l'aide dans les démarches administratives, l'accès aux droits, l'accès numérique et l'accès à l'emploi.
- En second (autour de 50%) la mise en place de sorties (nature, culture, découverte).
- En troisième (entre 40% et 25% selon les thèmes et les quartiers) la mise en place de temps d'échanges et d'activités pour les adultes et les enfants, essentiellement des activités manuelles, sportives et culturelles (pour les enfants).

Près de la moitié des habitants sont prêts à participer à la vie du centre social (50% sur Saint-Jacques et 43% sur la Fontaine du Bac) : coup de main ponctuel, participation à un projet collectif, en devenant bénévole. Plus de la moitié souhaite un espace convivial dans leur centre social. Par contre, les 2/3 ne souhaitent pas se déplacer vers la maison de quartier qui n'est pas sur leur lieu de résidence. Enfin, les modes de communication préférés sont les SMS, les mails, le téléphone et l'affichage.

1.4.3. Les constats spécifiques à retenir des jeunes

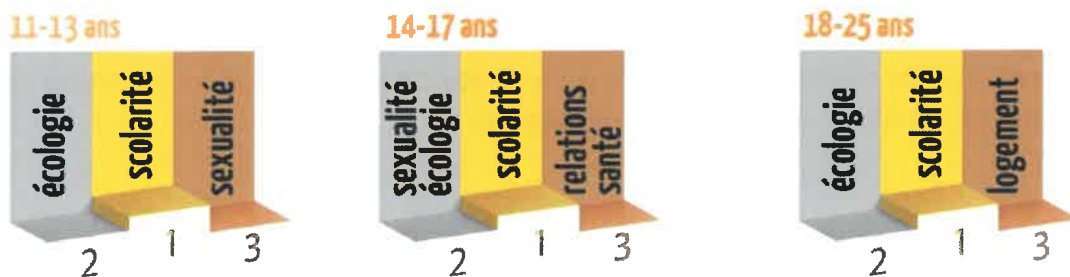
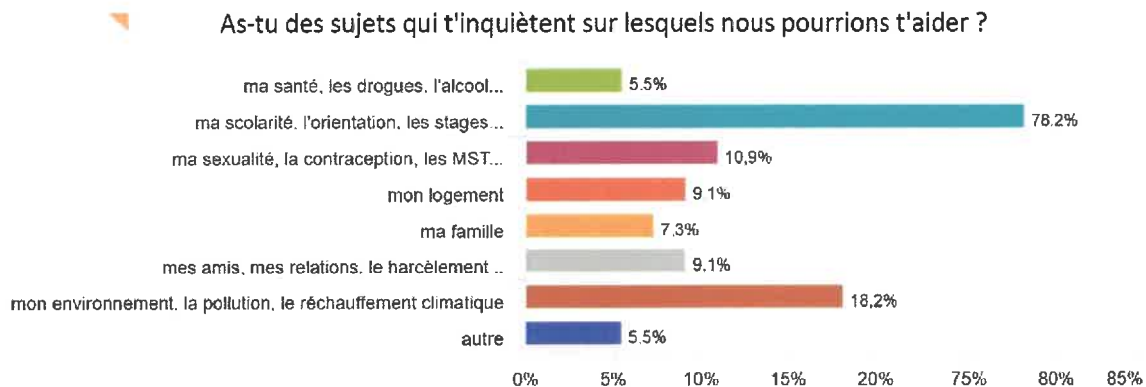
La scolarité est le sujet majeur d'inquiétude pour les jeunes, quel que soit la tranche d'âge. L'écologie vient en seconde position et la sexualité en troisième position mais avec des différences selon l'âge.



Leur perception d'une maison de quartier est double : aide (scolarité/orientation/insertion/numérique) et activités/loisirs. Les ¾ la connaissent et 87% la fréquentent. A noter l'importance également pour eux des « city-stade » et des parcs.

S'il existait, 44% viendraient profiter d'un espace convivial pour se rencontrer, jouer, discuter... Et beaucoup de ces jeunes (plus de la moitié) seraient prêts à participer à la vie de la maison de quartier, notamment en donnant un coup de main ponctuel ou en participant à un projet.

Instagram, Snapchat, You tube et TikTok sont les réseaux sociaux les plus utilisés.

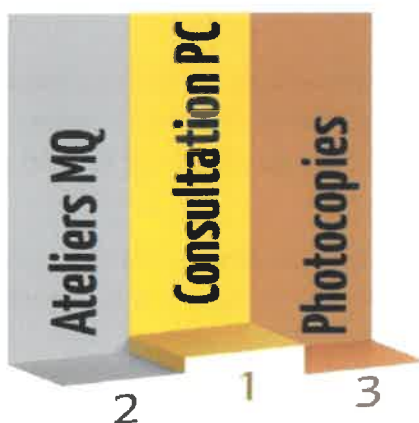


1.5. L'ÉVALUATION DES ACTIONS ACTUELLES DES MAISONS DE QUARTIER

Au sein de l'équipe DDSU, les référents de chaque action / projet, mené actuellement dans les 2 maisons de quartier de Saint-Jacques et la Fontaine du Bac, ont auto-évalué leurs actions, à travers le renseignement d'un questionnaire dédié (cf. annexe 4). Ainsi, 60 actions ont fait l'objet de cette démarche d'auto-évaluation.

Les enseignements globaux qui ressortent de cette évaluation :

- Des critères d'évaluation récurrents : nombre et typologie de participants, retours / satisfaction des habitants, retours des partenaires, régularité / assiduité, implication, changement des pratiques, ouverture à d'autres ateliers...
- De nombreuses actions intergénérationnelles, mais aussi des actions ciblées par public (enfants, jeunes, personnes âgées).
- Des thématiques variées, une prédominance du thème « vivre ensemble et lien social » et à l'inverse un thème moins abordé « vieillissement et personnes âgées ».
- Peu d'actions dont les habitants sont à l'origine (un quart).
- Des temporalités (semaine, mois, année) et des lieux variés (40% hors de la maison de quartier) ; les 2/3 des actions n'ont pas plus de 3 ans ; des groupes confidentiels (moins de 20) aux actions qui touchent beaucoup de monde (plus de 50 personnes).
- Des modes de communication peu diversifiés (affichage / tract, bouche à oreille et partenaires).
- De nombreuses actions partenariales (plus de 80%), mais peu de liens avec les missions d'appui DDSU.
- Peu d'actions payantes (12%) ; méconnaissance des budgets par les référents d'actions.
- Des actions à reconduire (93%) et à améliorer (64%) sur la communication, les partenariats, la place et le pouvoir d'agir des habitants, la mixité et l'ouverture à d'autres publics, la régularité/temporalité, au plus près des lieux de vie des habitants...



Concernant la dimension « accueil / services » des maisons de quartier, les modalités de comptabilisation sont différentes selon les deux équipements, l'accueil n'est pas identifié de la même manière, et il apparaît un besoin de reconnaître la fonction « accueil » comme essentielle (base de la connaissance et la reconnaissance des personnes, leurs besoins et leurs envies) et ne pouvant être cumulée avec des tâches administratives.

Enfin, les demandes et suivis individuels (jeunes et adultes) se concentrent sur des sujets emploi / insertion, cours de français, démarches administratives, logement. Deux questions majeures ressortent : articulation suivi individuel / projets collectifs, et les limites du suivi (quand orienter, quoi traiter, quel accompagnement des publics peu autonomes...).



1.6. PARTAGE ET RESTITUTION DU DIAGNOSTIC



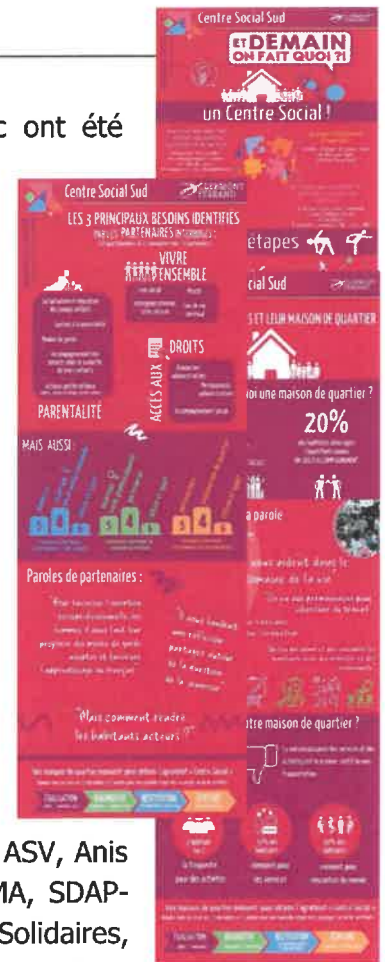
1.6.1. Rappel de la méthodologie

En fin d'année 2020 et tout début 2021, les différents éléments du diagnostic ont été restitués aux partenaires et aux habitants, sous la forme de 2 séances en visioconférence : le samedi 19 décembre entre 10h et 12h et le mardi 05 janvier entre 9h30 et 12h. Une invitation très large a été envoyée aux différents acteurs et habitant.e.s, avec un lien YouTube qui présente le processus et la démarche « centre social » (<https://youtu.be/Vb7HKYMGwbU>).

En amont de ces restitutions, l'équipe DDSU a réalisé, mi-décembre 2020, un teasing autour des éléments issus du diagnostic. Ce teasing a pris la forme de 11 infographies (cf. annexe 5), une infographie transmise par mail chaque jour à tous les acteurs.

Le jour de la restitution, en amont des échanges, une synthèse du diagnostic a été présentée (lien de présentation : <https://prezi.com/view/G0KXfzMbhA85YGYKcLm3/>).

42 partenaires ont participé à ces restitutions, issus des différentes structures et associations du territoire : Malle aux livres, Espérance 63, Unis Cités, Promeneurs du Net 63, Parents d'élèves J. Macé, Comité de quartier la Fontaine du Bac, CLCV, ASV, Anis étoilé, Ludothèque, Mission Locale, APART, Maison des jeux, PLIE, AFEV, DARUMA, SDAP-ADSEA, Conseil départemental, Family Social Club, Médiathèque Jaude, Femmes Solidaires, Ecole de cirque, Assemblia, Comité de quartier Saint-Jacques, RAM, Initiative, CNL, Tous ensemble pour apprendre, Insignis, FIT Formation, Centre G. Brassens, Education Nationale.



1.6.2. Retours sur le diagnostic présenté

Il y a un consensus sur les éléments présentés notamment autour des enjeux de lien social, du déficit d'espaces de rencontres pour les habitants, des besoins autour de la jeunesse et de la parentalité, des enjeux autour de l'accès aux droits (notamment l'inclusion numérique), du manque de communication, du déficit de lisibilité des actions de chacun et de coordination.

Les acteurs font remonter l'importance du réseau associatif et la nécessité de s'appuyer dessus. Dans le même temps, le centre social doit être une plaque tournante de l'information et de l'orientation, tel un pôle écoute et ressources.

La notion de territoire sud interroge, notamment comment travailler et mixer ces deux quartiers, les habitants sont attachés à leur quartier et peu mobiles d'une maison de quartier à l'autre.

1.7. LES BESOINS CROISÉS ET PARTAGÉS QUI EN DÉCOULENT

<p>Vivre ensemble et lien social</p> <ul style="list-style-type: none"> relations de voisinage interconnaissance mixité sociale, culturelle, générationnelle lieux et espaces pour se rencontrer, échanger, apprendre activités diverses mixtes ou publics spécifiques (seniors, jeunes) lutte contre l'isolement (seniors, femmes, précaires) 	<p>Inclusion numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> lieu, équipement accompagnement 	<p>Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> psychologique / ouverture au monde insertion sociale 	<p>Insertion socio-professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> emploi, formation insertion sociale
<p>Accompagnement à la réussite des enfants et des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> accompagnement scolaire aide à l'orientation lien avec les familles réussite éducative prévention du décrochage et de la marginalisation 	<p>Partage et investissement de l'espace public</p> <ul style="list-style-type: none"> insécurité aller vers, proximité place des jeunes 	<p>Accès aux droits</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagnements individuels Accompagnements aux démarches administratives Accès aux soins 	<p>Dynamiques partenariales</p> <ul style="list-style-type: none"> cohérences, complémentarités coordination, chef de file qui fait quoi ? liens avec le contrat de ville essoufflement de certaines associations regards croisés, relais, interface dans le cadre des accompagnements
<p>Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> convivialité, écoute, veille sociale dans et hors les murs adaptation des locaux (Saint-Jacques) 	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> sur les activités des maisons de quartier entre les acteurs en direction des habitants sur la richesse des acteurs du territoire 	<p>Pouvoir d'agir des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> sur le projets et les actions à développer sur les aménagements de leur quartier aller vers les habitants dans la gouvernance du futur centre social 	
	<p>Notion de Territoire Sud</p> <ul style="list-style-type: none"> coopération entre les 2 quartiers travail sur les franges des 2 quartiers 	<p>Parentalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien, accompagnement des parents petite enfants / jeunes parents temps de partage parents / enfants 	<p>Maitrise de la langue française</p>

L'ensemble des outils, éléments et de la matière du diagnostic partagé « projet social » du territoire Sud sont accessibles au lien suivant :

<https://padlet.com/centresociauxud/diagnostic>

**ET DEMAIN
ON FAIT QUOI ?!**



ORIENTATIONS ET ARBRE D'OBJECTIFS

2.1. RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE

Une fois le diagnostic partagé et finalisé associant l'ensemble des acteurs, avec les besoins croisés qui en découlent, la deuxième phase du projet social de territoire a constitué à échanger collectivement sur les orientations et les pistes d'actions autour de cinq axes prioritaires posés, à savoir : la parentalité et la famille (enfance / jeunesse), l'accès aux droits (santé, numérique, emploi...), le vivre ensemble et le lien social, le centre social - pôle ressources (accueil, partenariat, communication), et le pouvoir d'agir des habitants.



Vivre ensemble et lien social



Parentalité - famille
réussite enfants / jeunes



Accès aux droits
santé, numérique, emploi...



Pôle ressource
Accueil, partenariat, communication



Pouvoir d'agir des habitants

Ainsi, une fiche synthèse par axe prioritaire a rappelé les éléments majeurs du diagnostic ainsi que les 1^{ères} idées et pistes d'actions évoquées dans la phase diagnostic. Cette mise en débat a permis de faire ressortir un arbre d'objectifs pour chaque axe prioritaire et de recueillir les 1^{ers} éléments clefs sur les actions / projets qui pourraient se décliner.

Deux séances de travail collectives ont été proposées par axe prioritaire : un 1^{er} temps plutôt consacré à la définition des objectifs et des pistes d'actions (arbre à objectif), et un 2^{ème} temps plutôt axé sur un travail projet par projet (fiche action). Ainsi, cinq tables rondes thématiques se sont tenues une 1^{ère} fois durant la semaine du 18 janvier, et une seconde fois durant la semaine du 1^{er} février 2021. Elles ont réuni, pour chaque cycle de travail, une cinquantaine de participants, au total répartie sur les 5 séances thématiques.

2.2. ORIENTATIONS TRANSVERSALES ET PRINCIPES D'INTERVENTIONS GÉNÉRAUX

En réponse aux problématiques exposées dans les parties précédentes, nous avons défini les orientations du centre social pour 2020-2024. Ces dernières, ainsi que les objectifs, ont été choisis après concertation en tenant compte de l'ensemble des éléments qui sont ressortis du diagnostic local, de l'évaluation de nos actions, de l'observation des mutations de notre société et des expressions des salariés, bénévoles, habitants et partenaires. L'équipe de salariés a défini 4 grands axes regroupant 9 enjeux et déclinés en 47 fiches actions.

A travers celles-ci, il s'agit de permettre à chacun de participer au projet collectif, de s'enrichir, d'être accompagné et de contribuer au mieux vivre-ensemble du territoire.

L'ensemble de ce projet social repose sur les valeurs de l'éducation populaire :

« Donner la possibilité à chacun, de tout âge, de tout milieu, individuellement ou collectivement, d'accéder à la formation, à la culture... afin de lui permettre d'être un citoyen à part entière, capable de gérer ses propres problèmes, et d'avoir son mot à dire dans la marche de la société... »

2.2.1 L'ouverture à tous

Le centre social est un lieu ouvert à tous les habitants et acteurs de son territoire (tel qu'il a été défini dans le diagnostic). Au-delà de cette affirmation qui fait aujourd'hui consensus, ce premier projet social doit s'interroger sur les moyens que nous devons mettre en place pour y répondre. En effet, l'ouverture à tous pose les questions :

- d'implantation des maisons de quartier et de nos activités au plus près des lieux de vie des habitants en investissant des lieux relais, en aménageant des espaces d'écoute, en allant à la rencontre des personnes qui ne poussent pas naturellement les portes des maisons de quartier et en construisant des processus de rencontre (aller vers) ;
- d'aménagement de nos espaces accueils et conviviaux et de nos activités répondant aux besoins de tous, habitants et partenaires, en tenant compte des différents publics (jeunes, familles, seniors, travailleurs, étudiants, personnes en situation de handicap, nouveaux habitants...) et en favorisant les mixités ;

- de communication, de lisibilité et de visibilité des actions, services et missions du centre social ;
- d'ouverture des structures et d'accessibilité aux activités (jours, horaires) ;
- de tarifs (adaptation aux ressources des familles).

2.2.2 La participation des habitants

La dynamique participative constitue un principe fondateur et une plus-value de l'animation de la vie sociale. Elle représente le critère fondamental de l'agrément délivré par la Caf.

Mobiliser les habitants, c'est avant tout prendre en compte :

- l'importance de la relation humaine, de la confiance en l'autre ;
- la méconnaissance ou les préjugés des habitants vis à vis du centre social, des maisons de quartier (appellation, rôle, lieu d'implantation, public accueilli) ;
- le manque d'envie et de disponibilité des habitants, sollicités de toute part ;
- l'intérêt du réseau habitants, de la communication et du bouche à oreille ;
- la notion de temps inhérente à la démarche de participation, temps parfois en contradiction avec le temps des organisations professionnelles et des politiques publiques.

Pour essayer de répondre à cette volonté de participation, nous avons essayé de définir les différentes formes de participation que nous pouvons rencontrer au sein d'une structure municipale telle que la nôtre. Nous avons pris en compte que chacun est différent et n'a pas forcément les mêmes attentes, les mêmes envies, les mêmes capacités à participer. Chacun peut s'impliquer comme bon lui semble, sans contrainte et engagement dans la durée, sans stigmatisation.

1. Je participe aux actions.
2. Je souhaite participer et m'impliquer dans les actions en tant que bénévole.
3. Je souhaite participer et m'impliquer davantage en mettant en place des projets collectifs.
4. Je souhaite participer, proposer, mais aussi participer aux décisions.

Le centre social mettra en œuvre la participation tout au long de son action (diagnostic, élaboration du projet social, développement des actions, évaluation, ...), en particulier grâce à :

- des temps d'accueil, de connaissance et reconnaissance des personnes dans leur potentialité ;
- des déplacements sur le lieu de vie des habitants ;
- des formes et espaces de communication diversifiés ;
- des instances et actions favorisant la prise de parole et de responsabilité

2.2.3 Le pouvoir d'agir des habitants

Si la participation des habitants est essentielle, on ne peut décemment limiter celle-ci à leur consultation en comité d'usagers.

L'accompagnement de projets initiés par les habitants ne doit également pas se résumer au développement de la convivialité et du lien social ou encore aux sorties culturelles et activités de loisirs.

Il s'agit là d'un changement important de paradigme et, sans doute, de posture professionnelle.

Le développement du pouvoir d'agir repose sur des méthodes et des approches issues des mouvements d'éducation populaire et du développement social local.

Le centre social a vocation à travailler « avec les habitants » plutôt que « pour eux » sur les situations qui semblent leur poser problème au quotidien. L'expression « pouvoir d'agir » désigne un processus d'acquisition ou de renforcement des capacités à agir pour soi, et dans l'intérêt général.

Cette notion est aujourd'hui utilisée pour désigner des pratiques très diverses dont les finalités le sont également. Du discours à la pratique il y a en effet parfois un pas difficile à franchir. Mais il nous faut aujourd'hui dépasser la logique de l'assistanat, des réponses individuelles et partielles, souvent cloisonnées pour rentrer dans le cadre de politiques publiques de réparation et d'adaptation.

Le pouvoir d'agir doit ainsi permettre l'analyse des conditions de vie et le développement d'actions individuelles et collectives face aux difficultés du quotidien et aux inégalités qui les engendrent. Il doit ainsi *« compte tenu du contexte social, économique et politique permettre aux personnes d'œuvrer avec d'autres pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent à elles [...] et ainsi faire société et sortir des impasses de l'intervention sociale individuelle »*

**Alain Cantarutti, Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux*

Développer le pouvoir d'agir individuel et collectif des personnes, c'est soutenir les habitants dans des actions d'émancipation et d'affranchissement des obstacles concrets qu'ils rencontrent au quotidien. En faisant appel aux ressources et aux capacités des personnes, il s'agit de leur permettre de gagner en autonomie pour accéder à leurs droits, accompagner leurs enfants dans leur parcours éducatif et scolaire ou encore se mobiliser pour améliorer leur cadre de vie...

Un Centre Social intergénérationnel et familial ouvert à tous les habitants



Axe 1: Accéder
à ses droits



Axe 2: Grandir,
s'épanouir, réussir



Axe 3:
Vivre et
agir ensemble

Axe transversal :
Accueillir, Communiquer, Travailler ensemble



AXE 1 : Accéder à ses droits

	*	2021	2022	2023	2024
Enjeu n° 1 : Favoriser l'accès aux droits et accompagner vers l'autonomie					
Développer l'inclusion numérique					
01. Les actions individuelles et collectives d'accès au numérique	E				
Accompagner vers l'autonomie les personnes dans leurs démarches de vie quotidienne					
02. La contribution à l'offre globale d'apprentissage du français	NA				
03. Quel accompagnement individuel ?	NA				
04. Les actions de prévention et d'information santé	E				
Accompagner et soutenir la mobilité des personnes					
05. Les actions « mobilité »	E				
06. L'accompagnement aux départs en vacances	NA				
Favoriser l'insertion socioprofessionnelle					
07. L'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle	E				
08. L'accès aux modes de garde pour favoriser l'insertion des femmes	NA				
09. L'accompagnement et la mise en réseau des animateurs	E				

* E : évolution d'une action existante / NA : nouvelle action / AE : action existante



AXE 2 : Grandir, s'épanouir, réussir

* 2021 2022 2023 2024

Enjeu n° 2 : Accompagner les parents (fonction parentale, épanouissement personnel)

Soutenir l'exercice de la fonction parentale

01. L'accueil et l'accompagnement individuel des familles

E

02. Les cafés des parents et les rencontres thématiques

E

03. Les ateliers, sorties et séjours parents-enfants

E

Favoriser l'épanouissement personnel et prévenir l'épuisement parental

04. Le groupe d'échange entre femmes « Elles »

E

03. Les ateliers, sorties et séjours parents-enfants

Renforcer les liens intra et inter familiaux

05. Le « CP des parents »

NA

03. Les ateliers, sorties et séjours parents-enfants

Faciliter l'insertion socio-professionnelle des parents - Cf accès aux droits

Dynamiser le partenariat autour des questions de parentalité

06. L'animation des partenariats intervenant dans le champ de la famille

NA

Enjeu n° 3 : Participer à la socialisation et à l'éducation des jeunes enfants

Articuler, valoriser et développer les actions « petite enfance » favorisant l'épanouissement des 0-6 ans

07. Les actions « Matin Câlin » et « Découvert'ures »

E

08. Le renforcement du partenariat autour de « Bébé Bouquine »

E

09. Le partenariat et les projets à destination des 0-6 ans

E

Enjeu n° 4 : Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement

Soutenir les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire

10. La coordination des actions d'accompagnement scolaire	NA			
11. L'accompagnement scolaire de l'élémentaire au lycée	E			
12. Le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale et la Classe Passerelle	AE			

Accompagner les parents à s'impliquer dans le suivi de la scolarité de leur enfant

11. L'accompagnement scolaire de l'élémentaire au lycée				
05. Le CP des parents (fiche commune avec fonction parentale)				

Prévenir les situations de décrochage scolaire et de marginalisation

13. L'accompagnement au passage au collège	NA			
14. L'accompagnement à l'orientation en 3ème	E			
15. Les actions de prévention du décrochage	NA			

Développer l'offre de loisirs

16. L'accueil de loisirs et les séjours jeunes 11-17 ans	E			
17. Les accueils libres jeunes	NA			
18. Les activités de loisirs pour tous les enfants et les jeunes	E			

Accompagner la citoyenneté et favoriser les initiatives des Jeunes

L'accompagnement de projets de jeunes (cf axe 3 vivre et agir ensemble)

* E : évolution d'une action existante / NA : nouvelle action / AE : action existante



AXE 3 : Vivre et agir ensemble

* 2021 2022 2023 2024

Enjeu n°5 : Favoriser les occasions de rencontre de faire ensemble

Développer le lien social et la solidarité

01. L'animation de l'espace public	E				
02. Les sorties pour tous	AE				
03. L'entraide entre habitants	E				
04. Les espaces jardinés	E				
05. Les ateliers « apprendre en faisant »	E				

Enjeu n°6 : Favoriser le pouvoir d'agir

Développer la participation et l'implication des habitants

06. La création et l'animation d'un comité d'usagers	NA				
07. L'accompagnement des collectifs d'habitants	E				
08. Agir sur son cadre de vie	E				
09. L'accompagnement de projets de jeunes	NA				
10. La formation des acteurs au développement du pouvoir d'agir	NA				
11. Le soutien à la vie associative	NA				

* E : évolution d'une action existante / NA : nouvelle action / AE : action existante

AXE TRANSVERSAL : Pôle ressource

	*	2021	2022	2023	2024
Enjeu n°7 : Accueillir					
Définir la notion et la fonction d'accueil sur le territoire					
01. La fonction accueil	NA				
Favoriser l'appropriation du centre social par les habitants et partenaires					
02. L'aménagement et l'animation d'espaces accueils conviviaux	NA				
03. L'accueil des « nouveaux »	NA				
Enjeu n°8 : Communiquer					
Développer une communication accessible à tous					
04. La définition d'un plan de communication	NA				
05. Un journal de territoire multisupport	E				
06. Un réseau d'habitants relais	NA				
La création d'un guide de territoire (cf enjeu 9 travailler ensemble)					
Enjeu n°9 : Travailler ensemble					
Dynamiser et fédérer le partenariat					
07. Les temps d'interconnaissance entre acteurs	E				
08. La création d'un guide de territoire	NA				
09. L'accueil, l'accompagnement et la formation des bénévoles	NA				
La formation des acteurs au développement du pouvoir d'agir (cf axe 3)					
Le soutien à la vie associative (cf axe 3 vivre et agir ensemble)					

* E : évolution d'une action existante / NA : nouvelle action / AE : action existante



2.4. ORIENTATIONS THÉMATIQUES



2.4.1 Accéder à ses droits

Le contexte socio-économique de la société continue à se dégrader et la crise sanitaire que nous traversons a pour effet d'augmenter les inégalités sociales, la précarité, la pauvreté, l'exclusion. Par ailleurs, les administrations rentrent maintenant dans l'ère du tout numérique en dématérialisant leurs services à la population. Ainsi, les questions d'accès aux droits sont au cœur des préoccupations et de l'action du centre social.

*« Les droits sociaux peuvent être définis comme l'ensemble des droits dont bénéficie un citoyen dans ses relations avec les autres individus, avec des groupes ou avec l'État [...] ils ne peuvent être réalisés que si les pouvoirs publics fournissent des prestations permettant de les garantir tout au long de la vie du citoyen » **
Pierre Tourev

Compte tenu de l'étendue de son champ d'intervention (logement, santé, emploi, famille, consommation, handicap, vieillissement, accueil des migrants...), l'accès aux droits présente de multiples enjeux :

- l'accès à l'information, communication et compréhension ;
- l'égalité dans l'accès aux droits ;
- la lutte contre le non-recours aux droits ;
- la confiance en soi, l'autonomie et l'émancipation.

Depuis plusieurs années, les maisons de quartiers se préoccupent, avec parfois des difficultés, de l'accès aux droits des habitants, en collaboration avec les institutions et associations qui œuvrent sur le territoire.

Pour autant, au vu d'un contexte socio-économique difficile et de failles dans les dispositifs de droit commun, les habitants sollicitent de plus en plus les Agents de Développement Social.

Au cours du diagnostic de territoire, de nouvelles demandes et pistes d'actions sont apparues avec un point clé : la dématérialisation.

Les habitants les plus précaires, les habitants qui sont peu à l'aise avec les outils numériques et les habitants qui ne bénéficient pas d'un accès internet rencontrent des difficultés et abandonnent leurs démarches auprès des services publics. Quand ils poussent les portes des maisons de quartier, c'est souvent qu'ils se retrouvent acculés, que la situation est inextricable tant les problèmes ont pu être cumulés, ignorés.

L'ampleur de la situation amène donc le centre social à proposer un plan d'actions diversifié.



2.4.2 Grandir, s'épanouir, réussir

A travers des projets familles et jeunesse transversaux et ambitieux, nous souhaitons faire du centre social un lieu d'épanouissement, d'autonomie et de réussite pour les familles, les enfants et les jeunes. Cet axe est résolument tourné vers l'avenir. L'enfance et la jeunesse sont des ressources indispensables pour le développement de notre territoire.

Il appartient à l'ensemble des acteurs éducatifs, les parents en premier lieu, d'accompagner les enfants, les jeunes, pour qu'ils acquièrent de la confiance en eux et qu'ils puissent s'épanouir et s'accomplir pleinement, humainement, socialement, professionnellement au sein de notre société. Investir dans la continuité de l'éducation constitue un enjeu majeur dans la construction, le développement, l'épanouissement des enfants et des jeunes.



Le centre social n'a pas vocation à se substituer à la famille, pilier fondamental de cette éducation. En s'appuyant sur les établissements scolaires et les forces vives du territoire qui œuvrent et s'investissent sur les questions liées à l'enfance et la jeunesse, le centre social entend écouter, soutenir et accompagner les parents dans leurs préoccupations quotidiennes : vie de famille, accès aux modes de garde, réussite de leurs enfants... Il entend également être au plus près des jeunes, soutenir leur autonomisation en développant des actions concertées avec tous les acteurs qui participent à l'environnement social des adolescents et des jeunes adultes.

La société actuelle est confrontée à des évolutions importantes dans le domaine de la famille (modification du modèle parental) et la réalité du quotidien ne permet pas forcément de se projeter (chômage, logement, santé...), fragilisant ainsi certains foyers. Nous portons une attention particulière aux familles et jeunes les plus vulnérables mais le centre social s'adresse à tous dans le but de maintenir et de favoriser le « bien vivre ensemble ».

2.4.3 Vivre et agir ensemble

Le « social » du centre social c'est celui du « vivre ensemble » et de la solidarité active. C'est ce « vivre ensemble » que le centre social devra accompagner, développer, faciliter, défendre, en lien et en complémentarité avec les partenaires et acteurs du territoire. Le diagnostic du territoire a en effet permis d'identifier des publics différents vivant en proximité mais qui souvent ne se côtoient pas, parfois ne se comprennent pas. Permettre **la rencontre et la mixité** pour se connaître, se respecter, vivre ensemble et s'enrichir mutuellement sera un enjeu majeur pour le territoire :

- mixité sociale et économique : les écarts sont nombreux et le territoire est composé d'habitants en situation de précarité (deux Quartiers Politique de la Ville Saint-Jacques Nord et Fontaine du Bac) et d'habitants plus aisés;
- mixité des âges : le territoire est composé d'une moitié plutôt jeune et d'une moitié plutôt âgée. Les rencontres et échanges intergénérationnels constituent un enjeu du vivre-ensemble sur ce territoire ;
- mixité anciens/nouveaux habitants : entre les « anciens » installés depuis des décennies mais parfois isolés et les « nouveaux » récemment arrivés ou qui vont arriver, il nous faut répondre aux besoins de tous, permettre la rencontre de ces différents publics et favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux dans un territoire qu'ils ne connaissent pas ;
- mixité culturelle : il existe différentes cultures au sein de nos quartiers qui constituent une réelle richesse à cultiver.

Bien au-delà de la simple préservation d'une fragile paix sociale, le centre social, en créant des occasions de rencontre et d'échange vise à estomper les craintes réciproques et à renforcer un sentiment d'appartenance à un même territoire, à une communauté locale, en direction d'un seul et même avenir qui doit être construit par tous, pour tous.



**ET DEMAIN
ON FAIT QUOI ?!**



**PROJETS SPÉCIFIQUES
ET TRANSVERSAUX**

3.1.1. Rappel des éléments « diagnostic-enjeux » spécifiques

Les deux quartiers « politique de la ville » Saint-Jacques et la Fontaine du Bac ont des profils « familles » différents, comme en atteste les indicateurs ci-dessous.

Saint-Jacques se dissocie assez peu du profil « familles » de la ville et de la métropole, en dehors d'un indice jeunesse plus élevé et de difficultés plus prononcées sur les questions de réussite scolaire et de décrochage.

La Fontaine du Bac est dans un profil plus classique des QPV, mais dans une proportion moindre que les autres QPV clermontois (quartiers nord et Gauthière). Malgré tout, trois éléments ressortent sur le territoire : sa jeunesse, le poids des familles monoparentales et familles nombreuses, et surtout le décrochage scolaire.

Pour les deux quartiers, il est nécessaire de rappeler la sensibilité des indicateurs de précarité particulièrement élevés (cf. chiffres clefs p.10/11), notamment sur Saint-Jacques.

Indicateurs clefs "familles" complémentaires (données SIG Ville - Insee / version 2019-2020)	QPV Saint Jacques	QPV Fontaine du Bac	Ville de Clermont-Fd	Métropole Clermont
Part des moins de 25 ans	36%	38%	35%	31%
Indice jeunesse (- de 20 ans / 60 ans et +)	1,5	1,6	1,0	0,9
Part des familles monoparentales / CAF	11%	19%	11%	12%
Part des couples avec enfants / CAF	17%	28%	18%	25%
Part des couples avec 3 enfants et + / CAF	7%	11%	6%	6%
Taux de retard à l'entrée en 3ème	28%	nc	18%	13%
Part des 16 à 25 ans non scolarisés et sans emploi	28%	40%	11%	11%

Il faut rappeler que le territoire d'intervention du centre social ne se limite pas aux quartiers politique de la ville, notamment sur Saint-Jacques.

Sur un aspect plus qualitatif, les acteurs font remonter, sur la question « familles », plusieurs enjeux au regard des besoins et des problématiques relevés, et notamment :

- de soutenir et accompagner les parents, notamment les jeunes parents ;
- de mettre en place des actions en direction de la petite enfance ;
- d'accompagner et soutenir notamment les femmes dans une plus grande insertion sociale et professionnelle, en permettant une meilleure conciliation vie familiale, vie personnelle et vie professionnelle ;
- de partager et d'investir l'espace public en famille ;

- d'accompagner la réussite des enfants et des jeunes avec un travail spécifique auprès des jeunes filles ;
- de favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle.

Au-delà de ces thématiques, d'autres enjeux traversent et doivent marquer le projet « familles » :

- la question de l'accueil et de l'écoute des familles ;
- les questions de dynamiques partenariales (cohérence, complémentarité, coordination, chef de file, pôle ressources...) ;
- une meilleure communication entre acteurs mais également en direction des habitants ;
- le pouvoir d'agir des familles.

Enfin, la notion de territoire sud reste à travailler, en particulier sur les coopérations entre les deux quartiers « politique de la ville », mais aussi sur des territoires au-delà des QPV (les franges).

L'enquête habitants montre par ailleurs une forte demande :

- d'activités parents-enfants, notamment pour les familles monoparentales ;
- de temps de rencontres et d'échanges entre parents autour de thématiques qui les concernent ;
- de sorties et de temps de loisirs en famille.

3.1.2. Orientations générales et arbre d'objectifs

Le « projet familles » fait partie intégrante du projet social et s'appuie sur les objectifs et actions de celui-ci. S'agissant de nos premiers agréments « centre social » et « animation collective famille », la priorité en 2021 sera de définir les missions et de structurer le pôle familles.

Il nous faudra dans un premier temps consolider et coordonner les actions existantes au sein du centre social avant d'envisager une phase de développement avec les acteurs du territoire impliqués dans le champ de la famille.



Au regard du diagnostic partagé et lors des tables-rondes avec les partenaires, nous avons fixé les objectifs suivants pour les quatre prochaines années :

- Accueillir les familles
- Accompagner les parents (fonction parentale, épanouissement personnel)
- Participer à la socialisation et à l'éducation des jeunes enfants
- Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement
- Favoriser le pouvoir d'agir des familles

Objectif 1 : Accueillir les familles

Favoriser l'appropriation du centre social par les familles

L'aménagement et l'animation d'espaces accueils conviviaux (AXE TRANSVERSAL - Pôle ressources - 02)

L'accueil des « nouveaux » (AXE TRANSVERSAL - Pôle ressources - 03)

Objectif 2 : Accompagner les parents (fonction parentale et épanouissement personnel)

Soutenir l'exercice de la fonction parentale

01. L'accueil et l'accompagnement individuel des familles
02. Les cafés des parents et les rencontres thématiques
03. Les ateliers, sorties et séjours parents-enfants

L'accompagnement aux départs en vacances (AXE 1 - Accéder à ses droits - 07)

Favoriser l'épanouissement personnel et prévenir l'épuisement parental

04. Le groupe d'échange entre femmes « elles »
03. Les ateliers, sorties et séjours parents-enfants

L'accompagnement aux départs en vacances (AXE 1 - Accéder à ses droits - 07)

Renforcer les liens intra et inter familiaux

05. Le CP des parents
03. Les ateliers, sorties et séjours parents-enfants

L'accompagnement aux départs en vacances (AXE 1 - Accéder à ses droits - 07)

Développer le lien social et la solidarité

L'animation des espaces publics (AXE 3 - Vivre et agir ensemble - 01)

Les sorties pour tous (AXE 3 - Vivre et agir ensemble - 02)

L'entraide entre les habitants (AXE 3 - Vivre et agir ensemble - 03)

Les espaces jardinés (AXE 3 - Vivre et agir ensemble - 04)

Faciliter l'insertion socio-professionnelle des parents

La contribution à l'offre globale d'apprentissage du français (AXE 1 - Accéder à ses droits - 02)

L'accès aux modes de garde pour l'insertion des femmes (AXE 1 - Accéder à ses droits - 09)

Dynamiser le partenariat autour des questions de parentalité

06. L'animation des partenariats intervenant dans le champ de la famille

Objectif 3 : Participer à la socialisation et à l'éducation des jeunes enfants

Articuler, valoriser et développer les actions « petite enfance » favorisant l'épanouissement des 0-6 ans

07. Les actions Matin Câlin et Découvert'ures

08. Le renforcement du partenariat autour de Bébé Bouquine

09. Le partenariat et les projets à destination des 0-6 ans

Objectif 4 : Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement

Soutenir les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire

10. La coordination des actions d'accompagnement scolaire

11. L'accompagnement scolaire de l'élémentaire au lycée

12. Le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale

Accompagner les parents à s'impliquer dans le suivi de la scolarité de leur enfant

11. L'accompagnement scolaire de l'élémentaire au lycée

05. Le CP des parents (fiche commune avec fonction parentale)

Prévenir les situations de décrochage scolaire et de marginalisation

13. L'accompagnement au passage au collège

14. L'accompagnement à l'orientation en 3ème

15. Les actions de prévention du décrochage

Développer l'offre de loisirs

18. Les activités de loisirs pour tous enfants et les jeunes

Objectif 5 : Favoriser le pouvoir d'agir des familles

Développer l'implication et la participation des familles

La création et l'animation d'un comité d'usagers (AXE 3 - Vivre et agir ensemble - 06)

L'accompagnement des collectifs d'habitants (AXE 3 - Vivre et agir ensemble - 07)

Agir sur son cadre de vie (AXE 3 - Vivre et agir ensemble - 08)

Le référent Familles a pour missions de :

- Assurer une veille concernant les problématiques des familles sur le territoire ;
- Développer des actions collectives en réponse aux besoins exprimés ;
- Coordonner l'ensemble des actions relevant de la famille et de la parentalité au sein du centre social, et être ressource pour l'équipe ;
- Structurer et animer le partenariat dans le champ de la famille à l'échelle du territoire.



3.2. PROJET ACCUEIL ET POLE RESSOURCES



3.2.1. Rappel des éléments « diagnostic-enjeux » spécifiques

Le territoire sud de la ville de Clermont-Ferrand est structuré autour de deux équipements de proximité : une maison de quartier à Saint-Jacques et une autre à la Fontaine du Bac.

Dans les faits, ces deux équipements sont déjà bien identifiés et reconnus par les habitants comme des lieux de rencontres/échanges/activités et des lieux d'aide et d'accompagnement.

A titre d'exemple, la fréquentation moyenne à la Fontaine du Bac (avant l'épidémie de la Covid) était de 350 passages par semaine (entre 9h et 18h), avec des demandes très diverses (renseignements, réclamations, consultations PC, aide/accompagnement/orientation, impressions/photocopies de documents, rencontres/RDV avec un professionnel, inscriptions et/ou participation aux activités/ateliers, ...). Après 18h, des activités ont lieu en portage direct ou associatif dans les locaux de la maison de quartier telles que l'accompagnement à la scolarité collèges et lycée, activités techniques (hip-hop, lutte, pancrace ...).

Physiquement, l'accueil n'est pas identifié de la même manière sur les deux structures ; l'adaptation des locaux actuels à la logique « centre social », notamment à la maison de quartier de Saint-Jacques, interroge.

Il en est de même pour les outils de suivi de l'accueil et les modes de comptabilisation. Tout cela demande à être amélioré et harmonisé.

Un 1^{er} groupe de travail a été mis en place et animé sur 2020. Dans un premier temps, il a permis de présenter et échanger autour de la définition et des fondamentaux de la fonction « accueil » dans un centre social.

Dans un second temps, il a permis et doit permettre de travailler sur une vision partagée du concept « accueillir » pour les mois à venir :

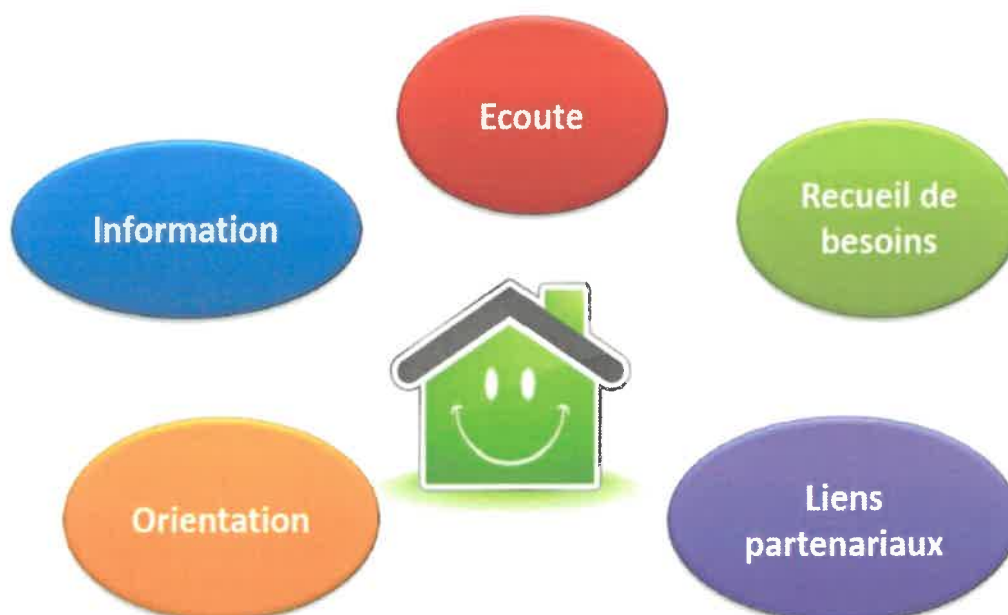
- différence entre accueil de 1^{er} niveau et 2^{ème} niveau ;
- freins/contraintes et forces/perspectives actuels de l'équipe ;
- analyse des écarts ou points d'achoppement entre l'accueil existant et la fonction à atteindre ;
- organisation des différents espaces ;
- création d'outils partagés et adaptés.

Le groupe de travail est toujours actif sur l'année 2021 pour approfondir les différents points évoqués ci-avant, dans une approche de progression pédagogique en équipe.

Au-delà des équipements de proximité, et en complément, les acteurs et les habitants font remonter plusieurs besoins et problématiques, notamment :

- le déficit de lieux de vie conviviaux intérieurs ou extérieurs (espaces communs) ;
- un besoin de repérage et de mobilisation des « invisibles » ;
- un besoin d' « aller vers » les habitants (en proximité de leur lieu d'habitation) et d'investir les espaces publics / verts ;
- un besoin important de lutte contre la fracture numérique et l'aide aux démarches administratives, dans une relation de proximité et de confiance ;
- la nécessité de travailler les articulations entre suivi individuel et projets collectifs ;
- la nécessité de reconnaître la fonction accueil comme essentielle ;
- un manque de coordination, de complémentarité et de communication entre tous les acteurs du territoire ;
- un déficit d'information et de communication en direction des habitants sur ce qui existe (actions des maisons de quartier et des autres acteurs du territoire), avec des modes de communication peu diversifiés ;
- un déficit autour du pouvoir d'agir des habitants (faible représentativité de la diversité de la population dans les différentes instances, sur-sollicitation des habitants déjà identifiés, défiance habitants/institutions, peu d'actions menées actuellement dont les habitants sont à l'origine...).

En résumé, l'accueil c'est le point central de la maison



3.2.2. Orientations générales et arbre d'objectifs

Au regard des éléments du diagnostic posés, le projet Pôle ressources s'inscrit dans une triple orientation : accueillir, communiquer et travailler ensemble.

L'accueil est une mission centrale et essentielle du centre social dans et hors les murs. Il doit permettre de créer les conditions nécessaires à la qualité de liens et de services rendus aux usagers et habitants du territoire : « *accueillir partout, tout le temps et par tous* ». Il doit également permettre de repérer des besoins, de constater les évolutions des quartiers et de mettre en œuvre, si besoin est, des réponses individuelles et collectives.

L'ouverture du centre social à l'ensemble de la population du territoire sud, quel que soit l'âge, le genre, la catégorie sociale, l'origine culturelle, l'ancienneté sur le quartier, le lieu de résidence constitue le pilier central du présent projet social. Cette « ouverture à tous » est complémentaire à une attention spécifique et à la prise en compte des publics les plus vulnérables.

Accueillir
Définir la notion et la fonction d'accueil sur le territoire
01. La fonction accueil
Favoriser l'appropriation du centre social par les habitants et partenaires
02. L'aménagement et l'animation d'espaces accueils conviviaux
03. L'accueil des « nouveaux »

Face à la méconnaissance des services et activités proposées (maisons de quartier et différents partenaires), il apparaît fondamental de mettre en œuvre une communication efficace sur l'ensemble du territoire, et accessible à l'ensemble des publics. Cela passe par la diversité et l'adaptation des supports selon les générations, la maîtrise de la langue, les usages et les cibles (habitants, partenaires, équipe interne).

Communiquer

Développer une communication accessible à tous

04. La définition d'un plan de communication

05. Un journal de territoire

06. Un réseau d'habitants relais

08. La création d'un guide de territoire

Coordonner et fédérer le partenariat est un des axes forts du présent projet social, notamment sur le quartier de Saint-Jacques. A côté du partenariat d'échange d'information et autour d'actions ponctuelles, le partenariat d'alliance sera particulièrement recherché et à développer, dans le respect des missions de chacun.

Une attention spécifique portera sur le soutien associatif, et notamment sur la dynamisation et le renouvellement du bénévolat dans une approche de « pouvoir d'agir » des habitants.

Travailler ensemble

Dynamiser et fédérer le partenariat

07. Les temps d'interconnaissance entre acteurs

08. La création d'un guide de territoire

09. L'accueil, l'accompagnement et la formation des bénévoles

La formation des acteurs au développement du pouvoir d'agir (AXE 3 - 10)

Le soutien à la vie associative (AXE - 11)

Lors de la rédaction de ce projet social, nous avons fait le choix de ne pas développer d'axe spécifique à la jeunesse, tant les thématiques abordées nous semblent transversales, notamment les enjeux relatifs au vivre ensemble sur le territoire.

Toutefois, la jeunesse par ses spécificités, par ses attentes et ses inquiétudes, nécessite un accompagnement, une attention particulière, portée par la mission jeunesse. La création de cette mission en 2016 au sein du territoire sud a en effet permis de développer des actions jeunesse diversifiées en répondant aux attentes des 11-25 ans : les jeunes recherchent des espaces pour se retrouver et découvrir, pratiquer et mettre en place des activités et projets.

Auprès des agents de développement jeunesse, ils recherchent le soutien, l'écoute et l'accompagnement d'adultes qui ne les jugent pas, et avec qui il peut y avoir moins de tensions que dans le milieu familial, scolaire, professionnel. Les plus âgés sont en demande d'informations concernant l'accès à leurs droits et notamment l'accès à l'emploi.

La jeunesse a besoin d'être accompagnée pour s'inscrire dans notre société en faisant rayonner autour d'elle les valeurs positives dont elle est porteuse. Les jeunes sont les premiers à être concernés par l'évolution de la société (celle de la famille, du travail, des nouvelles technologies, de l'environnement), comme en témoignent leurs principales inquiétudes révélées par l'enquête que nous avons menée auprès d'eux dans le cadre du diagnostic. A leur contact, nous sommes dans une position d'observateurs privilégiés du changement sociétal.

Aussi, pour le centre social, accompagner la jeunesse est une priorité afin de contribuer à la construction du monde d'aujourd'hui et de demain.

Sur le territoire, cela est d'autant plus nécessaire du fait du poids démographique que représentent les jeunes. De plus, le renouvellement urbain du quartier Saint-Jacques et la construction de nouveaux logements à la Fontaine du Bac et en marge des deux quartiers annoncent l'arrivée de nouveaux jeunes.



Le défi pour le centre social sera d'être en capacité de continuer à accueillir les jeunes habitués à fréquenter nos structures, tout en allant à la rencontre des « invisibles », des jeunes les plus éloignés des institutions, mais aussi de s'ouvrir à plus de mixité, notamment en direction des étudiants très représentés sur notre territoire.

La jeunesse est multiple et nous avons pu avoir tendance dans le passé, à nous focaliser sur la jeunesse « à problèmes » : problèmes scolaires, problèmes d'orientation, problèmes professionnels, problèmes d'incivilités...

Pour accompagner ces transformations, le centre social s'engage, au quotidien et dans la durée, à être à l'écoute des jeunes et à porter avec eux l'ambition de réaliser des projets innovants, solidaires et ouverts sur le monde.

Cela permettra également de poursuivre ce changement de regard sur la jeunesse, la regarder comme positive, porteuse de l'avenir plus que comme source de nuisance ; mais aussi de faire prendre conscience aux jeunes du rôle qu'ils peuvent jouer sur la scène publique en participant à des projets construits par eux et ayant un impact positif large.

Le projet Jeunesse au sein du projet social a pour objectif de mettre en place une politique Jeunesse cohérente sur le territoire en concertation avec l'ensemble des professionnels du centre social et des acteurs locaux.

Il a pour but d'accompagner les jeunes de 11 à 25 ans et de mettre en place des actions, de s'impliquer dans des actions existantes où doit raisonner la question de la jeunesse.

Il devra répondre aux besoins et attentes exprimées par les jeunes et leurs parents en lien avec les orientations municipales.

Le projet jeunesse s'articule ainsi autour de 3 enjeux :



S'ÉPANOUIR

Contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes sur le territoire



RÉUSSIR

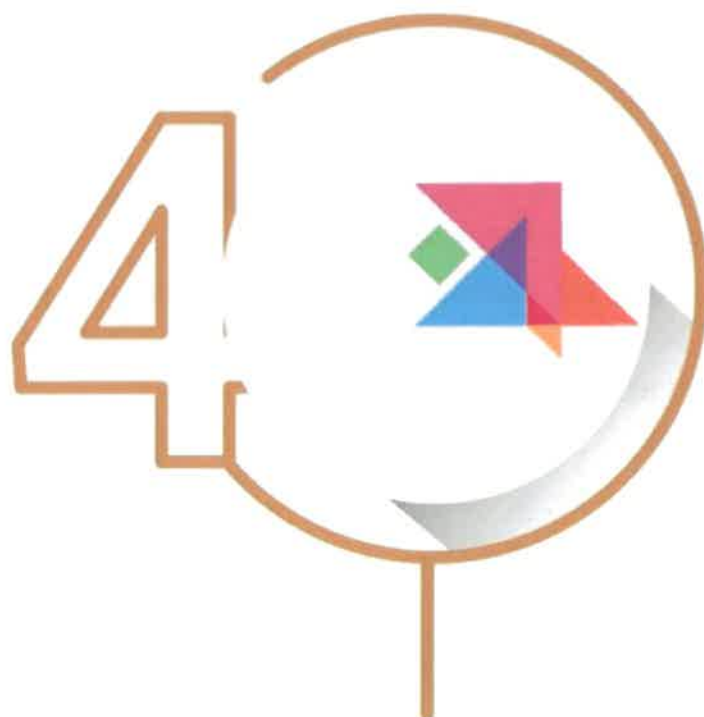
Accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie



S'ENGAGER

Favoriser l'implication et l'engagement des jeunes dans la vie locale

**ET DEMAIN
ON FAIT QUOI ?!**



**FICHES ACTIONS
PAR THÉMATIQUE**

AXE 1 - Favoriser l'accès aux droits

01. Les actions individuelles et collectives d'accès au numérique

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Ces dernières années, les accès dématérialisés aux services publics se sont multipliés, l'usage du numérique n'est plus une option mais une exigence que ce soit pour accéder à ses droits, à un emploi à l'éducation.</p> <p>Nos espaces numériques sont aujourd'hui inadaptés aux évolutions des outils (absence de Wifi, ordinateurs sous Windows 7) et ne répondent plus complètement aux attentes du public et aux évolutions des usages.</p>		<p>Développer l'inclusion numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter et moderniser les espaces dédiés à l'accès numérique • Accompagner dans les démarches administratives en ligne • Développer des actions collectives en réponse aux besoins des habitants • Développer des accompagnements individualisés ou collectifs adaptés 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
<p>L'action s'adresse prioritairement aux habitants du territoire. (adultes et jeunes)</p>	<p>L'action répond à plusieurs usages distincts et néanmoins complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition de ressources matérielles pour les usagers qui n'en disposent pas (PC, connexion internet, imprimante et scanner) ; - l'accompagnement aux démarches administratives en ligne ; - l'apprentissage des connaissances de bases (formation et initiation collectives) ; - l'accompagnement à la recherche d'emploi (création de CV, lettre de motivation, candidature en ligne) ; - séances thématiques (sécurité, utilisation des outils numériques mobiles : tablettes, téléphones, applications, réseaux sociaux). 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat Potentiel	
<p>2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipement Wifi - acquisition tablettes - accessibilité réseaux sociaux <p>2022 candidature à appel à projet</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ADS référent • 1 animateur par MQ (10h par semaine) • Vacataires <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconfiguration des salles dédiées au numérique • Acquisition de matériel de projection 	<ul style="list-style-type: none"> - Mednum 63 - Emmaüs Connect - Chom'actif - CLCV - Clermont Auvergne Métropole (réseau des médiathèques) 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>La médiation numérique en centre social est transversale. Elle irrigue l'ensemble des actions et secteurs des centres.</p> <p>En effet, le centre social peut être à l'origine et partie prenante de la mise en place de projets numérique de territoire.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation libre des espaces numériques • Nombre de bénéficiaires des accueils individuels • Nombre de sessions collectives mises en place • Assiduité lors des sessions collectives • Nombre de partenaires impliqués dans les informations collectives <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aisance/Autonomie face aux outils numériques • Satisfaction à l'issue des ateliers collectifs 	
Freins à lever			
<p>Structuration d'une relation privilégiée avec la Direction des Usages Numériques (DUN) : avis d'expert ;</p> <p>Des moyens humains et matériels à renforcer pour pouvoir répondre à la demande croissante d'accompagnement .</p>			

AXE 1 - Favoriser l'accès aux droits

02. La contribution à l'offre globale d'apprentissage du français

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>De nombreuses demandes des habitants concernent leur volonté d'apprendre rapidement les bases de la langue française pour être plus autonome dans leur vie quotidienne.</p> <p>De plus, FIT Formation a clairement exprimé la volonté de développer des actions FLE et le français vie quotidienne sur les quartiers lors des tables rondes.</p>		<p>Analyser la typologie des demandes et accompagner vers l'autonomie les personnes dans leurs démarches de vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une meilleure connaissance de l'offre d'apprentissage pour contribuer à mieux orienter le public et fluidifier l'articulation avec les différents acteurs et dispositifs existants ; • Favoriser l'accès à l'autonomie pour des publics issus de l'immigration par l'acquisition de savoirs linguistiques ; • Favoriser la proximité de l'offre auprès du public ; • Proposer une offre complémentaire adaptée aux besoins réels du public. 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Adultes bénéficiaires sur orientation des prescripteurs ou particuliers usagers du centre social ou habitants du territoire.</p> <p>Une attention particulière est portée aux parents d'enfants scolarisés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'ensemble des dispositifs et actions concernant l'apprentissage du français ; - Contribuer à alimenter le diagnostic concernant les différents types de demandes auprès de FIT (projet social, projet professionnel, ...) - Poursuivre les orientations sur la plateforme FIT et sur l'OEPRE (prescriptions) ; - Développer les liens avec les ateliers à visée d'insertion socio-professionnelle dispensés par SAMA deux fois par semaine dans nos locaux ; - Développer, avec les partenaires, des nouveaux ateliers en lien avec les besoins repérés en français vie quotidienne (FIT, café FLE, OEPRE). 	
Échéancier	Moyens / Ressources internes		Partenariat
<p>2021 : connaissance des dispositifs, prescriptions, alimenter le diagnostic, développer les liens</p> <p>2022 : nouveaux ateliers si nécessaire</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 ADS référents <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de salles • Budget convivialité • Rémunération d'interventions si nécessaire 		<ul style="list-style-type: none"> - FIT Formation - SAMA - Collège Baudelaire (OEPRE) - Associations intervenant sur cette thématique
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Insertion sociale ;</p> <p>Rencontres, échanges, partage des pratiques culturelles permettant la prévention des discriminations ;</p> <p>Implication des apprenants au sein du centre social.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de propositions d'actions • Nombre de participants fréquentant les ateliers • Nombre de prescriptions <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des partenaires associés • Proximité résidentielle • Assiduité des participants 	
Freins à lever			
<p>Nécessité d'accueil des enfants non scolarisés pendant les ateliers.</p>			

AXE 1 - Favoriser l'accès aux droits

03. Quel accompagnement individuel ?

 Projet Animation Collective Famille
 Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Lors des différents temps du diagnostic aussi bien avec les partenaires que lors de l'évaluation en interne, il est apparu important de redéfinir et de développer les permanences au sein des structures en lien avec les différents partenaires présents ou non sur le territoire Sud.</p>		<p>Accompagner vers l'autonomie les personnes dans leurs démarches de vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une connaissance fine des dispositifs et partenaires institutionnels et associatifs privilégiés afin d'orienter au mieux le public • Travailler en lien avec les partenaires de l'action sociale et les partenaires présents sur le centre social pour mieux orienter et articuler les interventions de chacun • Se former régulièrement à la connaissance des droits et leur évolution (droit de la famille, droits des étrangers ...) • Contribuer à la création et à la dynamisation d'un réseau des acteurs (institutionnels et société civile) relevant du droit des étrangers dans le but d'orienter au mieux • Maintenir les permanences de suivis individuels réalisées par les ADS • Maintenir les permanences sociales réalisées par les partenaires • Développer la présence d'autres partenaires (ponctuelle ou régulière) : CPAM ? CARSAT ? CAF ? ... 	
Public cible		Présentation de l'action	
<p>Tout public</p> <p>Attention particulière : droits des étrangers</p>		<p>Déterminer le contenu du suivi individuel effectué par les ADS.</p> <p>Le centre social propose des permanences hebdomadaires sur rendez vous, en parallèle des permanences déjà réalisées par les partenaires. Les permanences sont réalisées par les ADS (entretiens d'écoute, accompagnement dans les démarches, parentalité, veille sociale, orientation sur les actions collectives...).</p> <p>Le centre social accueille des permanences de partenaires (PLIE, Mission locale, CIDFF, Job Agglo, ASV...). Il conviendra de travailler en lien avec ces organismes afin que leurs interventions actuelles ne soient plus que de la mise à disposition de bureaux mais une réelle collaboration permettant une orientation, un suivi des personnes, un lien entre l'accompagnement individuel et l'accès aux actions collectives en fonction des besoins partagés mais également la construction d'actions partagées.</p>	
Échéancier		Moyens / Ressources internes	Partenariat
2021/2024		<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADS du territoire • Professionnel référent <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bureau des permanences • Matériel informatique 	<ul style="list-style-type: none"> - CDAD - L'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs (dont ceux déjà présents dans les maisons de quartier) qui peuvent être relais d'information
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Répondre à la demande des habitants pour les accompagner dans les démarches pour accéder à leurs droits, meilleure prise en compte globale de leurs besoins et efficience à l'accès aux droits, offrir une meilleure orientation ;</p> <p>Connaître les missions de chacun, accroître le partenariat, diversifier les relations.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes reçues lors des permanences • Nombre d'orientations et de prescriptions réalisées (PLIE, plateforme linguistique, ...) • Typologie des demandes • Nombre de rencontres centre social et intervenants 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des droits sociaux pour l'équipe du centre social • Autonomie des habitants dans les démarches • Meilleure interconnaissance des organismes et missions • Identification claire du rôle du centre social sur le territoire • Complémentarité dans l'accompagnement des habitants 	
<p>Volonté des différentes institutions de travailler ensemble dans ce domaine ;</p> <p>Disponibilités de salles ;</p> <p>Reconfiguration des salles ;</p> <p>Logistique.</p>			

AXE 1 Favoriser l'accès aux droits

04. Les actions de prévention et d'information santé

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Les informations santé sont des demandes émanant du diagnostic habitants et des retours partenaires.</p> <p>Ceux-ci, à la fois sur les questionnaires et dans les tables rondes, ont fait état de problématiques santé repérées notamment auprès du public jeunes mais également adultes. Les opérateurs santé du territoire peuvent proposer des actions collectives dans ce domaine.</p>		<p>Sensibiliser les habitants à la prévention santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions de prévention et d'information autour de besoins repérés par les professionnels et partenaires • Prévenir les conduites à risques (tous types d'addictions, et autres problématiques) présentes notamment au sein du public jeune • Diffuser les outils existants auprès des différents publics concernés (guide santé, plaquettes des organismes...) • Être relais auprès des habitants sur les actions organisées sur le territoire 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Tout public</p> <p>Attention particulière au public jeune</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et coordonner des séquences d'information et de sensibilisation sur des thèmes et besoins repérés (fake news, santé et nutrition, sommeil...) en lien avec les actions existantes sur le centre social ; - Participer au collectif santé Sud ; - Organiser des actions de prévention concernant les conduites à risques sur différentes thématiques en lien avec les collèges, sur l'accueil de loisirs jeunes (addictions aux jeux, cyberharcèlement). 	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
Rentrée 2021/2022	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels référents • Intervenants extérieurs <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux mis à disposition • Prestation de service pour les intervenants (hors contrat de ville) • Budget convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier Santé Ville Mutualité Française - Organismes référents dans le domaine de la prévention : Association CLCV, Anis Étoilé... - Collèges Baudelaire et Lucie Aubrac - Écoles du secteur - Services de la ville : mission sport, infirmières municipales, chargée de mission santé publique, coordinateur Contrat Local de Santé Mentale 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Modification comportementale induite par la mise en place des différentes séquences</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séquences mises en place • Nombre de participants • Nombre de partenaires impliqués <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication et participation des habitants lors des séquences • Acquisition de connaissances quant au thème exposé • Modification des comportements des participants • Qualité du partenariat 	
Freins à lever			
<p>Mobilisation du public</p>			

AXE 1 - Favoriser l'accès aux droits

05. Les actions « mobilité »

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>La mobilité est une condition fondamentale aux processus d'insertion sociale et professionnelle, au même titre que la santé, le logement ou la formation professionnelle. Le diagnostic et les rencontres avec les partenaires ont mis en lumière ces freins :</p> <ul style="list-style-type: none"> Couverture insuffisante des transports en commun pour certains besoins : horaires atypiques, zones non desservies... Difficultés à utiliser les transports en commun: temps, incompréhension, problème d'organisation. Périmètre de mobilité trop restreint pour les offres d'emploi... Difficultés financières: accès au permis B, achat et entretien d'un véhicule 		<p>Accompagner et soutenir la mobilité des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux habitants d'accéder à un moyen de déplacement en fonction de leurs besoins et moyens financiers Encourager l'utilisation des moyens de déplacements non motorisés et collectifs Permettre une plus grande autonomie dans ses déplacements Faciliter l'accès à la tarification solidaire de la T2C 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Tout public avec une attention particulière en direction des publics fragiles (difficultés financières et freins à la mobilité).</p>		<ul style="list-style-type: none"> Recenser les organismes ressources et les dispositifs existants (garage solidaire, prêt de véhicule, financements possibles, Pôle Emploi, Mission Locale ...) afin d'orienter et /ou prescrire vers les partenaires d'aide à la mobilité ; Coordonner les actions favorisant la mobilité comme le vélo école (FIT) et les ateliers d'auto réparation de « Tous deux roues » ; Réflexion autour de la mise en place de navette en minibus pour faciliter l'accès aux jobs d'été pour les jeunes (mais...) ; Faire le lien avec la T2C concernant l'accès à la tarification solidaire ; Utiliser les moyens de transport collectifs lors des différentes actions du Centre Social (sorties jeunes, familles...) ; Faire connaître l'offre de location de vélos électriques de la SMTC ; Sensibilisation aux risques de conduire sans permis / sans assurance. 	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>2021 (poursuite des actions et recensement)</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 professionnels référents : 1 par quartier Intervenants associatifs <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrat de ville Dispositifs individuels existants (pôle emploi, Mission Locale, SMTC, SNCF, pass' région...) 	<ul style="list-style-type: none"> FIT Formation T2C / SMTC Tous deux roues Vélocité Interprètes permis de conduire Plateforme Mobilité 63 CIDFF / Maison du droit Conseil Départemental / SNCF Permis à 1€ Coup de pouce vélo 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Autonomie des habitants dans leurs déplacements</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ateliers menés Assiduité des participants aux ateliers Nombre de partenaires associés Nombre de participants Nombre de prescriptions/orientations 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Ressentis/représentation/perception des bénéficiaires Autonomie des habitants Facilité de déplacement lié à la connaissance des dispositifs et aux aides financières 	
<p>L'adéquation entre les besoins et les offres de transport.</p>			

AXE 1 - Favoriser l'accès aux droits

06. L'accompagnement aux départs en vacances

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Depuis 1936 et les congés payés, les français ont pris l'habitude de partir en vacances en famille. Chômage, bas salaires, situation familiale et financière ne permettent malheureusement pas à tous de changer d'air. Il existe pour les mineurs quelques solutions mais on ne peut décemment limiter le droit au départ en vacances aux enfants. Par ailleurs dans la construction de la famille, il nous semble important qu'enfants et parents puissent partager ces moments, se construire des souvenirs communs. Il est aussi nécessaire de donner la possibilité à tous de partir, même quelques jours, dans un lieu qu'ils ne connaissent pas : les jeunes adultes, les familles, les seniors, y compris ceux souffrant de freins liés à la mobilité...</p>		<p>Accompagner et soutenir la mobilité des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux plus précis concernant les actions d'aide au départ en vacances sur le territoire • Être relais d'information des dispositifs et ou des structures proposant des séjours pour les familles. VACAF, secours populaire, centre de vacances... • Soutenir et accompagner les habitants dans l'organisation d'un séjour. Proposer, le cas échéant, un accompagnement au départ individuel ou collectif, autonome ou accompagné • Permettre, si besoin, un accompagnement lié à la vie quotidienne 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
<p>Adultes seuls, en couple ou en famille avec leurs enfants ou leurs adolescents</p> <p>Une attention particulière sera portée aux familles fragilisées et notamment monoparentales, aux seniors isolés... qui ne s'imaginent pas un départ en vacances possible.</p>	<p>Cette fiche action est en lien avec la fiche n°7 de l'axe 2 (ateliers, sorties et séjours parents-enfants) mais s'oriente vers un public plus large et vise à soutenir le départ en vacances collectif ou individuel d'habitants, autonomes ou accompagnés. Il s'agit dans un premier temps de se rapprocher des dispositifs existants et notamment de l'ANCV et de la Caisse d'Allocations Familiales.</p> <p>Une fois connues nos capacités d'intervention et de mobilisation de ses dispositifs, nous mettrons en place un accompagnement individuel et/ou collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sous forme d'entretiens individuels pour rechercher, organiser, planifier, budgéter et lever les freins au départ en vacances. Il pourra alors être proposée aux habitants la mise en place d'un système d'épargne (bonifié) permettant une partie d'autofinancement de leurs vacances ; - sous forme de réunions participatives en vue de départs collectifs accompagnés. 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>2021 : recensement et inscriptions dans les dispositifs existants.</p> <p>Été 2021 : Accompagnement de séjours jeunes adultes.</p> <p>Printemps / Été 2022 : premiers séjours collectifs.</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référent familles pour les familles • ADS référents • ADS Jeunesse pour les jeunes adultes • Intervenants spécialisés <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel et infrastructures du centre • Aides ANCV, CAF, CD63 • Autofinancement et épargne familiale 	<ul style="list-style-type: none"> - ANCV - Secours Populaire - Dispositifs AVS et AVF Caf - Fédération des centres sociaux 	
Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation		
<p>Implication collective ou individuelle des habitants ;</p> <p>Développement de l'autonomie ;</p> <p>Augmentation de la participation des usagers.</p>	<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de familles accompagnées • Nombre de jeunes adultes accompagnés • Nombre de seniors et de personnes isolées accompagnés • Nombre d'épargnes (bonifiées) mises en place • Nombre de séjours organisés et réalisés 		
Freins à lever	<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation des habitants à la définition de leur projet de vacances 		
<p>Mobilisation des familles.</p> <p>Attention particulière à porter sur la charge de travail engendrée par les accompagnements.</p> <p>Demande d'agrément pour accompagnement « Aide aux Vacances Sociales » délivré par la Caf.</p> <p>Nécessité de former les équipes afin d'acquérir une culture commune sur la démarche et les modalités d'accompagnement des habitants.</p>			

AXE 1 - Favoriser l'accès aux droits

07. L'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectifs général / Opérationnels	
<p>Depuis plusieurs années, les agents accompagnent les habitants, dès 15 ans, dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Les demandes évoluent surtout en fonction des freins à l'emploi et des exigences du monde économique et elles nécessitent un accompagnement des personnes dans la définition de leur projet professionnel.</p> <p>Cet accompagnement n'est pas toujours reconnu par les partenaires et il manque du lien pour éviter les redondances. Il interroge en effet les limites et failles des dispositifs de « droit commun ». Par ailleurs, l'efficacité de l'accompagnement demande une connaissance approfondie du partenariat, des structures et des acteurs sociaux et de l'emploi. Elle nécessite une mise en synergie partenariale autour de l'analyse des besoins et de l'accompagnement de chaque personne.</p> <p>Le diagnostic réalisé montre une précarité professionnelle et financière significative et des difficultés d'insertion professionnelles pour les jeunes, notamment les mineurs. Par ailleurs, les parents de jeunes sans emploi nous sollicitent fréquemment en manifestant leurs inquiétudes et leur impuissance face à cette situation. Les décrocheurs du système scolaire sont en même temps de plus en plus nombreux, d'autant plus dans la période sanitaire.</p>		<p>Favoriser l'insertion socioprofessionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographier l'existant en lien avec la Direction de l'Emploi et le RIE • Approfondir et formaliser les liens avec les partenaires notamment Pôle Emploi • Travailler avec les Ressources Humaines de la ville et les employeurs et réseaux d'employeurs du territoire • Former les agents à la connaissance des partenaires et des dispositifs • Mener une réflexion sur le renforcement des compétences des agents chargés de l'accompagnement socioprofessionnel 	
Public cible	Présentation de l'action		
Jeunes et adultes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle	<p>Le centre social doit continuer à jouer son rôle de médiation avec le « droit commun ». Il s'agit de permettre aux habitants en situation de précarité professionnelle de trouver un relais d'information et d'accompagnement et de faciliter le lien vers les acteurs sociaux du territoire. L'accompagnement individuel se déroule dans un climat d'écoute, de disponibilité et aide la personne à se sentir revalorisée et à retrouver confiance en elle, en ses capacités et en ses possibilités d'agir.</p> <p>Il conviendra toutefois de mieux définir avec nos partenaires, et notamment la Direction de l'Emploi, Pôle Emploi et la Mission Locale, le cadre de notre intervention afin d'apporter une meilleure cohérence et d'éviter les redondances et les multi-prises en charge. Les agents chargés de cet accompagnement, une fois légitimés par ces partenaires, devront s'appuyer sur les RIE comme outil d'analyse des besoins, de repérage des problématiques et de développement de solutions cohérentes sur le territoire.</p> <p>Ils devront par ailleurs pouvoir s'appuyer sur les leviers, en terme d'emploi et de formation, que représentent les clauses d'insertion dans le cadre du Nouveau Programme de Renouveau Urbain, mais également sur la volonté de considérer la ville de Clermont-Ferrand comme inclusive.</p>		
Échéancier		Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>2021 : travail d'état des lieux et de structuration des accompagnements .</p> <p>2022 : développement des liens avec les acteurs économiques du territoire.</p>		<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADS adultes / 2 ADS jeunes <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux des maisons de quartier 	<p>Direction de l'Emploi, RIE, pôle emploi, Mission Locale, Éducation Nationale, GEIQ, acteurs du contrat de ville</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Meilleure connaissance, meilleure collaboration, fluidification pour orienter au mieux</p> <p>Meilleure lisibilité des dispositifs pour l'ensemble des agents et pour les habitants.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants (jeunes et adultes) accompagnés • Nombre de « sorties positives » • Nombre de conventions partenariales • Nombre d'entreprises sollicitées / conventionnées • Nombre de formations mises en place 	
Freins à lever			
<p>Temps accordé par les institutions pour se rencontrer, participer à des temps d'échange...</p>		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des liens partenariaux • Types de « sorties positives » 	

AXE 1 – Favoriser l'accès aux droits

08. L'accès aux modes de garde pour favoriser l'insertion des femmes

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Citée de nombreuses fois par les partenaires et constatée par les professionnels DDSU, la garde des enfants est le frein principal à l'insertion sociale et professionnelle des femmes.</p>		<p>Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux mode de garde existants Mettre en place une garde d'enfants pendant les activités régulières 	
Public	Présentation de l'action		
Mères de familles résidant sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Prendre contact avec les EAJE présents sur le territoire pour faciliter l'accès des enfants de moins de 3 ans, permettant ainsi à leurs mères de participer à des activités ou de s'investir au sein du futur centre social ; Être relais avec le RAM pour une recherche et un accompagnement vers un mode de garde ; Proposer un mode de garde d'enfants gratuit pendant les activités pour permettre aux mères d'y participer ; Embaucher une personne sur chaque structure (profil reprise d'activité professionnelle) avec un nombre d'heures calculé sur l'année scolaire afin de permettre une démarche d'insertion à une personne en rupture avec le monde du travail. Ce poste pourra également être un tremplin vers une formation ou un emploi pérenne. Un professionnel référent accompagne le (la) vacataire dans l'élaboration de son projet de vie ; Pouvoir accompagner la séparation mère-enfant en vue d'une insertion socio-professionnelle ; Accompagner vers l'autonomie et la socialisation de l'enfant. <p>D'autres missions peuvent également être confiées : distribution flyers, affichages en cas d'absence des enfants sur la séquence.</p>		
Échéancier	Moyens / Ressources internes		Partenariat
Rentrée 2021/2022	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> Un professionnel ADS référent Un (e) vacataire garde d'enfants <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition d'une salle Jeux et mobilier adapté aux jeunes enfants Heures de vacation dédiées (à minima 16h/mois jusqu'à 80h) 		<ul style="list-style-type: none"> EAJE RAM ville de Clermont-Ferrand Partenaires relais du territoire PLIE, Pôle emploi, acteurs de l'insertion pour le recrutement LAEP
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Nombre de femmes avec enfants de moins de 3 ans participant aux activités du fait du mode de garde</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de femmes avec enfants de moins de 3 ans participant aux activités du fait du mode de garde Nombre d'enfants accueillis Nombre de créneaux dédiés par les EAJE pour l'accueil des usagers Nombre d'orientations et d'accompagnement vers un mode de garde <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Facilité à se séparer de son enfant Reprise de confiance en soi Assiduité aux activités Construction d'un projet de vie : investissement bénévole ou professionnel 	
Freins à lever			
<p>Difficulté à se séparer de son enfant Places limitées ponctuelles dans les structures d'accueil Budget lié à l'embauche d'un contractuel</p>			

AXE 1 - Favoriser l'accès aux droits

09. L'accompagnement et la mise en réseau des animateurs

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le BAFA, même s'il ne s'agit pas d'un diplôme professionnel, est un excellent moyen de mobiliser ou remobiliser les jeunes sur un premier emploi, durant les vacances.</p> <p>De nombreux jeunes ont la volonté de s'investir, s'impliquer dans la vie de leur quartier.</p> <p>On constate une jeunesse en errance, en recherche d'expériences de travail et de responsabilisation.</p> <p>C'est pour certains jeunes un accès à un diplôme, une formation qui les intéresse</p>		<p>Favoriser l'insertion socioprofessionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la formation initiale et continue des animateurs volontaires • Accompagner l'engagement citoyen et l'implication sur le territoire • Mobiliser le réseau interne • Favoriser la mobilité des jeunes animateurs • Favoriser la démarche d'emploi (stage pratique BAFA) des animateurs • Accompagner la professionnalisation des animateurs • Favoriser la création d'un réseau ou d'une association d'animateurs 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Jeunes du territoire à partir de 17 ans et adultes avec projet professionnel dans l'animation</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à une demande de la part des jeunes de devenir animateur ; - Orientation vers un premier emploi ; - Connaissance des jeunes (dans le cadre des actions jeunesse) permet de détecter les capacités et d'orienter les jeunes vers le BAFA ; - Recherche de financements ; - Levier d'insertion, de mobilité, confiance en soi, sentiment d'utilité sociale de mobilisation vers un projet professionnel ; - Créer une dynamique collective / Donner l'envie / émulation des plus jeunes ; - Proposer des temps thématiques de formation (PSC1, réseaux sociaux...) ; - Apporter une vision positive des jeunes / de la jeunesse. 	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Sur la durée du projet social</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADS jeunesse • Partenaires insertion pro (MILO, PLIE, Pôle emploi ...) <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aides Collectivités Territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueils de loisirs de la ville - UFCV, CEMEA... - Carte Pass'Région - BAFA citoyen ville de Clermont-Ferrand - Caf - Pass Cezam - Autres employeurs/organismes 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Remobilisation globale des jeunes (insertion socioprofessionnelle, reprise d'étude, formation qualifiante, mobilité, dynamique collective ...)</p> <p>Amélioration de la perception des jeunes par les habitants, jeunesse qui se mobilise</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes du territoire formés • Nombre de jeunes du territoire en emploi • CSP des jeunes (genre, âge, profil, ...) <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retours des jeunes sur leurs expériences en ACM • Ouverture au « capital social », au « champ des possibles » • Présence jeunesse sur l'espace public et niveau de respect de l'usage 	
Freins à lever			
<p>Financements du BAFA</p> <p>Mobilité (réelle ou ressentie) des jeunes</p> <p>Nombre de postes à pourvoir</p> <p>Annulation des séjours (crise COVID)</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

01. L'accueil et l'accompagnement individuel des familles

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Dans le cadre d'un premier agrément centre social, une attention particulière doit être portée à l'accueil des familles.</p> <p>Les partenaires nous ont par ailleurs fait part de la nécessité de développer le volet individuel dans le cadre de l'accompagnement à la fonction parentale.</p>		<p align="center">Soutenir l'exercice de la fonction parentale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les familles • Informer, orienter et accompagner les familles vers les partenaires compétents au regard des besoins exprimés et repérés • Identifier les problématiques individuelles récurrentes pour penser le montage d'actions et projets collectifs pouvant y répondre 	
Public cible	Présentation de l'action		
Les familles du territoire	<p>Le référent familles, ou son relai, se tient à disposition des familles pour les recevoir de façon individuelle. Il interviendra essentiellement sur demande directe des familles mais également sur orientation des partenaires territoriaux et des agents du centre social. Cet accueil se construit autour de trois dimensions essentielles : disponibilité, proximité et accessibilité ; trois dimensions attendues par les habitants et inhérentes à la fonction même du référent familles au sein du territoire.</p> <p>A ce titre, il a un rôle d'information et d'accompagnement dans les démarches administratives sans jamais se substituer aux partenaires, dans un souci de complémentarité.</p> <p>Les entretiens individuels peuvent relever de la fonction parentale à la demande des familles ou sur sollicitation des partenaires, des professionnels du centre social. Ils débouchent sur une orientation, un accompagnement ou une action collective.</p>		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
Sur la durée du projet social	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 agent référent familles, positionné à Saint-Jacques, qui coordonne • ADS en relai <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bureau individuel de permanence sur chaque structure 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les acteurs du territoire - Travailleurs sociaux - Équipes enseignantes - Dispositif de Réussite Éducative - ADSEA 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Place des familles, notamment fragilisées, au sein du centre social et du territoire ; Meilleure identification du centre social comme ressource ; Positionnement du centre social sur l'accompagnement à la fonction parentale Meilleure confiance en soi des parents dans leur rôle.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entretiens • Nombre d'accompagnements <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientations faites par les partenaires • Améliorations des relations intra-familiales • Implication des parents dans des actions en fonction des préconisations 	
Freins à lever			
Adapter les locaux aux accueils individuels et à la confidentialité.			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

02. Les cafés des parents et les rencontres thématiques

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Les actes de la vie quotidienne sont autant de problématiques que peuvent rencontrer les familles.</p> <p>La volonté des partenaires et du centre social est de proposer un espace d'échange entre parents pour traiter différents thèmes.</p> <p>Entre autres, ce besoin a été exprimé par l'école Jean Jaurès.</p>		<p>Soutenir l'exercice de la fonction parentale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace de confiance entre parents • Favoriser l'implication des parents dans la vie de leurs enfants et dans leur rôle de parent • Rassurer les parents dans leur rôle éducatif, répondre à leurs questionnements, identifier des comportements • Proposer des ressources utiles aux parents • Poursuivre et faire évoluer les actions existantes • Favoriser la prévention 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Tous les parents des établissements scolaires</p> <p>Attention particulière au groupe scolaire Jean Jaurès</p>		<p>Créer un temps d'échange régulier ouvert aux parents au sein du centre social ou des établissements scolaires (cafés des parents).</p> <p>Le café des parents se déroulera une matinée par mois pour qu'il soit bien identifié par les familles.</p> <p>En fonction des sollicitations des parents ou des partenaires, des rencontres thématiques pourront également être proposées.</p> <p>Différentes thématiques seront abordées en fonction des besoins exprimés par les parents et des constats des professionnels (écrans, alimentation, sommeil par exemple). Certaines seront animées par des professionnels selon les thèmes choisis.</p> <p>Faire évoluer les niveaux de participation afin que les familles décident collectivement des thématiques</p>	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Selon conditions sanitaires</p> <p>rendez-vous réguliers et pérennes</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 agent référent famille • 1 professeur des écoles • 1 intervenant extérieur <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération des intervenants • Locaux dans les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipes enseignantes des différents établissements scolaires (école Jean-Jaurès notamment) - Dispositif de Réussite Éducative - Collectif Santé, CLCV, Anis étoilé, CIDFF, Caf, Mon quartier en éveil Intervenants extérieurs 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Pour le public : des réponses aux interrogations sur le comportement de leurs enfants, des éclairages sur les manières de faire et d'être.</p> <p>Pour le centre social : ancrer une image de centre social actif en coordonnant une action régulière.</p> <p>Pour le territoire : un premier pas vers un « mieux-être » des habitants, vers un territoire où il fait « bon vivre » via des problématiques liées à la santé, l'épanouissement, aux modes de vie.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres • Nombre de parents – mixité (sociale...) • Diversité des intervenants • Nombre d'habitants prenant la parole <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relation parents / écoles / centre social • Meilleure vision de l'école par les parents • Meilleures relations intra-familiales • Prendre confiance en soi • Qualité des échanges 	
Freins à lever			
<p>Mobilisation des parents difficile</p> <p>Problème de garde des tout petits</p> <p>Attention au jugement et à l'intégration des nouvelles personnes</p> <p>Nécessité d'intervenir sur un groupe « captif »</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

03. Les ateliers, sorties et séjours parents-enfants

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte	Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le diagnostic a fait remonter une demande importante d'activités « familles ».</p> <p>Par fragilité financière, manque d'organisation et de temps, certains parents ne partagent pas d'activités de loisirs avec leurs enfants. De plus, ils ne s'accordent pas de temps privilégiés de détente avec chacun d'eux. Dans le cadre familial, ils sont en manque d'idées pour proposer des activités de loisirs, ils n'ont pas toujours à disposition des supports ludiques ou créatifs.</p>	<p>Soutenir l'exercice de la fonction parentale</p> <p>Favoriser l'épanouissement personnel et prévenir l'épuisement parental</p> <p>Renforcer les liens intra et inter familiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouveaux espaces relationnels autour de supports innovants transposables dans la sphère privée • Amener les parents et leurs enfants à se retrouver, échanger et coopérer autour d'un objectif commun • Valoriser les savoir être et les compétences de chacun par le biais d'une activité partagée. Accompagner chaque famille à découvrir ses propres savoir-faire ; potentiels et à les conforter • Favoriser les échanges et la création de lien social et de solidarité entre parents • Favoriser la démarche participative des parents 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action	
<p>Toutes « familles » au sens large (grands-parents...)</p> <p>Certains ateliers, sorties, séjours pourront avoir des places réservées à des publics orientés par les travailleurs sociaux ou repérés par les professionnels du Centre Social.</p>	<p>Il s'agit de proposer un programme bimestriel d'ateliers (incluant les temps en famille autour des jardins, les après-midi jeux en famille, les actions sports santé famille...) et de sorties variées aux familles du territoire en fonction de leurs idées et besoins.</p> <p>Nous privilégierons le partenariat avec les personnes ressources du territoire (bénévoles ou professionnels) avec la volonté de promouvoir l'accès à la culture et aux loisirs pour tous en diversifiant les thématiques. Nous aurons à cœur de mettre en avant les initiatives des parents.</p> <p>En complément des sorties, nous proposerons également des week-end ou courts séjours collectifs en famille co-construits avec le centre social, première étape d'un travail autour du droit aux vacances (cf axe 1 – action d'accompagnement des familles au départ en vacances).</p>	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>Sur la durée du projet social</p> <p>Sorties familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 par semaine l'été • 1 par période vacances <p>Ateliers à programmer en fonction des opportunités et des projets</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référent famille • Les autres ADS • Intervenants et bénévoles <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux des maisons de quartier • Budget prestations, hébergement... • Minibus et transports collectifs • Budget convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - Associations partenaires du territoire et financées par le contrat de ville - Travailleurs sociaux pour le repérage de familles - Dispositif de Réussite Éducative
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Plus grande autonomie et ouverture culturelle des familles.</p> <p>Adaptation des activités aux besoins des familles.</p> <p>Reconnaissance de la place des familles dans la vie du centre social et du territoire.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes / assiduité • Nombre d'atelier animés, de sorties organisées • Augmentation de la fréquentation des familles • Participation des familles aux autres temps proposés par le centre social <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des familles dans la programmation des ateliers, sorties ... et dans la conception des animations du centre social. • Qualité des relations intrafamiliales • Échanges entre les familles
Freins à lever		
<p>Occupation / adaptation des locaux</p> <p>Attention à l'entre-soi</p> <p>Familles éloignées d'un départ en vacances</p>		

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

04. Le groupe d'échange entre femmes « Elles »

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>La période de passation des questionnaires dans le cadre du diagnostic du projet social, et les actions estivales ont été propices à la rencontre de mères et de femmes. Il est ressorti de nos échanges avec elles un besoin de souffler, de prendre du temps pour elles, en dehors de la maison et de pouvoir échanger avec d'autres adultes.</p> <p>De plus, des constats partagés et récurrents des professionnels confirment la fatigue de certaines mères, leur culpabilité quant au temps pris pour elles-mêmes, pouvant générer une altération des relations avec leurs enfants comme avec leur réseau social.</p>		<p>Favoriser l'épanouissement personnel et prévenir l'épuisement parental</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer un temps privilégié de pause à des femmes Favoriser les échanges et la création de lien entre femmes, entre mères Revaloriser les personnes dans leur statut d'adulte et de parent (notamment savoir-être et savoir faire) Favoriser la qualité de la relation parent/enfant(s) Apporter de l'information sur des sujets relatifs à la vie quotidienne, en fonction des besoins et des attentes. 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Mères de famille et femmes isolées socialement. Groupe de 10 à 12 personnes sur proposition et repérage par les professionnels du centre social ou partenaires extérieurs.</p>	<p>Il s'agit de proposer un temps hebdomadaire de pause et d'échanges entre mères de familles et femmes isolées socialement, autour de sujets de la vie quotidienne qui les préoccupent. L'action collective est basée sur le partage d'expériences, la valorisation des potentiels, la mise en place de solidarités et de soutien mutuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Interventions ponctuelles de professionnels, en fonction des besoins exprimés par le groupe ou repérés par les professionnels ; Mise en place en parallèle d'un accueil pour les enfants de moins de 3 ans non scolarisés afin de permettre la présence des mères de famille ; Organisation de temps parents-enfants pendant les vacances scolaires (à articuler avec les temps parent-enfant proposés durant ces mêmes périodes). 		
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Action hebdomadaire hors vacances scolaires à développer à partir de la rentrée scolaire 2021</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 ADS (2 sur chaque maison de quartier) Présence de partenaires extérieurs en fonction des séances à thème. Présence d'un professionnel pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans pendant l'activité adulte (en réflexion) <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 salle dans chaque Maison de quartier + 1 autre salle (accueil enfants < de 3 ans) Budget interventions de professionnels Budget convivialité, transport et entrées payantes (expo,...) 	<p><u>Partenaires opérationnels</u> : Femmes solidaires, Rosabella</p> <p><u>Partenaires relais d'information et orienteurs</u> : conseil départemental (service social et PMI), écoles, EAJE, LAEP, RAM, Caf, Ludothèque, PLIE, Mission locale, ADSEA, Salon Joséphine.</p> <p><u>Partenaires intervenants lors des séances à thème ponctuelles</u> : CLCV, PMI, CIDFF, sophrologue, socio-esthéticienne, Compagnie Daruma,</p>	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Mieux-être des participantes grâce à leur participation active à une activité régulière basée sur le partage et la valorisation d'expériences.</p> <p>Action permettant au centre social de se positionner comme acteur du soutien à la fonction parentale.</p> <p>Action incitant au développement de partenariats</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de séances réalisées Nombre de personnes présentes / assiduité Nombre d'informations à thèmes mises en place à la demande des participantes Nombre de sorties <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de lien social entre les participantes Expression libre et spontanée des participantes sur leurs propres savoirs, savoir-faire et savoir-être Amélioration de la confiance en soi, de l'estime de soi (outil d'autoévaluation « Étoile de progression des familles ») Amélioration de la qualité de la relation avec les enfants et l'environnement de chacune Satisfaction des participantes quant aux séances informatives. 	
Freins à lever			
<p>Mobilisation des publics</p> <p>Lien de confiance entre les participantes</p> <p>Participation régulière des participantes</p> <p>Garde des enfants de moins de 3 ans non scolarisés durant l'activité.</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

05. Le « CP des parents »

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectifs généraux / Objectifs opérationnels	
<p>En décembre 2020, à Fontaine du Bac, deux mères de famille ont fait état de leurs difficultés à accompagner leurs enfants de CP au moment des devoirs.</p> <p>Difficulté renforcée selon elles du fait de leur mauvaise maîtrise de la langue française. Cependant, ressort en premier lieu un besoin d'éléments de compréhension en termes de méthodologie et de consignes liées à l'école.</p>		<p>Renforcer les liens intra et inter familiaux</p> <p>Accompagner les parents à s'impliquer dans le suivi de la scolarité de leur enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la place du parent en tant que premier éducateur de son enfant et favoriser la confiance en ses capacités • Dédramatiser la relation à l'école pour prévenir les angoisses et la pression familiale liée à l'évolution scolaire de l'enfant • Développer la coopération entre enseignants et professionnels de la maison de quartier pour un meilleur accompagnement de l'enfant et de sa famille. 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
<p>Parents avec leurs enfants étant actuellement en classe de CP dans le quartier de la Fontaine du Bac. Familles orientées par les professionnels de la maison de quartier ou par les partenaires, après évaluation commune de la pertinence de l'inscription pour la famille.</p> <p>Cette action est envisagée pour 5 familles au maximum.</p>	<p>Action d'accompagnement des parents dans leur rôle de guide et de soutien auprès de leurs enfants, à l'occasion des devoirs scolaires. La séance se déroule en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement individuel des devoirs en encourageant l'écoute, le partage et la bienveillance, tout en étant attentif aux progressions scolaires de l'enfant ; - temps collectif autour d'un jeu de société ou d'une lecture, qui favorise l'application de règles et de consignes, la découverte de vocabulaire et d'apprentissages relatifs à l'âge des enfants. <p>En parallèle, accompagner les parents qui le souhaitent dans leur parcours d'apprentissage de la langue française (participation aux divers ateliers adultes du centre social, orientation vers des ateliers sociolinguistiques).</p>		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Atelier hebdomadaire, hors vacances scolaires, de décembre 2020 à juin 2021.</p> <p>Reconduction de l'action en fonction de l'évaluation et dédoublement de l'action si besoin repéré sur Saint-Jacques.</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la maison de quartier de Fontaine du Bac (en fonction du nombre de familles présentes) <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une salle de la maison de quartier • Jeux de société, livres 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires actifs : les parents - Partenaires relais d'information et orienteurs : école élémentaire V. Hugo, partenaires du DRE - Partenaire à solliciter : ADSEA 	
Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation		
<p>Prise de confiance des parents dans l'accompagnement de leurs enfants au moment des devoirs.</p> <p>Création de liens et d'échanges entre les familles au cours des séances.</p> <p>Renforcement de la place du Centre Social comme acteur dans le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale.</p> <p>Action incitant au développement de partenariats.</p>	<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances réalisées • Nombre de familles présentes lors des séances • Assiduité des familles <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation et investissement des parents • Développement et/ou amélioration de la qualité des relations parents-enfants au moment des devoirs • Evolution de la relation parents-enfants-enseignants. 		
Freins à lever	<p>Que cette action soit envisagée comme entrant dans le cadre de l'accompagnement à la fonction parentale, et non comme uniquement une action d'accompagnement à la scolarité. Nécessite une communication claire.</p>		

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

06. L'animation des partenariats intervenant dans le champ de la famille

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le centre social est attendu par les partenaires comme un acteur central sur les questions de parentalité.</p> <p>On note un manque d'inter-connaissance, de liens et de projets en commun entre les différents partenaires et les agents du Centre Social Sud.</p>		<p>Dynamiser le partenariat autour des questions de parentalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer, coordonner et animer un réseau parentalité sur le territoire ; • Être un relai des actions sur la parentalité qui se déroulent sur le territoire ; • Devenir un espace ressource pour les familles et les professionnels et alimenter le guide du territoire (axe transversal fiche 8) : mise en commun des besoins, demande d'informations,... ; • Faire le lien entre les acteurs du territoire. 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Partenaires du territoire qui travaillent la question de la parentalité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un réseau (partage d'informations actions communes,...) avec les acteurs du territoire dans le domaine de la parentalité, coordonné par le référent famille ; - Organisation de temps de travail, d'échange et d'interconnaissance ; - Recensement des événements liés à la parentalité (formation, exposition, ...) ; - Participation à la semaine de la parentalité et d'autres événements recensés sur cette thématique. 	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
2021-2024	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 agent référent familles <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prêt de salle • Frais de convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - Ludothèque - EAJE - Collectif Mon quartier en éveil - Éducation nationale - Caf - Direction de l'Enfance 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Pour les partenaires, se connaître et intégrer le réseau.</p> <p>Pour le centre social, être reconnu par les partenaires comme coordinateur du champs de la parentalité</p> <p>Pour le territoire, diminuer les inégalités d'accès à l'information relatives aux besoins des parents et à l'accompagnement à la parentalité</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs participants • Nombre de rencontres/réunions • Nombre d'événements co-construits • Nombre de participation à des événements/projets déjà existant • <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Richesse des échanges • Diversité des projets • Valorisation des relations inter-partenariales 	
Freins à lever			
<p>Avoir une attention particulière face aux multiples collectifs de partenaires regroupant certains acteurs de la parentalité, ainsi qu'à la multiplicité des projets, événements, rencontres, déjà existants.</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

07. Les actions « Matin Câlin » et « Découvert'ures »

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le diagnostic auprès des habitants a identifié un besoin d'activités pour les jeunes enfants. Ce constat a été vérifié lors de la période estivale 2020, au travers de l'expérimentation de deux actions spécifiques parents(s)-jeune(s) enfant(s) et enfants. Il est donc apparu comme opportun et nécessaire de pérenniser ces actions autour de diverses propositions à destination de la petite enfance.</p>		<p>Développer des actions petite enfance et favoriser l'épanouissement du jeune enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les parents dans le partage d'une activité avec leur(s) enfant(s) • Permettre aux familles d'appréhender les différentes activités comme supports d'échanges et d'éveil de l'enfant • Participer à la création de lien social entre parents • Faciliter la socialisation de l'enfant • Développer ses capacités d'éveil, d'écoute et d'adaptation. 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Parents avec enfants de moins de 3 ans pour matin câlin</p> <p>Parents avec jeunes enfants pour les découvert'ures</p>		<p>Ateliers parent(s)-enfant(s) , autour de différentes activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à Fontaine du Bac : lecture et jeux (activités à diversifier à la rentrée scolaire 2021) ; - lecture, yoga/relaxation et sculpture sur pierre (activité jeux à envisager à la rentrée scolaire 2021). Les activités proposées seront adaptées aux enfants de différents âges afin de permettre aux enfants d'une même fratrie de pouvoir participer. 	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Séances bi-mensuelles hors vacances scolaires à Fontaine du Bac à partir de mars 2021</p> <p>Séances durant les vacances scolaires à Saint-Jacques dès février 2020</p> <p>La suite de l'échéancier sera déterminée avec les partenaires</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le référent famille • Agents de développement social • Partenaires participants à l'action. <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 à 2 salles dans chaque maison de quartier • Tapis de sol, tables, chaises,... • Budget nécessaire aux prestations payantes de certains intervenants • Budget convivialité • Matériel fourni par les partenaires intervenants 	<p>Partenaires intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour la Fontaine du Bac : Médiathèque de Jaude et Maison des jeux (d'autres partenariats seront développés en septembre 2021) - pour Saint-Jacques : Femmes solidaires, Rosabella, Malle aux livres (partenariat à développer en septembre 2021/Ludothèque) <p>Partenaires relais d'information et orienteurs : Conseil Départemental (service social et PMI), écoles, collectif « Mon quartier en éveil », EAJE, LAEP, RAM, Caf, Ludothèque, ADSEA, École des Parents et des Éducateurs .</p>	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Développement de l'enfant et du jeune enfant au travers d'activités partagées avec son/ses parents.</p> <p>Action permettant au centre social de se positionner comme acteur dans les champs de l'enfance et de la petite enfance.</p> <p>Action incitant au développement d'interconnaissances et de partenariats sur le territoire.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances réalisées • Nombre de familles présentes lors des séances • Régularité de présence des familles <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement et/ou amélioration des interactions parents-enfants • Développement de lien social entre parents • Développement des interactions des enfants entre eux et/ou avec les adultes présents, autre que leur(s) parent(s) 	
Freins à lever			
<p>Une participation régulière des familles, parfois plus difficile du fait du jeune âge des enfants (maladies infantiles, fatigue, ...)</p> <p>Garde des enfants de moins de 5 ans pour les familles concernées.</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

08. Le renforcement du partenariat autour de « Bébé bouquine »

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Depuis plusieurs années, le collectif « La malle aux livres » se réunit à la maison de quartier de Saint-Jacques afin de proposer des séances de lecture à destination des jeunes enfants.</p> <p>Le partenariat actuel se définit essentiellement comme une mise à disposition de locaux pour permettre le déroulement de ces séances.</p> <p>La volonté des acteurs concernés (bénévoles de la Malle aux livres et équipe de la maison de quartier) serait de réfléchir à une collaboration plus étroite pouvant amener à un partenariat opérationnel.</p>		<p>Mutualiser et valoriser les actions petite enfance menées sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un partenariat entre acteurs de la petite enfance, au sein de la maison de quartier de Saint-Jacques • Mutualiser les missions et compétences de chacun, au service des habitants • Accompagner les parents dans le partage d'une activité lecture avec leur(s) enfant(s) • Faciliter la socialisation de l'enfant • Développer ses capacités d'éveil, d'écoute et d'adaptation 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Parents du quartier St Jacques avec leurs enfants de moins de 3 ans.</p> <p>Réfléchir avec la Malle aux livres à l'ouverture des séances aux assistantes maternelles.</p> <p>Suivant les besoins, développement de l'action sur l'ensemble du territoire</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un partenariat opérationnel entre La Malle aux livres et le futur centre social. - Inscription d'une action régulière de lecture pour les jeunes-enfants au sein du futur centre social. - Le travail avec le partenaire permettra de déterminer les modalités de l'action. 	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Démarrage à la rentrée 2021</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ADS référent • Bénévoles du collectif <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat matériel petite enfance (à déterminer avec les partenaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Partenaire en co-pilotage</u> : Collectif « La Malle aux livres » - <u>Partenaires relais d'information et orienteurs</u> : Collectif de partenaires « Mon quartier en éveil », conseil départemental (service social et PMI), Caf, ADSEA... 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Action permettant au centre social de renforcer sa place d'acteur dans le domaine de la petite enfance.</p> <p>Action incitant au développement d'interconnaissances et de partenariats sur le territoire.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions de travail • Nombre de parents • Nombre d'ateliers <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'action • Régularité de l'action 	
Freins à lever			
<p>Adaptation des locaux des maisons de quartier à l'accueil du jeune enfant.</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

09. Le partenariat et les projets à destination des 0-6 ans

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le diagnostic auprès des habitants a identifié un besoin d'activités pour les jeunes enfants. Ce constat a été vérifié lors de la période estivale 2020, au travers de l'expérimentation de deux actions spécifiques parents(s)-jeune(s) enfant(s) et enfants.</p> <p>Il est donc apparu comme opportun et nécessaire de promouvoir et développer les actions à destination de la petite enfance.</p> <p>Le NPRU Saint-Jacques prévoit un îlot éducatif au sein du groupe scolaire Jean Jaurès (EAJE, LAEP, groupe scolaire)</p>		<p>Articuler, valoriser et développer les actions favorisant l'épanouissement des 0-6 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être acteur de la programmation du futur îlot éducatif : complémentarité des services, mutualisation afin de répondre aux besoins identifiés (parentalité, passerelles, surfaces à plusieurs usages) • Avoir une connaissance fine des dispositifs et des acteurs • Accompagner les parents dans le partage d'une activité avec leur(s) enfant(s), support d'échanges, d'éveil, d'adaptation et de socialisation • Participer à la création de lien social entre parents • Renforcer notre implication dans le collectif Mon Quartier en Éveil 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Parents avec leurs enfants de moins de 6 ans.</p> <p>Partenaires de la petite enfance.</p>		<p>Il conviendra dans un premier temps de recenser les actions petite enfance sur le territoire afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'orienter au mieux les parents ; - de réfléchir à l'opportunité de mettre en place de nouvelles actions petite enfance au sein du centre social. <p>Nous portons l'étude programmatique de l'îlot éducatif. Les principaux enjeux de la création de cet espace sont le développement de liens, les mutualisations entre les nouvelles structures et notamment autour des questions de parentalité.</p> <p>Le cas échéant, nous développerons de nouvelles actions répondant aux objectifs ci-dessus.</p>	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>2021 : Étude programmatique</p> <p>2022 : état des lieux</p> <p>2023 : nouvelles actions</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le référent famille et ADS • La responsable de territoire <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivant les actions mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectif de partenaires « Mon quartier en éveil » (EAJE, LAEP, ludothèque, médiathèque, maison de quartier), - Maison des jeux, écoles maternelles, Conseil Départemental (service social et PMI), Direction de l'Enfance, Caf, Malle aux livres, Rosabella, Femmes solidaires, École des Parents et des Éducateurs,... 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Développement de l'enfant et du jeune enfant au travers d'activités partagées avec son/ses parents.</p> <p>Action permettant au centre social de se positionner comme acteur dans les champs de l'enfance et de la petite enfance.</p> <p>Action incitant au développement d'interconnaissances et de partenariats sur le territoire.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles actions à créer / créées • Nombre de participants • Nombre de partenaires • Nombre d'actions partenariales <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des services et activités petite enfance • Amélioration des relations intra-familiales • Développement de liens inter-familiaux • Dynamisme et implication des partenaires • Complémentarité des services relevant de la petite enfance sur le territoire 	
Freins à lever			
<p>Aujourd'hui pas de ressources humaines dédiées au développement de nouvelles actions petite-enfance</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

10 . La coordination des actions d'accompagnement scolaire

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Il existe sur notre territoire de nombreux acteurs mobilisés autour de l'accompagnement scolaire. Les échanges que nous avons eu avec les différents porteurs de ces actions ont cependant montré une offre insuffisante par rapport à la demande des familles.</p> <p>Il en résulte une multiplicité dans les objectifs, une variété des acteurs impliqués, une diversité des méthodes, des approches et des intervenants : intervention au domicile (AFEV), accueil de groupes ou accueil individuel, dans les établissements scolaires ou à l'extérieur, intervention de bénévoles, étudiants ou enseignants retraités, d'éducateurs ou d'animateurs diplômés ou non, usage aléatoire et diversifié des nouvelles technologies.</p>		<p>Soutenir les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier, recenser, évaluer les attentes et enjeux du territoire en terme d'accompagnement scolaire • Dresser une cartographie des acteurs et des actions • Créer une instance partenariale de concertation • Engager des actions partenariales, créer des outils, envisager des formations partagées • Augmenter la proposition d'accompagnement à la scolarité 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
Associations, structures organisant des actions d'accompagnement scolaire		<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une cartographie ; - Création d'une instance partenariale de concertation et de coordination à l'échelle du territoire avec des déclinaisons quartiers si nécessaire ; - Accompagner les associations contrat de ville dans une proposition de soutien à la scolarité ; - Affirmer le rôle de coordination du centre social. 	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Rentrée 2021 pour la coordination</p> <p>2022 : Travail sur la cartographie exhaustive</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 agents qui coordonnent référent famille mission jeunesse <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de ville • Locaux • Budget de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspecteur dédié à la réussite en QPV - Caf (dispositif CLAS) - Collèges (dispositif Devoirs Faits) - Écoles du territoire - Direction de l'Enfance (Périscolaire, DRE) - Associations : AFEV, Insignis, Secours Populaire, Family Social Club, Club de Foot - Équipes pluridisciplinaires DRE (Infirmières scolaires, AS des collèges, ADSEA, AS du Conseil Départemental, coordonnateur REP+, référent famille) 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Réussite scolaire des enfants et des jeunes</p> <p>Engagement collectif sur la thématique de l'accompagnement scolaire</p> <p>Complémentarité des actions sur le territoire</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs impliqués • Nombre de temps de travail • Nombre d'actions partenariales créées <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme et mobilisation des partenaires • Utilisation des outils créés • Cartographie des actions du territoire • Complémentarité des actions contrat de ville • Suivi des actions contrat de ville 	
Freins à lever			
<p>Exhaustivité des données et mise à jour</p> <p>Fluidité avec les partenaires</p> <p>Établir un fonctionnement partagé du suivi</p>			

AXE 2 - Grandir, s'épanouir et réussir

11. L'accompagnement scolaire de l'élémentaire au lycée

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectifs généraux / Objectifs opérationnels	
<p>Les enseignants signalent d'importantes difficultés scolaires : résultats faibles et/ou comportements inappropriés (passivité, agitation). On note par ailleurs chez les jeunes une forme d'anxiété face à leur scolarité et à leur orientation, mais aussi parfois de déni. De leur côté, les parents indiquent fréquemment ne pas avoir les capacités scolaires qui leur permettent d'aider efficacement leurs enfants. C'est notamment le cas des parents ne maîtrisant pas suffisamment la langue française. Par ailleurs, ils rencontrent souvent des difficultés à gérer les comportements de leurs enfants (refus de travailler), un manque d'outils et de temps pour gérer plusieurs enfants de niveaux différents, ainsi qu'une incompréhension du système scolaire.</p>		<p>Soutenir les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire</p> <p>Accompagner les parents à s'impliquer dans le suivi de la scolarité de leurs enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir. Élargir les centres d'intérêt par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de l'environnement proche. Valoriser les acquis et renforcer l'autonomie notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes. Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Enfants et jeunes, du CP jusqu'à la Terminale, ayant des difficultés scolaires, manquant de concentration, de méthodes de travail et, très souvent, n'ayant tout simplement pas un lieu de travail à la maison.</p>		<p>L'accompagnement scolaire élémentaire, collège et lycée n'est surtout pas l'école après l'école. Il offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> aux enfants et aux jeunes une aide aux devoirs avec un travail méthodologique pour l'apprentissage des leçons, la mémorisation, mais également des apports culturels afin d'élargir leurs centres d'intérêts et leur permettre de se réapproprier les savoirs scolaires ; aux parents un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. 	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
2021-2024	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> Intervenants vacataires et bénévoles 1 référent CLAS élémentaire par quartier 1 référent CLAS secondaire par quartier <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien financier de la Caf 	<p>L'action est portée par le centre social sud mais est confiée tout ou partie à des associations partenaires pour les collégiens (Insignis pour les maths) et les lycéens (Family Social Club, Solidôme).</p> <p>Un lien étroit est établi avec les établissements scolaires et équipes enseignantes et le Dispositif de Réussite Éducative.</p>	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Ouverture aux apprentissages</p> <p>Relations familiales apaisées face à la réussite scolaire</p> <p>Relations famille/école facilitées</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enfants concernés et fréquentation / assiduité Nombre de parents ayant participé aux temps individuels et collectifs Participation des intervenants aux formations proposées 	
Freins à lever			
<p>Décharge de responsabilités sur le CLAS à tous les niveaux : enseignants, parents, enfants / jeunes</p> <p>Formation et implication des intervenants</p>		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation des résultats scolaires et évolution de ces résultats au cours de l'année Nature des relations parents/enfants au cours des activités Intérêt manifesté par les parents quant au travail de leurs enfants, ainsi qu'à leurs résultats (indifférence, critique, soutien, aide) Nature et fréquence des relations parents/enseignants 	

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

12. DEMOS et Classe Passerelle

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS) Démocratisation culturelle basée sur la pratique de la musique classique en orchestre. Projet à dimension nationale coordonnée par la Philharmonie de Paris. Ce projet est destiné à des enfants habitant des quartiers relevant de la Politique de la Ville.</p>		<p>Soutenir les jeunes dans leur réussite scolaire & intégration sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer un orchestre philharmonique issu des quartiers prioritaires clermontois (environ 100 enfants) • Favoriser l'épanouissement des jeunes et les encourager à persévérer. • Travailler la médiation culturelle sur le territoire et accompagner vers l'offre culturelle de la ville et de la métropole. 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
<p>Jeunes de cycle 3 et leurs parents</p> <p>Les enfants sont « repérés » dans les écoles et dans le cadre de suivis individuels des enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'actions collectives en lien avec les services culturels ville et métropole ainsi qu'avec l'éducation nationale : pratique musicale en orchestre, oralité, approche corporelle de la musique, divers stage et sorties culturelles en tout genre ; - Mise à disposition d'un instrument et facilitation de la pratique instrumentale ; - Mobilisation des familles autour du projet ; - Coopération et partenariat entre champ social et champ culturel, socialisation par la pratique musicale ; - Accompagnement des jeunes sortant du dispositif vers une pratique autonome (projet passerelle avec le conservatoire par exemple). 		
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>2021 : classe passerelle suite à la première cohorte</p> <p>2022-2025 : relance du dispositif</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADS territoire Demos • Service Civique • Associations partenaires <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salles • Mise à disposition d'instruments 	<ul style="list-style-type: none"> - Clermont Auvergne Métropole - Philharmonie - Conservatoire - Intervenants musicaux - OCCE - Direction de l'Enfance 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Apprentissage de la pratique instrumentale</p> <p>Temps de valorisation pour les jeunes (représentations)</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants inscrits • Assiduité aux séances • Nombre d'enfants qui continuent la pratique musicale ou culturelle 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation des parents • Participation aux actions culturelles proposées en parallèle • Implication du public au sein de la structure sur activités diverses 	
<p>Pertinence du choix des familles</p> <p>Motivation des jeunes</p> <p>Organisation entre partenaires (gouvernance)</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

13. L'accompagnement au passage au collège

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>À la fin de la classe de CM2, le conseil des maîtres se prononce sur la poursuite de la scolarité de chaque élève : passage en 6^e au collège ou, exceptionnellement, redoublement. Force est de constater que malgré leur passage en 6^eme, quelques élèves ne maîtrisent pas parfaitement les acquis fondamentaux et cumulent des difficultés préjudiciables à leur scolarité au collège.</p> <p>L'arrivée au collège, c'est un enchaînement de nouveautés : nouveaux profs, nouvelles matières, nouveaux lieux, nouvelles règles ... Il ne faut pas tarder à prendre ses repères. Malheureusement, élèves et familles réagissent souvent bien trop tard, lors du premier conseil de classe, et il est difficile de combler alors le retard dans le cadre des dispositifs existants.</p>		<p align="center">Accompagner l'orientation, prévenir les situations de décrochage scolaire et de marginalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le passage du CM2 à la 6^eme en apportant des repères aux élèves et en confortant les acquis fondamentaux. • Participer à la continuité pédagogique et éducative • Assurer un suivi personnalisé des élèves • Créer des actions partenariales autour de la réussite 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Jeunes entrant en 6^eme</p> <p>Repérage des enfants en difficulté par les enseignants (en fin de CM2)</p>	<p>Il s'agit de créer un dispositif partenarial avec l'éducation nationale pour repérer les situations d'élèves de CM2 qui pourraient connaître des difficultés lors du passage au collège.</p> <p>Il sera alors proposé aux élèves, avec l'accord de la famille, un stage de réussite avant la rentrée et un accompagnement individuel et collectif personnalisé dès les premiers jours de 6^eme. Ce dispositif visera tant à conforter les acquis fondamentaux qu'à transmettre les clés de la réussite aux jeunes (s'organiser, tenir son agenda, anticiper ses devoirs, apprendre régulièrement, ...) et à leurs parents. L'effectif réduit au sein de chaque module du stage favorisera l'installation d'un cadre de travail stimulant et sécurisant et la mobilisation de chaque élève.</p> <p>Un lien entre les CLAS élémentaire et collège sera bien entendu nécessaire au bon déroulement de l'action. Un travail avec les autres acteurs de l'enfance et de la réussite sur le territoire, permettra par ailleurs la cohérence et le continuum éducatif indispensables.</p>		
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Fin d'année scolaire 2021 : repérage des élèves</p> <p>Août 2021: stage réussite</p> <p>Rentrée 2021 : accompagnement personnalisé</p> <p>1^{er} trimestre 2022 : bilan de l'expérimentation avant poursuite</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels référents dont le référent familles. • Équipes du CLAS • Enseignants <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> - Écoles et collèges du territoire - Direction de l'Enfance - Associations sportives et culturelles - ADSEA - CPE, enseignants du collège - Écoles ouvertes - Dispositif Réussite Éducative - Secours Populaire - Family Social Club - Insignis 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Positionnement du centre social comme acteur du lien entre le primaire et le secondaire.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes repérés / concernés par l'action • Participation des familles aux temps dédiés • Résultats en 6^eme • Sorties positives du dispositif 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésion des familles au dispositif • Climat de travail et entraide entre jeunes 	
<p>Manque de lien entre l'école élémentaire et le collège.</p> <p>Représentation négative des collèges QPV pour les familles et image faussée de l'enseignement privé.</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

14. L'accompagnement à l'orientation en 3ème

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Une majorité de familles et de jeunes subissent leur scolarité, leur orientation. Cette étape est souvent complexe pour les jeunes parfois désintéressés par la matière scolaire mais souvent inquiets pour leur orientation. Elle l'est tout autant pour les familles qui ne réussissent pas à appréhender les différentes filières, les différentes échéances et obligations, accompagnant « de loin » leur enfant, non pas par démission mais par méconnaissance.</p> <p>Dans le même temps, la communauté éducative témoigne de l'incompréhension des parents face à des refus d'orientation, voire d'orientation par défaut ou tout simplement mal négociée, facteur favorisant le décrochage scolaire. Ce phénomène de décrochage post-3ème a été amplifié avec le contexte sanitaire et la mise en place des cours en distanciel.</p>		<p>Prévenir les situations de décrochage scolaire et de marginalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir le champ des possibles en termes d'orientation professionnelle par un choix de stage plus diversifié et non subi • Limiter les risques de décrochage scolaire et aider les jeunes à définir leur projet de vie • Préparer les jeunes à envisager un projet professionnel en les accompagnant dans leur parcours scolaire et en leur permettant d'acquérir les bases indispensables pour accéder à la formation choisie puis à l'emploi • Rendre les jeunes acteurs de leurs parcours et favoriser leur implication dans leur recherche de stage • Faire découvrir les filières techniques et professionnelles • Favoriser la relation jeunes-adultes, et l'amélioration de la perception mutuelle dans un cadre professionnel. 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Élèves de 3ème, avec une attention particulière pour les jeunes que nous repérons en plus grande difficulté ou orientés par les établissements scolaires.</p>	<p>Cette action est construite en complémentarité des accompagnements déjà présents dans les établissements scolaires. La finalité de l'action n'est pas uniquement la solution en termes de stage, mais la transformation en termes de perspectives, d'ouverture sur l'extérieur, de confrontation aux adultes, de mixité sociale. Par ailleurs, les jeunes ne savent pas « où » chercher leur stage, « comment » chercher et « quelle attitude adopter » auprès des professionnels. Pour les accompagner au mieux dans cette recherche, différentes actions sont ou vont pouvoir être mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Les temps de découverte et de rencontre</u>, qu'il s'agisse du « forum 3ème », de temps de visite en entreprise... - <u>L'accompagnement dans la recherche</u> d'entreprises pouvant accueillir le jeune en stage, rédaction CV... - <u>Le dispositif Ville Pass 3ème</u> et le <u>coaching collégiens</u>, en partenariat avec « I Feel Good Formation » <p>Toutes ces actions ne peuvent être efficaces sans la mobilisation des acteurs économiques du territoire et des partenaires éducatifs autour de ce projet commun. Il s'agit de sensibiliser et de travailler avec les entreprises autour de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et la valorisation par les stages de filières peu connues. Ce travail pourra par ailleurs aboutir à la création d'un réseau d'entreprises.</p>		
Echéancier	Ressources internes	Partenariat	
<p>Poursuite de l'accompagnement et des actions sur la durée du projet social</p> <p>Relance du forum 3ème à l'automne 2021</p> <p>Évaluation des besoins en termes de stages en fonction des cursus et des écoles en 2022 et création d'un listing regroupant les différents acteurs économiques du territoire</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADS jeunesse <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût coaching • Convivialité • Frais de déplacement 	<p>L'efficacité de l'action réside dans la transversalité et la coordination des différents temps et espaces d'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collèges du territoire, - I Feel Good Formation - Mission égalité de la ville - Associations locales, bailleurs sociaux - Entreprises et réseaux existants 	
Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation		
<p>Meilleure prise en compte des projets professionnels des jeunes</p> <p>Positionnement du centre social comme un acteur, un facilitateur de l'orientation des jeunes</p> <p>Mobilisation du territoire autour de la question de la jeunesse et de son orientation</p>	<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes accompagnés • Nombre de jeunes sur les différentes actions • Nombre de stages choisis et non subis • Nombre d'orientations post 3ème choisies et non subies • Assiduité des jeunes sur les différentes actions <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des jeunes sur les différentes actions • Recherche active • Retour des jeunes et intérêt pour les stages • Retour des professionnels sur les stagiaires 		
Freins à lever			
<p>Réticence des entreprises</p> <p>Conditions sanitaires</p> <p>Manque d'articulation avec les dispositifs existants</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

15. Les actions de prévention du décrochage

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>La lutte contre le décrochage constitue un enjeu majeur humain, social et économique. La communauté éducative de notre territoire fait le constat d'un décrochage scolaire.</p> <p>Le décrochage scolaire dépend de la conjonction de multiples facteurs de risques personnels, scolaires, environnementaux et familiaux. La difficulté des familles engagées dans ce processus de décrochage ou celles dont les jeunes ne sont plus scolarisés sont souvent majeures et nous observons la difficulté pour la communauté éducative à reprendre en charge les situations de décrochages.</p> <p>Les dispositifs et structures autour de cette prise en charge existent. L'objet de cette action n'est pas de se substituer à elles. L'institution scolaire ne parvient cependant pas toujours à établir de relations avec les familles alors que les parents peuvent tout à la fois être un facteur protecteur contre ou favorisant ce risque de décrochage.</p> <p>Des actions sont déjà menées, de manière expérimentales, avec le collège Lucie Aubrac.</p>		<p>Prévenir les situations de décrochage scolaire et de marginalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer une veille multi-partenariale pour garder le contact avec les jeunes décrocheurs Mobiliser les acteurs du territoires autour de la problématique du décrochage. Favoriser l'implication des parents dans la scolarité et l'orientation de leurs enfants Développer un partenariat avec les organismes de formation et les réseaux d'entreprises pour faire découvrir les métiers et accompagner les processus de réorientation Limiter les risques de décrochage scolaire par des interventions ciblées en lien ou au sein des collèges et lycées Favoriser la relation jeunes-adultes, et l'amélioration de la perception mutuelle dans le cadre scolaire 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>L'action sera mise en place en direction des jeunes présentant un risque de décrochage. Une attention particulière sera portée :</p> <ul style="list-style-type: none"> aux élèves de 6ème afin d'affirmer la place des parents dès le début de la scolarité au collège aux élèves de 4ème/3ème afin de travailler sur l'accompagnement à l'orientation aux élèves de 16 ans déscolarisés. 	<p>En lien avec les établissements scolaires, mais également en occupant une place sur l'espace public, il s'agit dans un premier temps de repérer les élèves manifestant des signes de décrochage scolaire et d'en analyser les raisons (orientation, ambiance de classe, relations conflictuelles avec les professeurs, problèmes familiaux, addictions aux jeux vidéo, pression scolaire, mauvaises fréquentations, harcèlement...) afin d'y apporter une réponse adaptée. Il conviendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> de permettre une (re)prise de confiance en soi et une confiance mutuelle, d'encourager la motivation du jeune, de favoriser la complémentarité entre les actions engagées dans les différentes sphères dans lesquelles évoluent le jeune (sphères scolaire, familiale, ludo-éducative, sportive, musicale...). <p>La volonté est de mettre en réseau les différents professionnels et acteurs du territoire pour gagner en efficacité dans le suivi des décrocheurs. Une action collective afin de se former et de s'outiller pour accompagner jeunes et familles est projetée.</p> <p>Il sera par ailleurs intéressant de travailler avec les collèges de notre territoire afin de proposer aux jeunes concernés un accueil alternatif au sein du centre social en cas d'exclusion afin qu'ils ne se retrouvent pas livrés à eux-mêmes ou sur l'espace public</p>		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Sur la durée du projet social</p> <p>Formation prévue en 2022</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> ADS jeunesse ADS familles ADS référents du CLAS <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Locaux des maisons de quartier Coût de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Collèges Baudelaire et Lucie Aubrac - Centre d'Information et d'Orientation - DE dispositifs tremplin, DRE - Associations sportives du territoire - Écoles de la secondes chance - Organismes de formation - réseaux d'entreprises 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Des jeunes mieux intégrés scolairement et socialement</p> <p>Une dynamique collective partenariale autour de la question du décrochage et de la réussite</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes accueillis, rencontrés, suivis, orientés Nombre d'actions collectives mises en place Nombre de partenaires impliqués et sollicités Nombre de réorientations positives 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Mieux vivre à l'école 	
<p>Multiacteurs et dispositifs</p> <p>Repérage des jeunes difficiles après 16 ans</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

16. L'accueil de loisirs et les séjours jeunes 11-17 ans

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>L'accueil de loisirs jeunes est une action importante de la «Mission Jeunesse» en lien avec la commande publique et le projet éducatif de la Ville. Il est proposé aux adolescents des accueils de loisirs et des séjours leur permettant de vivre des expériences «grandeur nature» de citoyen, de mise en vie de projets, et ainsi de les préparer à trouver une place dans la société. L'accueil de loisirs est un lieu de vie, d'échange et de partage et un terrain d'expérimentation qui tend à favoriser le passage de l'enfance à l'adolescence dans un cadre bienveillant. Par ailleurs, les familles ont besoin d'une structure permettant aux jeunes adolescents d'être dans un cadre éducatif durant leur temps libre. L'action auprès des adolescents est également centrée sur la prévention de la délinquance et des comportements à risques.</p> <p>L'évaluation régulière de l'action montre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fréquentation élevée des jeunes filles. • Une désaffection après 15-16 ans. • Une mixité sociale faible. 		<p>Développer l'offre de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des temps et des espaces de vacances, d'éducation et d'épanouissement inscrits sur le territoire. • Travailler autour de la notion de citoyenneté : se sentir appartenir à un groupe et responsable des autres au travers des notions telles que le respect, la tolérance, l'entraide et la solidarité. • Proposer des séjours collectifs afin de permettre l'apprentissage des règles de la vie collective et favoriser l'accès à l'autonomie dans la vie quotidienne en dehors du cadre familial (propreté, alimentation, santé...) • Favoriser la mobilité et l'ouverture vers l'extérieur en dynamisant les processus d'autonomisation. • Poursuivre et soutenir la qualification des animateurs de l'accueil de loisirs. 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Jeunes de 11 à 17 ans.</p> <p>Une attention particulière sera portée à la mixité ; l'enjeu étant d'ouvrir nos accueils de loisirs jeunes à l'ensemble des jeunes du territoire, même scolarisés à l'extérieur.</p>	<p>L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi et durant les vacances scolaires de 14h à 18h. Il est proposé chaque semaine une sortie en journée complète ainsi que, régulièrement, des nuitées à proximité pour répondre à la difficulté de certaines familles à laisser partir leurs enfants sur des séjours «longs». Des séjours sont également proposés, essentiellement durant l'été. Au-delà des activités, l'accueil de loisirs doit également être un lieu qui permet aux jeunes de mettre en place différents projets. D'une sortie culturelle à un séjour, en passant par la mise en place de boîtes à livres dans le quartier, ces projets prennent différentes formes et se veulent un terrain d'expérimentation leur permettant de devenir de plus en plus autonomes. De plus, les jeunes participent régulièrement aux différents projets d'animations globales qui sont mis en place par les maisons de quartier.</p>		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Sur la durée du projet social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi après-midi - Petites vacances - Été : 4 à 6 semaines <p>Séjours : sur les périodes de vacances et éventuellement sur des week-end en fonction des projets.</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur mis à disposition par la DE • Animateurs vacataires • Accompagnement par les ADS Jeunesse • Inscriptions assurées par les agents d'accueil <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget annuel • Locaux des maisons de quartier • Minibus 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'Enfance, - DDCS. <p>Suivant projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services mutualisés (mission sport...) - Partenaires contrat de ville - Associations du territoire 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Intégration de l'accueil de loisirs au sein des projets d'animation globale.</p> <p>Identification par les jeunes des maisons de quartier comme des lieux de vie, d'échange et de partage.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes / fréquentation • Renouvellement du public • Mixité (sociale, filles-garçons, géographique) • Age des jeunes <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ambiance générale • Relations (entre jeunes, avec les animateurs) • Projets d'animation mis en place (nombre, diversité) 	
Freins à lever			
<p>Le cadre de l'accueil de loisirs (horaires, fréquentation à la semaine, obligation de s'inscrire à l'avance...) est trop contraignant pour certains jeunes.</p>			

AXE 2 – Grandir, s'épanouir et réussir

17 – Les accueils libres jeunes

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>L'action vis à vis des jeunes existe depuis longtemps au sein de la maison de quartier. Le cadre et les règles de fonctionnement de l'accueil de loisirs ne sont cependant pas toujours adaptés au public adolescent. Il nous apparaît essentiel de travailler différemment sur les thèmes de l'autonomie et de la participation des jeunes.</p> <p>Par ailleurs, hors vacances et mercredis et en-dehors des accueils individuels (liés essentiellement à l'orientation et à l'insertion socioprofessionnelle), les jeunes n'ont aujourd'hui pas "leur place" au sein de la maison de quartier.</p>		<p>Développer l'offre de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un espace de vie, de rencontre, d'échange et d'expérimentation aux jeunes. • Offrir un espace neutre d'accueil, de parole et d'écoute. • Accueillir les jeunes dans leur diversité et développer la mixité sous toutes ses formes en étant attentif aux publics fragiles. • Permettre une prévention collective en dehors du milieu scolaire et avoir un rôle de veille sociale. 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Jeunes de 11 à 17 ans, sans être fermé aux plus âgés</p>		<p>Il s'agit de développer un lieu d'accueil, de rencontre, d'échange, de découverte, et de loisirs, dédié aux adolescents. C'est aussi un lieu de ressources sur des formations, des jobs, des écoles, des informations sur la santé ou des loisirs divers. Nous souhaitons proposer aux jeunes un lieu de détente avec divers jeux, un coin avec canapés, et une possibilité de faire des propositions (projets, soirées, sorties, tournois...). L'aménagement de l'espace sera pensé et réalisé avec les jeunes. L'accueil jeunes est basé sur le principe de la libre circulation de chacun. Pendant ces horaires d'ouverture, l'accès est libre : l'adolescent est libre d'aller et venir. Il est autorisé à arriver et à repartir à l'heure qu'il le souhaite, tout en respectant le règlement intérieur.</p>	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Dès mars 2021 : ouverture chaque vendredi soir à Saint-Jacques</p> <p>Rentrée 2021 : réflexion pour ouverture à la Fontaine du Bac</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADS jeunesse • Directeurs des accueils de loisirs jeunes <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salles dédiées dans les maisons de quartier • Matériel informatique • Investissement en mobilier adapté 	<ul style="list-style-type: none"> - ADSEA - Collège Charles Baudelaire - Associations du territoire 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>La meilleure prise en compte des jeunes au sein des maisons de quartier.</p> <p>La participation des jeunes à la vie de la maison de quartier - centre social et du quartier.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquentation • Nombre de garçons et de filles • Nombre de projets développés • Nombre de partenaires sollicités (ADSEA, MILO ...) 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des comportements et de leur évolution • Fréquence et la régularité des présences • Relation avec les parents pour les jeunes mineurs • Relations entre filles et garçons 	
<p>Horaires limités en raison du couvre-feu.</p> <p>Locaux souvent utilisés limitant la possibilité d'appropriation par les jeunes et le développement de plusieurs créneaux hebdomadaires.</p>			

AXE 2 - Grandir, s'épanouir et réussir

18. Les activités de loisirs pour tous les enfants et les jeunes

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le tissu associatif et la diversité des activités étant faibles sur le quartier de la fontaine du bac, nous avons souhaité élargir les possibilités en travaillant avec des associations du territoire pour répondre à une demande des jeunes et des familles.</p> <p>Pour un certain nombre d'enfants, de jeunes et de familles, il s'agit d'une porte d'entrée permettant de créer un lien et une accroche avec la structure.</p> <p>Volonté de conserver et d'élargir les pratiques envers tous les publics.</p>		<p>Développer l'offre de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer des temps de loisirs variés visant le développement culturel, artistique, sportif, durant les temps périscolaires et extrascolaires ; Améliorer l'accès des jeunes femmes à la pratique de loisirs notamment sportifs ; Favoriser la pratique sportive en mixité. 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Public enfants</p> <p>Public jeunes qui ne se retrouvent pas ou plus dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.</p> <p>Attentions particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> femmes personnes isolées publics précaires ... 		<p>Il s'agit de développer une offre d'activité régulière à destination des enfants et des jeunes, et notamment les jeunes filles, afin de les ouvrir à des loisirs qu'ils n'ont pas ou jamais pu expérimenter en-dehors du cadre scolaire.</p> <p>Ces temps d'activités partagées et encadrées constituent la première étape pour encourager les enfants et les jeunes à aller ensuite s'inscrire dans les structures adéquates existantes (accueils de loisirs, associations culturelles, sportives...).</p> <p>Il sera nécessaire d'engager un travail de complémentarité avec le tissu associatif local afin d'aboutir à un projet global de territoire.</p>	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Rentrée 2021 : Proposition d'activités</p> <p>2022 : Renforcement du travail avec les associations</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> ADS adultes famille ADS jeunesse <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Locaux des maisons de quartier Moyens de transports Encadrement des activités : prestataires, vacataires 	<p>- Acteurs, partenaires (ressources du territoire)</p> <p>- Associations subventionnées dans le cadre du contrat de ville</p>	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Accès à des activités variées proposées au sein du territoire</p> <p>Éviter l'entre-soi, faciliter la mobilité</p> <p>Ouverture artistique, culturelle, sportive</p> <p>Dynamique de territoire</p> <p>Identification du centre social comme lieu ressources pour développer des activités, ateliers et projets</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités régulières / ponctuelles proposées Fréquentation, assiduité Nombre de jeunes orientés vers les associations sportives culturelles... 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Adéquation entre l'offre et la demande de loisirs Diversification de l'offre aux publics, Implication des enfants, des jeunes et des familles Relation suivie avec le tissu associatif local 	
<p>Articulation avec les acteurs du territoire</p> <p>Sur-occupation des locaux</p> <p>Mobilisation du public féminin</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

01. L'animation de l'espace public

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le diagnostic a fait émerger une demande très forte de la part des partenaires et des habitants : le centre social doit participer activement à l'animation de l'espace public par différents modes d'intervention.</p> <p>Historiquement, des événements marquants ont été portés par les maisons de quartier (Bac Ground, Quartier d'été, fête de quartier de la Fontaine du Bac).</p> <p>Le travail de diagnostic a montré la nécessité pour le centre social de sortir de ses murs, de s'ouvrir à de nouveaux publics, d'être lisible et visible en s'engageant dans une démarche d'aller vers.</p>		<p>Développer le lien social et la solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer une programmation hors les murs (festive, informative, ...) Connaître du public et se faire connaître : ritualiser notre présence par des rendez-vous réguliers en facilitant notre identification sur l'espace public Co-crée des événements fédérateurs à gouvernance partagée (favoriser l'implication et la participation active des habitants et partenaires) Développer les actions hors les murs à l'année 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
Tous publics	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une programmation d'actions hors les murs (festivals, forum des associations de territoire/quartier, marchés, animations thématiques, événements ponctuels fédérateurs...); - Développer les animations estivales : Quartiers d'été, Bac Ground et les Fêtes de quartier ; - Multiplier les lieux de présence ; - S'appuyer sur une structure ambulante (avec une approche conviviale) pour la mise en place d'ateliers itinérants intergénérationnels (co-animés par les différents acteurs du quartier) ; - Penser à différents modes d'intervention innovants afin de permettre une réelle participation. 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Été 2021 : animations estivales</p> <p>2021/2024 : programmation annuelle</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> Agents du centre social Habitants <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Fonds de Participation des Habitants Frais de convivialité Structure ambulante Petit matériel Budgets spécifiques pour chaque événement 	<p>Associations et institutionnels du territoire.</p> <p>Lien à consolider avec les associations financées par le contrat de Ville.</p>	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Pour le public : cohésion, variété/diversité de l'offre, implication dans le quartier</p> <p>Pour le centre social : affirmer le portage, meilleure identification par le public</p> <p>Pour le territoire : élargissement de l'offre permettant des passerelles/mobilités</p> <p>Répondre à une demande des partenaires</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants Nombre de participants acteurs Nombre d'actions menées Nombre d'actions partenariales <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau de participation des habitants et des partenaires Variété des thématiques développées (festif, santé, emploi, culture, loisirs, sports...) 	
Freins à lever			
<p>Mobilisation des habitants</p> <p>Temps alloué</p> <p>Vigilance : visibilité et suivi des associations financées dans le cadre du contrat de ville</p> <p>Communication à développer (support et diffusion)</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

02. Les sorties pour tous

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Lors du diagnostic, nous avons constaté une demande forte de sorties. En effet, de nombreux habitants ne profitent pas de loisirs et de sorties. Pour certains, ils sortent peu de leur quartier, et ce pour diverses raisons (financières, isolement, méconnaissance, peur de sortir seul, mobilité, ...).</p> <p>L'été, 8 à 9 sorties à la journée sont organisées par les deux maisons de quartier. Les sorties se déroulent dans le département ou départements limitrophes. Les destinations peuvent être une simple journée baignade ou bien la découverte d'un site (historique, culturel, ludique, naturel, ...).</p>		<p>Développer le lien social et la solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle. • Rendre autonome en proposant des sorties reproductibles. • Favoriser les échanges et la création de lien social et de solidarité et ainsi rompre l'isolement. • Découvrir l'environnement proche ou éloigné dans toute sa diversité (naturel, culturel, sportif, patrimoine, artistique, loisirs, ...) • Amener les parents et leurs enfants, et toutes les générations, à se retrouver, échanger et coopérer autour d'expériences communes. • Favoriser la démarche participative des habitants. 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Ces sorties s'adressent à tous les habitants du territoire. Il conviendra d'avoir une attention particulière aux personnes isolées, aux habitants en situation de fragilité financière et aux familles (lien avec l'action Axe 2 – 03). Afin de favoriser la mixité et la participation de tous, les sorties seront proposées sur des jours et à des horaires permettant au plus grand nombre de participer.</p> <p>Le coût pour les participants est fixé par délibération municipale afin de permettre à tous d'accéder à ces sorties.</p>		<p>L'action consiste à programmer des sorties diversifiées, intergénérationnelles, ouvertes à tous dans un climat de convivialité, d'échange et de partage. Une sortie par mois sera proposée dans la programmation.</p> <p>Dans un second temps, il sera proposé d'investir les usagers sur le choix des sorties et leur organisation. Cette démarche collective aura pour objectif de sensibiliser les participants à leur pouvoir d'agir sur leur territoire, et de les rendre acteurs dans les choix proposés. L'équipe du centre social se placera en posture d'accompagnant en formant le groupe d'usagers à la prise de décision collective.</p>	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Une sortie par mois en moyenne dès 2021, plus régulières l'été.</p> <p>D'ici la fin du projet social, accompagner le groupe d'habitants à devenir autonome quant à la programmation</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 ADS référents et référent famille • habitants (lien avec le comité d'usagers) <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • FPH • minibus ville et/ou transport collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - Culture du cœur - Médiathèques - Service culturel de la ville - Établissements culturels (Rio...) - Malle aux livres et autres collectifs - Atelier Santé Ville, Anis étoilé - CPIE, LPO - Mission Sport 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Pour le public : développer les liens, découvrir, s'ouvrir ...</p> <p>Pour le centre social, il s'agit de s'ouvrir à de nouveaux publics, les connaître et leur faire découvrir nos actions.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sorties et nombre de participants • Nombre de familles, de personnes isolées, de jeunes ... • Nombre de personnes impliquées dans la programmation 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des participants • Découverte de nouveaux lieux, acquisition de connaissances • Ponctualité des participants • Respect des inscriptions, annulation • Retour des habitants qui ont renouvelé les sorties en autonomie • Autonomie du groupe d'habitants dans la programmation • Liens créés entre les habitants à l'issue des sorties 	
<p>Il est indispensable d'assurer un accès équitable pour tous aux sorties et de limiter l'entre-soi en favorisant l'ouverture à de nouveaux habitants. Il conviendra de réfléchir à l'organisation des inscriptions.</p> <p>Le budget alloué aux sorties peut se révéler conséquent. Il conviendra notamment d'être vigilant à la programmation de sorties consuméristes.</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

03. L'entraide entre habitants

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Quelques actions : les petites puces (vente-échange de matériel de puériculture sur l'espace public), ateliers de réparation de petit électroménager.</p> <p>Dans le contexte de la Covid et du confinement, il a été révélé un besoin de solidarité et ont émergé des démarches d'entraide.</p>		<p>Développer le lien social et la solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la cohésion et favoriser la solidarité et la citoyenneté entre habitants du territoire • Favoriser la confiance en soi • Favoriser le lien intergénérationnel • Valoriser les savoirs et compétences des habitants dans un but d'entraide • Renforcer les relations inter-familiales 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
<p>Tous publics</p> <p>Attentions particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> • publics précaires et isolés • seniors 	<p>A partir de besoins identifiés, le centre social sera porteur d'actions d'entraide entre habitants.</p> <p>Il suscitera, facilitera et apportera son soutien aux initiatives des habitants et associations du territoire.</p> <p>Il sera relai et facilitera l'accès aux réseaux d'entraide et aux systèmes d'échanges existants et pourra en développer de nouveaux.</p> <p>Il apportera des outils facilitant ces échanges.</p>		
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
2021-2024	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitants • 1 binôme du centre social <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais de convivialité • Mise à disposition de locaux • Achat de petit matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressourceries - Associations solidaires - Institutions et associations du territoire - Initiative - CROUS 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Pour le public : trouver des solutions relevant de la vie quotidienne, améliorer les citoyenneté entre habitants,</p> <p>Pour le centre social : meilleure connaissance des réseaux d'entraide, connaissance de nouveaux habitants, être le relai de l'information</p> <p>Pour le territoire : améliorer la cohésion sociale du territoire</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants impliqués (organiseurs) • Nombre de partenaires • Nombre de propositions d'échanges • Nombre d'actions réalisées • Nombre de participants aux ateliers 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des ressources solidaires • Développement des interactions au sein des groupes • Amélioration des relations intergénérationnelles et inter-culturelles 	
<p>Mobilisation des habitants</p> <p>Connaissance des publics fragiles</p> <p>Communication / accès aux réseaux sociaux</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

04. Les espaces jardinés

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Il existe un programme d'actions de la DDSU déclinés sur les 3 territoires (nord, sud et centre). Les espaces jardinés en font partie. A la Fontaine du Bac, un jardin partagé vit depuis 2009. Sur le quartier Saint-Jacques, après l'appropriation d'un nouvel espace public par des habitants (jardinières de la place Henri Pourrat), nous accompagnons la création d'un jardin en proximité de la maison de quartier.</p> <p>Le diagnostic a montré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un besoin de lieux d'échanges de proximité • des questionnement sur les enjeux actuels de l'environnement, notamment chez les jeunes. • Une envie des habitants et des partenaires de valoriser leur territoire. <p>Clermont Auvergne Métropole s'est par ailleurs doté d'un schéma de transition énergétique et écologique prévoyant la création d'une ceinture maraîchère pour renforcer les circuits courts. Elle a par ailleurs mis en place d'un permis de végétaliser « ici on sème » (s'approprier un petit bout d'espace public pour y faire pousser fleurs, plantes et autres végétaux).</p>		<p>Développer le lien social et la solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et valoriser les habitants dans une pratique collective permettant l'échange de savoirs et la construction de solidarités nouvelles, d'échanges intergénérationnels • Amener les habitants à être contributeurs de l'embellissement de leur cadre de vie, en s'appuyant sur les dynamiques locales existantes concernant les questions environnementales. • Encourager les habitants à cultiver leur lien avec la terre et à adopter une pratique alimentaire plus respectueuse de leur santé et de leur environnement • Proposer et valoriser des projets rassemblant différents partenaires engagés dans l'éducation à l'environnement et la transition écologique 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Tout public</p> <p>Attentions particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> • jeunes • personnes isolées • publics précaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les espaces jardinés et nourriciers ouverts sur l'espace public ; - Dynamiser le partenariat : identifier et réunir les acteurs concernés pour partager des ressources internes et externes ; - Programmer des actions et d'animations qui permettraient aux habitants de favoriser les pratiques plus vertueuses par un accompagnement dans la durée et une formation des habitants (pratiques agroécologiques, alimentation et santé) ; - Utiliser le jardin comme support pédagogique favorisant le lien parents-enfants ; - Élaborer d'une charte commune à chaque projet : ligne de conduite et cohésion de groupe /parcelle individuelle ou collective, dynamique collective... La charte permet également de définir les engagements de chacun. 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>2021 : accompagnement des espaces existants</p> <p>2022 : Développement d'actions et programme de formation</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ADS référent du programme • 1 ADS par quartier + jeunes • les habitants bénévoles • interventions de partenaires • cellule technique DDSU/CAM (espaces verts) <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fond de Participation des Habitants • Mécénat 	<ul style="list-style-type: none"> - Services techniques de la Métropole - Jardin botanique - Contrat Local de Santé - Atelier Santé Ville - Anis Etoilé - La Ferme Urbaine, CPIE, LPO - Associations spécialisées - PLIE - Bailleurs sociaux 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Plus de lien social – rupture de l'isolement</p> <p>Création de temps de rencontres</p> <p>Développement d'actions hors les murs</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants au projet et assiduité • Nombre d'espaces créés ou accompagnés <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des habitants dans le suivi • Changement des pratiques et sensibilisations (formation) • Investissement de l'espace public • Changement du cadre de vie • Autonomie des habitants 	
Freins à lever			
<p>Travail en transversalité entre les différents services de la ville et de la métropole</p> <p>Ressource en eau</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

05. Les ateliers « apprendre en faisant »

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le diagnostic a révélé une réelle volonté de pratique d'ateliers de la part des habitants, ceux-ci souhaitent participer à des activités de découverte.</p> <p>Diverses thématiques ont émergé selon les publics : activités manuelles, culturelles, sportives...</p> <p>Les différents ateliers existant dans les structures sont plébiscités.</p>		<p>Développer le lien social et la solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer une offre d'ateliers permettant la découverte, l'apprentissage et l'ouverture culturelle, en veillant à la complémentarité avec l'existant Créer des moments de rencontres, d'échanges intergénérationnels, interculturels, et conviviaux en luttant contre l'isolement Valoriser les habitants à travers la transmission, l'apprentissage et l'acquisition de nouveaux savoirs et savoir-faire favorisant l'autonomie 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
<p>Tous publics</p> <p>Attentions particulières : personnes isolées et/ou précaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Co-crée une programmation d'ateliers en s'appuyant sur les ressources du territoire (DAVA, associations) - Maintenir les ateliers d'échanges de savoirs et savoir-faire existants et réfléchir au développement d'un fab-lab sur le territoire - Développer de nouveaux ateliers en fonction des besoins en faisant appel à des intervenants, si nécessaire - Inclure les habitants dans le choix de la programmation et dans son animation - Attention particulière à maintenir les ateliers existants autour de la lecture (livre comme outil de rassemblement et d'apprentissage) 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
Rentrée 2021	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> Agents du centre social Habitants <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Intervenants extérieurs Contrat de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Association Rosabella - Femmes solidaires - Médiathèque - Centre G. Brassens - Malle aux livres - Associations du territoire 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Pour le public : valorisation de soi, apprentissage de nouvelles pratiques, rencontres...</p> <p>Pour le centre social : connaître du public, se faire connaître</p> <p>Pour le territoire : offrir une programmation à l'échelle territoriale</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants Assiduité Nombre d'habitants acteurs Nombre d'intervenants du territoire Nombre d'ateliers <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Variété des thématiques Adéquation entre le public et la réponse au besoin 	
Freins à lever			
<p>Dépasser la consommation d'activité</p> <p>Communication, support, diffusion, réseaux sociaux</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

06. La création et l'animation d'un comité d'usagers

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Pour la Caisse d'Allocations Familiales, la participation des habitants est un critère majeur d'appréciation sur leur contribution à la définition des besoins, à l'animation locale et aux prises de décisions les concernant.</p> <p>Cette participation peut prendre des formes diverses. La création d'un comité d'usagers en est un. Le comité d'usagers suscite la participation et l'initiative des usagers.</p> <p>Dans le contexte sanitaire particulier, il a été difficile de pleinement associer les habitants à l'écriture de notre premier projet social.</p>		<p>Développer le pouvoir d'agir des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire des usagers des acteurs du projet social Favoriser la création de lien social autour de projets partagés Contribuer au développement de la citoyenneté en permettant aux usagers de faire des choix éclairés grâce à un accompagnement, une formation adaptée Mettre en place des actions nouvelles et participatives Passer d'une logique de consommation d'activités à un logique de proposition et d'action Participer au bilan des actions menées et débattre sur les projets à court et à moyen terme. 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Usagers de l'ensemble des activités et services du centre social.</p> <p>Associations et bénévoles qui contribuent au projet social ?</p>	<p>Avec la volonté de favoriser la participation des habitants aux actions les concernant, il nous semble important de créer une instance à l'intérieur du centre social qui donne la parole aux usagers et leur permette de proposer et d'agir. Le comité d'usagers devra être une entité de démocratie participative qui s'inscrit dans le fonctionnement du centre social. C'est une instance consultative qui permet aux usagers de s'exprimer, d'être écoutés, de faire des propositions pour améliorer les actions, les services proposés en lien avec les professionnels de la structure. Ce comité d'usagers aura pour vocation d'évaluer au quotidien l'action du centre social en réunissant l'ensemble de ses usagers, et de proposer des actions complémentaires à partir des besoins repérés. Ce comité regroupera des membres de chaque activité et service du centre social afin de créer une cohérence interne autour des actions, et de créer des projets communs. Il pourra également avoir un rôle important dans la mobilisation des bénévoles, aux côtés des professionnels.</p>		
Échéancier		Moyens	Partenariat
<p>4ème trimestre 2021 : rencontre et mobilisation des usagers</p> <p>début 2022 : écriture d'une charte du comité d'usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> définir la constitution et les rôles et fonctions de chacun ; choix d'une méthodologie de travail du conseil lui-même ; choix d'une méthodologie de travail avec l'équipe salariée. <p>printemps 2022 : premières réunions de travail.</p>		<p>Moyens humains L'animation du comité d'usagers sera confiée à un binôme (un ADS et un membre de l'équipe de responsables), en lien avec l'ensemble de l'équipe salariée.</p> <p>Ressources financières</p> <ul style="list-style-type: none"> budget convivialité budget formation 	<p>Le travail d'écriture de la charte et de définition de la méthodologie pourra nécessiter l'accompagnement d'un prestataire (formation à définir)</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Meilleure implication des usagers dans la vie du centre social.</p> <p>Participation effective du comité d'usagers au projet social.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions Nombre d'usagers, assiduité des usagers Nombre de projets issus du comité d'usagers Représentativité des activités et services Représentativité des différents quartiers <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation et implication des usagers Nouveaux projets issus du comité d'usagers 	
Freins à lever			
<p>Compte-tenu de la gestion municipale du centre social, les décisions concernant le budget de fonctionnement et les ressources humaines du centre social ne seront pas du ressort du comité d'usagers.</p> <p>Représentativité et renouvellement des usagers par rapport aux groupes d'activités.</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

07. L'accompagnement des collectifs d'habitants

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>L'évaluation interne faite par l'équipe du centre social a révélé que les collectifs existants étaient peu voire pas intégrés à la structure et aux projets existants. Parfois, le lien avec ces collectifs se limite à un prêt de locaux.</p> <p>Le diagnostic (partenaires et agents DDSU) a également indiqué une faiblesse concernant la participation des habitants.</p> <p>Ainsi, les collectifs pourraient être une opportunité pour permettre aux gens de s'impliquer dans la vie de leur territoire.</p>		<p>Développer le pouvoir d'agir des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'émergence de collectifs • Soutenir les collectifs existants • Accompagner les collectifs vers la création d'association si besoin 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
<p>Tous publics</p> <p>Attention particulière : Collectifs existants Usagers du centre social</p>	<p>En tant que ressource du territoire, le centre social accompagne les collectifs en fonction de leurs besoins.</p> <p>Une attention particulière sera portée aux collectifs qui s'inscrivent dans la dynamique du territoire.</p> <p>Le centre social suscite et accompagne l'émergence de collectifs en lien avec les besoins repérés dans le diagnostic.</p> <p>Les équipes pourront favoriser la participation active des collectifs aux projets du centre social sur le territoire. Elles pourront co-animer, coordonner, co-construire des projets avec ces collectifs.</p> <p>Afin d'accompagner les collectifs au mieux, les équipes du centre social pourront aider à la recherche de financements (auto-financement, subventions...) et au montage de dossiers.</p>		
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Sur la durée du projet social, en fonction des sollicitations</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 binôme référent centre social <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de salles • Achat de petit matériel • Frais de convivialité • FPH 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs associatifs et institutionnels du territoire ou hors territoire - Collectifs existants - Direction de l'Innovation et de la Participation 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>L'implication des habitants</p> <p>Passer de l'intérêt individuel à l'intérêt général</p> <p>Le collectif peut se structurer pour aboutir à une autonomie (par exemple, devenir une association)</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions de travail • Nombre de collectifs intégrés au projet social • Nombre de collectifs créés • Nombre d'habitants impliqués • Nombre de collectifs accompagnés • Nombre d'initiatives issues des collectifs 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation effective des initiatives • Dynamique des collectifs • Lien entre le centre social et les collectifs • Adéquation des propositions par rapport aux besoins identifiés 	
<p>Notion de gouvernance dans le collectif</p> <p>Régulation du groupe</p> <p>Méconnaissance des démarches administratives</p>			

AXE «3 – Vivre et agir ensemble »

08. Agir sur son cadre vie

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Les orientations politiques nationales et européennes conditionnent les financements d'actions autour du pouvoir d'agir et de mobilisation d'habitants (politique de la Ville)</p> <p>Les principes généraux de la convention de GUSP à la Ville de Clermont-Ferrand sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concerter et associer les habitants aux projets, - Accompagner les habitants au changement, - Permettre l'appropriation des nouveaux équipements par les habitants, - Réussir l'intégration des nouveaux habitants, - Disposer d'instances de dialogue et de débat <p>Le diagnostic habitant a révélé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une volonté des jeunes de s'investir dans leur quartier - un constat de la part des habitants de dysfonctionnements d'usages - une demande des familles d'aménagements adaptés pour les enfants (par exemple : aires de jeux de proximité) 		<p>Développer le pouvoir d'agir des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les habitants dans les actions d'aménagement du territoire (dont NPRU) • Redynamiser le commerce de proximité et accompagner les commerçants • Prévenir les dysfonctionnements d'usages (notion de cadre de vie/sécurité/propreté) • Participer à la diversification des usages pour enrayer les usages déviants • Mobiliser et valoriser le potentiel habitants • Participer au décloisonnement des différents publics 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Tout public du territoire sud</p> <p>Attentions particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> • jeunes • personnes isolées • publics précaires • invisibles • familles • ... 		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les habitants dans le montage de projets d'intérêts collectifs ; - Participer à une dynamique d'implantation du commerce ambulant diversifié ; - Réalisations collectives d'aménagements : espace de proximité dédié notamment à la thématique nature en ville ; - Organisation de balades urbaines régulières (exploratoires) afin de recueillir l'expertise des habitants et agir en conséquence ; - Participer à la dynamique de l'urbanisme transitoire ; - En complément de l'Observatoire de la Vie Urbaine, recueillir l'expertise complémentaire de partenaires privilégiés (habitants relais, commerçants...) pour une veille actualisée. 	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Dès maintenant (Nature en ville, urbanisme transitoire)</p> <p>Rentrée 2021 : veille</p> <p>2022 : Balades urbaines</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe centre social (1 référent par quartier) • Chargée de mission GUSP <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • BuPa • FPH • ANRU • GUSP • Mécénat / appel à projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Bailleurs sociaux (Assemblia, Auvergne Habitat, Ophis) - Crous, Université - Clermont Auvergne Métropole, Maison du projet - Mission commerce, service des régies - Associations de commerçants - Observatoire de la Vie Urbaine - GUSP - Direction de l'Innovation et de la Participation 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Meilleure appropriation de l'espace public</p> <p>Diversifier les usages</p> <p>Améliorer les relations entre les habitants</p> <p>Accroître le partenariat</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets accompagnés • Nombre de cellules commerciales vacantes • Nombre de rapports d'incident de la tranquillité publique 	
Freins à lever			
<p>Légitimité envers les partenaires</p> <p>Mobilisation des habitants</p>		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Efficience des projets accompagnés • Utilisation et respect des nouveaux espaces créés • Collecte de l'expertise des habitants 	

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

09. L'accompagnement de projets de jeunes

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectifs généraux / Objectifs opérationnels	
<p>Quelques jeunes, étudiants notamment, sont aujourd'hui bénévoles, mobilisés au sein de leur quartier (festivals, fêtes de quartier, animations...) et sur les actions d'accompagnement scolaire. On note sur le quartier Saint-Jacques un nombre important d'étudiants : certains sont autonomes et/ou isolés. Nous n'avons aujourd'hui que peu de liens. Si le diagnostic jeunes montre une réelle volonté de participer et de s'engager, il apparaît :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La complexité pour les jeunes de s'emparer de dispositifs évolutifs et techniques (NPRU, Budget Participatif, Fonds de participation des habitants). • Peu de connaissances sur le « champs des possibles ». • Une défiance des jeunes vis à vis des institutions. <p>Par ailleurs, les jeunes cherchent leur place au sein des maisons de quartier, en attente d'avoir une réelle place au sein du Centre Social.</p>		<p>Développer le pouvoir d'agir des habitants</p> <p>Accompagner la citoyenneté et favoriser les initiatives des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les actions, les compétences et les connaissances des jeunes et favoriser la transmission. • Développer et mettre à disposition des outils adaptés et nécessaires au développement de projets. • Proposer des temps de réflexion autour de la vie associative, donner des clefs de compréhension sur le pouvoir et la force d'une action collective. • Susciter les interactions entre les jeunes et les différents acteurs locaux et faire reconnaître les jeunes comme des acteurs à part entière sur leur territoire. • Apporter une vision positive de la jeunesse. Rendre visible la jeunesse qui s'engage. 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Tous les jeunes à partir de 11 ans</p> <p>Il conviendra d'avoir une approche pédagogique prenant en compte la maturité et l'âge des jeunes accompagnés.</p>	<p>L'accompagnement de projets nécessite un environnement propice à l'émergence de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veille sur le territoire pour connaître, reconnaître et valoriser les initiatives des jeunes sur le territoire autour de temps conviviaux, notamment ; - au sein de l'accueil de loisirs, des accueils libres et des séjours organisés, phase de découverte « des possibles » et d'expérimentation de projets ; - écoute active lors des rencontres individuelles ou collectives avec les jeunes. <p>Dès lors, il sera possible de proposer aux jeunes un accompagnement et un suivi de leurs projets : aide à la réflexion, formalisation des attentes, des objectifs, aide à la structuration et la réalisation du projet (budget, réservation, projet d'autofinancement...). Cela nécessitera une bonne connaissance des dispositifs d'accompagnement et des aides financières permettant ainsi de les orienter vers les structures adaptées à leur projet. Le rôle de l'accompagnement sera également de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des outils favorisant la rencontre, permettant à chacun de s'exprimer ; - proposer une suite, un bilan, des perspectives ; - favoriser les échanges et la solidarité entre groupes de jeunes ; - communiquer sur les projets de jeunes : réseaux sociaux, journal de territoire ... - favoriser les échanges entre les jeunes et les autres publics sur les maisons de quartier et sur le territoire, et ainsi favoriser les projets entre générations. 		
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Sur la durée du projet social</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADS Jeunesse <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • locaux des maisons de quartier • FPH, BuPa, budgets spécifiques • Appels à projets jeunes (Caf...) 	<p>En fonction des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'Innovation et de la Participation - CROUS - Maison de la Vie Étudiante - Mission Locale 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Émancipation des jeunes Meilleure reconnaissance des jeunes Fréquentation de la structure, accueil de nouveaux publics jeunes</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets accompagnés • Nombre de jeunes concernés • Nombres de projets valorisés sur les médias du territoire et hors territoire 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des jeunes à l'issue de leurs projets • Partenariats avec les structures étudiantes • Partenariats avec les acteurs du territoire 	
<p>Quel accueil et quelle place pour la jeunesse au sein du centre social ? Accompagnement chronophage au regard des moyens humains</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

10. La formation des acteurs au développement du pouvoir d'agir

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Malgré des dispositifs intéressants en terme de développement de la démocratie participative, nous constatons que les habitants ont des difficultés à s'emparer de dispositifs évolutifs et techniques (NPRU, Budget Participatif, Fonds de Participation des Habitants), parfois bien éloignés de leur quotidien. Par ailleurs, les professionnels du territoire sont bien souvent démunis pour accompagner les habitants à se saisir de ces opportunités. Ceux-ci ne sont souvent pas formés aux dynamiques participatives et ne mesurent pas toujours les enjeux du développement du pouvoir d'agir des habitants sur un territoire.</p> <p>Par ailleurs, on peut noter une méfiance croissante des habitants et notamment des jeunes, vis à vis des instances élues.</p>		<p>Développer le pouvoir d'agir des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des temps d'échange et de formation-action autour du pouvoir d'agir des habitants à destination des agents et des partenaires. • Susciter les interactions entre les habitants, notamment les jeunes, et les différents partenaires, afin que chacun se reconnaisse comme acteur sur son territoire. • Valoriser les compétences et les connaissances des habitants en les formant à la prise de pouvoir. 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires du territoire et agents du centre social - Bénévoles investis au sein du centre social et des associations du territoire - Habitants désirant s'investir sur le territoire - Usagers investis dans le comité d'usagers (cf fiche action Axe 3-06) 		<p>Il s'agira dans un premier temps d'aller à la rencontre des partenaires pour les informer de la démarche.</p> <p>La formation devra permettre de développer et de mettre à disposition des outils adaptés et nécessaires au développement de projets d'habitants sur le territoire.</p> <p>Par la suite, il est nécessaire d'entretenir ce réseau d'acteurs formés au développement du pouvoir d'agir afin de pouvoir analyser les pratiques, de dépasser les points de blocage...</p>	
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>2022 : mobilisation des partenaires et première action de formation</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de pilotage à définir <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement d'actions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - DIP (Direction de l'Innovation et de la Participation) - Organisme de formation - Fonds de Développement à la Vie Associative 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Meilleure appropriation des dispositifs locaux de démocratie participative (NPRU, Budget Participatif, FPH ...).</p> <p>Émergence de nouveaux types de gouvernances.</p> <p>Meilleure reconnaissance de la place des habitants au sein du centre social et du territoire.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants à la formation-action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ agents du centre social ▪ partenaires • Nombre de rencontres d'échanges à l'issue de la formation • Nombre d'habitants accompagnés par les agents et partenaires formés. <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des partenaires à l'issue des actions de formation • Dynamique partenariale tout au long du projet et après 	
Freins à lever			
<p>La mobilisation des partenaires</p> <p>Pédagogie de l'organisme de formation et adéquation avec les réalités du territoire</p>			

AXE 3 – Vivre et agir ensemble

11. Soutien à la vie associative

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Les équipes du centre social ont fait le constat d'un essoufflement de certaines associations et de renouvellement de leurs membres.</p> <p>Par ailleurs, plusieurs partenaires lors des tables rondes ont demandé à bénéficier de soutien logistique.</p> <p>Enfin, quelques demandes ponctuelles de conseils à la création d'association sont identifiées à l'accueil et lors de suivis individuels.</p>		<p>Développer le pouvoir d'agir des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider au développement de la vie associative • Apporter un soutien administratif, technique et logistique aux associations existantes • Favoriser la mutualisation entre les différentes associations du territoire • Proposer des temps de réflexion autour de la vie associative et donner des clefs de compréhension sur le pouvoir et la force d'une action collective. 	
Public cible	Présentation de l'action		
Associations et futures associations du territoire	<p>Nous devons assurer une veille concernant les associations nouvellement créées sur notre territoire et prendre contact avec elles, ceci afin de recenser si elles ont des besoins particuliers.</p> <p>Il s'agit d'accompagner les associations, les junior associations ou les initiatives locales : accueil, écoute, accompagnement des porteurs de projets (création, démarches administratives ou montage de projet.), orientation vers des structures spécialisées en fonction des besoins.</p> <p>Il sera nécessaire de pouvoir mettre à disposition des locaux si besoin, d'assurer un soutien matériel...</p> <p>Il conviendra de former les équipes à la connaissance des dispositifs (création d'association, aides financières...).</p> <p>Des temps de rencontres et de discussions, de type Café des Assos, permettront de recenser et échanger des problématiques associatives. Suite à ces échanges, des actions communes pourront être organisées.</p>		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
Dès 2021	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 agent référent <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de locaux • Mise à disposition de matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Associations du territoire - DAVA - FDVA (DDCS) - DSL - FAL 63 : Junior association - Crefad (point d'appui à la vie associative) - CDOS 63 : centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) - Pépinière de mai : musiques et spectacles vivants - Chambre Régionale de ressources pour l'Économie Sociale et Solidaire (CRIB) 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Pour le public : développement du pouvoir d'agir</p> <p>Pour le centre social : connaissance du tissu associatif, des dispositifs, renforcement de nos liens avec les associations</p> <p>Pour les associations : renforcement des liens entre les associations</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'associations accompagnées (dont création) • Nombre d'associations utilisant nos locaux/matériel <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien avec les associations • Relations entre associations (mutualisation de matériel, projets) 	
Freins à lever			
Méconnaissance des dispositifs			

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

01. La fonction accueil

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>L'accueil est une mission centrale et essentielle au centre social. Si cette fonction incombe en premier lieu au chargé d'accueil, elle est partagée par l'ensemble de l'équipe. Cet accueil permet de créer une relation de confiance avec les usagers.</p> <p>De nombreux habitants poussent la porte pour une écoute, une demande de renseignements administratifs, la lecture d'un document, une orientation ou une prise de rendez-vous.</p> <p>L'écoute active des habitants et usagers permet de repérer des besoins, d'assurer une veille sociale de territoire et de développer des réponses individuelles et collectives afin de répondre aux problématiques repérées.</p> <p>L'accueil des jeunes a pu être source de conflits au sein des équipes.</p>		<p>Définir la notion et la fonction d'accueil sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les missions du chargé d'accueil et l'organisation de la fonction partagée de l'accueil • Proposer des formations sur l'accueil en centre social à l'ensemble des agents (culture partagée sur l'accueil, développer des postures personnelles et collectives, améliorer l'orientation des publics) • Rédiger une charte de l'accueil au centre social en associant les habitants • Créer des outils communs pour le recueil de données statistiques et de la parole des habitants ; • Impulser une démarche de veille sociale sur le territoire, à partir de la fonction accueil aider les agents à créer les conditions du développement social local. 	
Public cible		Présentation de l'action	
<p>L'équipe du centre social et plus particulièrement les 2 postes de chargé d'accueil</p>		<p>A partir d'un groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les attendus de la fonction accueil partagée en prenant en compte la spécificité d'un fonctionnement en multi-site ; - faire un état des lieux de ses pratiques d'accueil, dans et hors les murs, et tendre à une harmonisation des pratiques ; - construire un positionnement du référent accueil et définir les missions du chargé d'accueil en centre social ; - définir les espaces d'accueil et leur aménagement permettant un accueil qualitatif et une écoute active (cf fiche 2 – axe transversal) ; - élaborer une charte d'accueil partagée en associant les usagers autour de temps d'échanges ; - créer des outils communs et adaptés afin de rendre visibles et lisibles l'activité et le fonctionnement du centre social. <p>La spécificité de la dimension jeunesse devra également être développée.</p>	
Échéancier	Moyens / Ressources internes		Partenariat
<p>Commission de travail de 04 à 06/2021 pour mise en place rentrée 2021/2022</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 chargées d'accueil • L'équipe du centre social <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espace accueil de chaque maison de quartier • Budget alloué à l'aménagement des espaces et des locaux • Budget formation 		<ul style="list-style-type: none"> - Services de la ville et métropole : services techniques, service formation, ressources humaines, DUN, - Usagers du centre social
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Cohérence et harmonisation des pratiques Appropriation de l'accueil par les habitants</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels impliqués dans la démarche • Nombre d'aménagements réalisés • Nombre de formations réalisées • Nombre de procédures et d'outils communs créés • Fréquentation de la structure par les usagers et par de nouvelles personnes 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de qualité : satisfaction des usagers (enquête appropriation de l'espace, et des professionnels (bilans des équipes) • Élaboration de la charte d'accueil 	
<p>Contraintes des locaux (à la maison de quartier de Saint Jacques particulièrement) Mise en place d'une communication interne efficace pour une fonction partagée d'accueil</p>			

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

02. L'aménagement et l'animation d'espaces accueils conviviaux

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Le diagnostic a mis en évidence que la moitié des habitants interrogés souhaiteraient fréquenter un espace d'accueil convivial. Les tables rondes ont révélé cette même demande émanant des partenaires. Le centre social se doit de proposer un espace où les habitants et les partenaires se sentent accueillis et où ils peuvent échanger, partager et créer des liens sociaux.</p>		<p>Favoriser l'appropriation du centre social par les habitants et partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace d'accueil convivial au sein des deux structures en associant les usagers du centre social à l'adaptation et l'aménagement des locaux • Animer le lieu et permettre des rencontres et accompagner les habitants vers la mise en place d'activités, de temps d'accueil • Accompagner les habitants à créer une programmation d'animation de l'espace d'accueil en autonomie • Développer les liens sociaux entre habitants 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Usagers du centre social Les habitants ont une place primordiale dans cette action.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - En parallèle du travail réalisé sur la fonction accueil, il conviendra de travailler à l'aménagement des locaux et à l'organisation des espaces avec les équipes ; - Visiter d'autres lieux d'accueil conviviaux type tiers-lieu ; - Créer et animer un groupe de travail réunissant professionnels et habitants afin de définir l'aménagement de l'espace accueil, en mobilisant les potentialités de chacun ; - Réaliser les aménagements sous forme d'ateliers avec les habitants avec une approche design incluant des temps d'observation et d'expérimentation ; - Rédiger la charte d'occupation de cet espace partagé avec les habitants - Définir avec les habitants et les partenaires impliqués la programmation et l'animation de ce nouvel espace : petit déjeuners, accueil des nouveaux habitants, présentation d'une nouvelle structure... ; - A terme, un comité d'habitants autonomes pourrait être en charge de l'organisation de cette programmation. <p>L'accueil, la participation des habitants et le partenariat, principaux leviers d'intervention du centre social, structurent cette action.</p>	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Rentrée 2021 Constitution du groupe de travail et étude des espaces 2022 Mise en place d'une programmation co-animée</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels référents • Partenaires <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget alloué aux travaux et à l'aménagement des locaux • Rémunération des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs associatifs et institutionnels du territoire - Services de la ville et de la Métropole - Mallette urbaine - Recycleries - Compagnons bâtisseurs 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Pour le public : appropriation du centre social, projets collaboratifs suite à ces rencontres informelles Pour le centre social : meilleure image du centre social (image plus conviviale)</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions de travail avec le groupe d'habitants impliqués • Nombre d'habitants impliqués • Nombre de personnes fréquentant cet espace <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement effectif des locaux • Écriture participative de la charte • Respect de la charte • Appropriation de l'espace par les habitants et les partenaires • Projets d'animation de cet espace • Cohabitation des différents publics dans l'espace 	
Freins à lever			
<p>Adaptation des locaux</p>			

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

03. L'accueil des « nouveaux »

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Lors des rencontres avec les habitants, de nombreux nouveaux arrivants sur le territoire ont fait part de leur méconnaissance des ressources des 2 quartiers.</p> <p>La ville de Clermont-Ferrand s'engage pour l'accueil et l'intégration des réfugiés et des migrants.</p> <p>Lors des rencontres partenaires, les nouveaux professionnels ont fait part d'une difficulté à s'approprier le territoire et ses ressources.</p>		<p>Favoriser l'appropriation du centre social par les habitants et partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et Informer les nouveaux habitants des équipements et services existants sur le territoire • Associer les professionnels et bénévoles à l'accueil des nouveaux habitants • Accueillir et informer les nouveaux professionnels du territoire ; • Favoriser les liens entre habitants • Susciter la participation des usagers pour accueillir les nouvelles familles (groupe tuteur) ainsi que pour les nouveaux partenaires 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Les nouveaux résidents dont les publics migrants du territoire sud</p> <p>les nouveaux professionnels et bénévoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir disposer des listings des nouveaux habitants via les services de la ville et bailleurs ; - Organiser des temps d'accueil conviviaux réguliers pour présenter le territoire et pouvoir échanger avec les nouveaux habitants et les nouveaux professionnels (lien avec espace convivial et groupe d'habitants relais) ; - Participer à l'organisation de temps conviviaux entre voisins (fête des voisins par exemple) ; - Communiquer sur ces temps via les différents supports de communication dont le journal ; - Mobiliser un groupe d'usagers pour accueillir et informer les nouveaux sur les ressources du territoire. Les associer pleinement à l'organisation des temps conviviaux. 		
Echéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
2022/2023	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels référents • Professionnels et habitants associés à l'action <p>Moyens matériels et financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des locaux • Frais de convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants - Services de la ville (DE, service élections), bailleurs sociaux pour les nouveaux habitants. - Partenaires institutionnels et associatifs du territoire comme relais d'information et/ou participants - AFEV, lien avec les colocations solidaires 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Connaissance des services et activités du territoire par les nouveaux habitants et professionnels</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de temps d'accueil organisés • Nombre d'habitants associés • Nombre de réunions de préparation • Nombre de participants à ces accueils 	
Freins à lever			
<p>Identification des nouveaux habitants et professionnels</p>		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des habitants dans l'accueil • Prise d'initiatives des habitants dans l'action • Fréquentation et connaissance des équipements de proximité* • Meilleure connaissance des compétences et missions des structures du territoire • Création de liens sociaux, appropriation du quartier. 	

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

04. La définition d'un plan de communication

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>La méconnaissance des services et activités proposées par les maisons de quartier est le principal motif de non-fréquentation des structures par les habitants interviewés dans le cadre du diagnostic.</p> <p>Cette méconnaissance des actions existantes est également remontée tant lors du diagnostic partenaires qu'à l'occasion des échanges que nous avons eus avec eux lors des différentes tables rondes.</p> <p>La venue de nouveaux usagers du futur centre social, la participation de nouvelles familles est un axe prioritaire pour l'équipe du centre social et nécessite la mise en œuvre d'une communication efficace sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Dans l'évaluation des actions par les professionnels les modes de communication sont à diversifier et la communication est à prioriser dans le projet social.</p>		<p>Développer une communication lisible et visible par tous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir un plan de communication accessible à l'ensemble des publics en diversifiant et en adaptant les supports : selon les générations, la maîtrise de la langue, les usages • Mettre en place des outils améliorant la communication et le partage d'informations avec les partenaires du territoire • Structurer et définir des modes de communication en interne visant à améliorer le partage des informations, des projets et à favoriser l'appartenance à une équipe et la collaboration entre professionnels 	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Les habitants du territoire</p> <p>Les partenaires institutionnels et associatifs du territoire</p> <p>Les professionnels du centre social</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un plan de communication en diversifiant les supports : communication écrite (flyers, affiches, newsletters...), communication visuelle, utilisation des médias numériques (services de messagerie instantanée, création d'un espace sur le site de la Ville, d'une page Facebook), envoi de sms, en ciblant les publics ; - Associer les habitants et les partenaires à l'élaboration de supports et mutualiser les compétences pour créer des supports adaptés (par exemple support FALC) ; - Définir un mode de communication entre professionnels du territoire ainsi que les outils associés : animer un groupe de travail sur ce thème pour élaborer le mode, la forme et la périodicité de la communication entre partenaires (en lien avec la Fiche 07 de l'Axe transversal) ; - Définir les processus et structurer la communication interne (en lien avec la Fiche 01 de l'Axe transversal) : <ul style="list-style-type: none"> • pour informer les chargés d'accueil des actualités, activités et projets en cours ; • pour partager les informations, les actualités et projets entre professionnels du centre social. 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>A partir de 2021 : structurer la communication interne</p> <p>2022 : diversification des supports, groupe de travail partenaires</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 chargés d'accueil • Équipe du centre social • Habitants • Professionnels, partenaires à associer <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Numérique : prestation extérieure ou interne ? (création site ou page) • 2 écrans halls • Frais de convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - Services de la ville et métropole : service communication, DUN - Usagers du centre social - Partenaires associatifs et institutionnels du territoire 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Connaissance de nos actions et de nos missions, Meilleure visibilité et lisibilité, Une meilleure communication en interne pour un travail plus efficace, plus transversal</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils et de supports créés • Nombre de professionnels impliqués <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation du centre social par les nouveaux habitants • Interconnaissance des activités et des projets en externe et en interne • Partenariat renforcé, collaboration induite par la fluidité du partage d'informations 	
Freins à lever			
<p>Soutien, prise en compte de la spécificité des centres sociaux par le service communication de la ville, Administration des supports en ligne, Accessibilité des supports pour les agents, Actualisation des informations.</p>			

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

05. Un journal de territoire multisupport

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Un journal avait existé sur la Fontaine du Bac. Les journaux de quartier favorisent le lien social entre les habitants, les générations et les cultures. Ils permettent de mieux faire connaître les quartiers et ses habitants en valorisant les richesses, le patrimoine, l'Histoire, les événements et les acteurs.</p> <p>Dans un contexte où il est souhaitable de favoriser le lien social, l'idée serait à réactiver et à développer à l'échelle territoriale.</p> <p>Par ailleurs, le diagnostic a montré la nécessité de développer d'autres médias de communication.</p>		<p>Développer une communication accessible à tous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des habitants pour la réalisation du projet • Développer la communication au sein du territoire • Valoriser l'expertise d'usage, les savoir faire, les talents des habitants • Favoriser le lien social entre les habitants, les générations et les cultures et permettre aux habitants de devenir acteur • Créer du lien entre les deux quartiers en proposant un projet commun • Faire découvrir le territoire et leurs habitants à travers des témoignages, des portraits, l'actualité des structures, les événements... 	
Public	Présentation de l'action		
Tout public	<p>Créer, coordonner, animer un comité de rédaction composé d'habitants, de professionnels afin de diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un journal trimestriel (animations à venir, reportages, actualités des partenaires...); - d'autres supports de communication : webTV, podcast, wiki de territoire. <p>Le comité de rédaction est composé de toute personne habitant, travaillant sur le quartier ou participant à la vie du quartier, des professionnels (centre social sud,...). Il respecte la liberté d'expression des habitants, des associations et des acteurs du quartier. Chaque article (vidéo, podcast...) fait l'objet d'un consensus au sein du comité de rédaction, afin de favoriser une expression partagée par tous. Il conviendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de constituer un groupe intergénérationnel, interculturel, mixte aux 2 quartiers ; - d'accompagner les habitants dans la rédaction des articles en sollicitant un intervenant ; - d'associer les groupes scolaires motivés à sa conception ; - d'assurer la diffusion du journal par les habitants et acteurs du quartier dans une démarche de rencontre (cf axe transversal – 6. action habitants relais) ; - d'assurer la diffusion dans les lieux ressources : commerces, partenaires... ; - d'accompagner le comité de rédaction vers l'autonomie d'organisation et de fonctionnement. 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
1ère édition : 2022/2023	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 agents référents • Professionnels et habitants associés <p>Moyens matériels et financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Édition du journal trimestriel (estimation) • Encadrement des ateliers d'écriture • Mise à disposition de locaux • Frais de convivialité, de transport... 	<ul style="list-style-type: none"> - Service communication - Associations dans le cadre du Contrat de Ville. - Éducation nationale : écoles et collèges - Horizon Saint Jacques - Association du journal de la Fontaine du Bac - Associations de parents d'élèves - Partenaires institutionnels et associatifs - Association ECRITS, Tisseurs de mots 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Création de lien entre les deux quartiers Valorisation des potentialités des habitants Communication positive sur le territoire</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants associés • Nombre de réunion du comité de rédaction • Nombre de journaux et nouveaux médias créés et diffusés • Nombre de vues / écoutes / abonnés <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assiduité et implication des habitants dans la réalisation • Respect des échéances • Développement de la participation des habitants au fonctionnement global de la structure • Augmentation de la fréquentation du centre social notamment par de nouvelles personnes • Connaissance de l'existence du journal. 	
Freins à lever			
<p>Laisser la place aux habitants Réalisation très chronophage : être efficient dans l'organisation à mettre en œuvre Communiquer au niveau du territoire notion d'appartenance au quartier Cadre juridique, validation des écrits</p>			

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

06. Un réseau d'habitants relais

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Dans un contexte difficile de mobilisation, il serait intéressant de pouvoir s'appuyer sur des habitants relais.</p> <p>Le bouche à oreille est cité comme un des principaux éléments de communication par 67 % des habitants, ainsi que par les partenaires et les professionnels de la DDSU.</p>		<p>Développer une communication accessible à tous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer des usagers, habitants ressource représentatifs de secteurs d'habitation ou d'activités • Constituer un groupe de bénévoles, relais auprès des habitants du territoire • Valoriser la place des habitants dans le centre social 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Tout public</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe d'habitants, intergénérationnel, multiculturel investi au sein du centre social ou habitants ressources pour être relais d'information auprès des autres habitants du territoire et recueillir leurs besoins ; - Veiller à couvrir les différents îlots du territoire ; - Outiller le groupe afin de les associer pleinement au fonctionnement du centre social (réunions d'information, rencontres régulières, formations bénévoles), voire du futur comité d'usagers ; - Intégrer les habitants relais sur le volet « outils de communication numérique ». 	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>2021 : mobilisation des habitants 2022/2024 : déploiement du réseau</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 ADS référents • Habitants bénévoles <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles par les professionnels du centre social • Intervenants possibles : communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants ressource - Usagers du centre social - Gardiens d'immeubles - Acteurs associatifs et institutionnels du territoire 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Meilleure communication sur le territoire ; Implication d'habitants dans le fonctionnement du centre social ; Connaissance de nouveaux publics.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants mobilisés • Nombre de rencontres du groupe • Nombre de nouveaux usagers <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement et implication des habitants dans la démarche • Participation de nouveaux habitants aux activités et aux services • Nouveaux projets mis en place à partir du recueil de besoins 	
Freins à lever			
<p>Sur-sollicitation des habitants ; Représentativité pour couverture du territoire.</p>			

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

07. Les temps d'interconnaissances entre acteurs

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Coordonner et fédérer le partenariat est un des axes forts révélé dans le diagnostic partenaires, notamment sur le quartier de Saint Jacques. Le partenariat se situe essentiellement sur l'échange d'information et les actions ponctuelles.</p> <p>Connaître et clarifier les missions de chacun a été cité à de nombreuses reprises lors des tables rondes sur ce thème.</p> <p>De plus, la crise sanitaire a fait émerger de nouveaux modes de travail qu'il peut être pertinent de coupler avec les rencontres habituelles en présentiel.</p>		<p>Favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et coordonner des temps d'interconnaissances thématiques entre partenaires (mise en place de groupes de travail numérique, rencontres...) • Créer des outils collaboratifs adaptés • Être relai de l'information relevant des initiatives locales 	
Public cible / spécifique		Présentation de l'action	
<p>Acteurs institutionnels</p> <p>Associatifs du territoire</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux rencontres déjà existantes : Rencontres Insertion Emploi, équipes pluridisciplinaires DRE, Collectif Mon quartier en éveil, collectif santé... ; - Développer et coordonner d'autres rencontres thématiques : éducation, animation de la vie sociale sur le territoire, autres... en favorisant le format convivial (petits déjeuner, café ...) et le choix de moments opportuns ; - Utiliser les outils numériques pour être plus réactifs : <ul style="list-style-type: none"> • en alimentant des plateformes collaboratives visant au partage des informations, de l'actualité et échange autour de projets, • en participant à des groupes de travail par thème (à créer si besoin) en parallèle des rencontres thématiques (contact facile, réactivité). 	
Échéancier		Moyens / Ressources internes	
2021/2022		<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 professionnels référents <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solution numérique, ressource interne ville • Frais de convivialité 	
		Partenariat	
		<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires associatifs et institutionnels du territoire (professionnels et bénévoles) - Collectifs d'habitants - Services de la ville et de la CAM 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Renforcement des liens entre partenaires, travail en réseau, collaboration sur des projets, connaissance des missions et projets de chacun</p> <p>-Reconnaissance et légitimité du centre social comme coordinateur du réseau partenarial</p> <p>Fluidité, réactivité des échanges entre partenaires</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions thématiques • Nombre de partenaires associés • Nombre de rencontres et de projets accompagnés 	
Freins à lever			
<p>Pour les actions numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui et soutien technique de la Direction des Usages Numériques - droits d'accès aux outils numériques pour les agents ville - équipement (smartphone et tablette) 		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assiduité des partenaires sur les rencontres • Émergence de projets collaboratifs • Meilleure orientation des publics vers les structures référentes • Utilisation des plateformes numériques 	

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

08. La création d'un guide du territoire sud

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectif général / Objectifs opérationnels	
<p>Méconnaissance de l'existant par les habitants et les professionnels (diagnostic).</p> <p>Orientation du public parfois inexistante ou inadaptée.</p> <p>Connaître et clarifier les missions, activités et services de chacun a été cité à de nombreuses reprises lors des tables rondes sur ce thème.</p>		<p>Favoriser le travail en réseau et rendre visible les ressources du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter à la connaissance des habitants et des acteurs tout ce qui constitue le territoire - Promouvoir les services, les activités et les missions des acteurs du territoire - Renforcer l'identité et l'image du territoire 	
Public cible / spécifique	Présentation de l'action		
<p>Habitants du territoire sud</p> <p>Partenaires associatifs et institutionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer, coordonner et animer un groupe de travail pour la création d'un guide de territoire associé à une cartographie : <ul style="list-style-type: none"> • déterminer le cadre et la forme du guide (fiche), • désigner des référents par thématique, • recenser les acteurs présents sur le territoire sud et leurs activités, • coordonner la mise en œuvre et l'enrichissement des fiches en ligne ; - Éditer et diffuser le guide papier ; - Créer une version numérique de travail et de diffusion facilitant les futures mises à jour (espace de travail collaboratif) ; - Créer une application pour les portables et les tablettes ; - Assurer une veille sur le territoire afin d'actualiser le guide (nouvelles structures, arrêt des activités, nouvelles activités...). 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
<p>Prioritaire 2021</p> <p>Première édition envisagée 2022</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux agents référents - Partenaires associés au projet <p>Moyens matériels et financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Édition du guide via le service communication de la ville - Prestataire de l'hébergement de la version numérique et développement de l'application portable - Mise à disposition de locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires du territoire - Associations des commerçants - Services de la ville et de la CAM 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Visibilité et lisibilité des ressources du territoire (services et d'activités)</p> <p>Maillage territorial permettant une meilleure orientation du public</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires et d'habitants associés • Nombre de réunions • Effectivité de la création du guide et des outils associés • Nombre de consultations du guide en ligne • Nombre et fréquence des mises à jour 	
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assiduité des partenaires sur les rencontres • Respect des échéances • Relance de la dynamique partenariale • Projets parallèles générés par la collaboration sur le guide • Augmentation de la fréquentation du centre social notamment par de nouvelles personnes • Nouveaux participants aux activités des partenaires 	
<p>L'organisation doit éviter d'être chronophage pour maintenir l'assiduité et l'implication des partenaires</p> <p>Mises à jour essentielles</p>			

AXE TRANSVERSAL – Pôle ressource

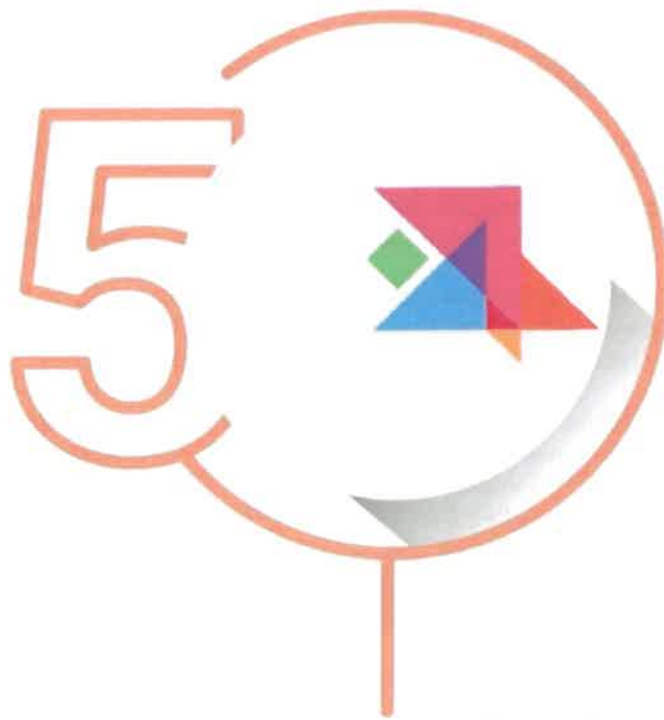
09. L'accueil, l'accompagnement et la formation des bénévoles

Projet Animation Collective Famille

Projet Jeunesse

Contexte		Objectifs général / opérationnels	
<p>Aujourd'hui, les professionnels du centre social repèrent les habitants ayant des compétences et leur proposent de les partager. Mais les bénévoles ne sont aujourd'hui pas très nombreux et la situation sanitaire a pu éloigner les plus âgés et les plus fragiles.</p> <p>Indispensables à certaines activités, comme l'accompagnement scolaire, ils poursuivent, quelques fois sans en prendre conscience, un objectif de transformation sociale en portant les orientations du projet social. Les publics du centre social sont en effet les premiers bénéficiaires de l'apport du bénévolat.</p> <p>Cependant, le travail d'évaluation préalable à l'écriture de ce projet social a montré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • peu d'actions sont foyer d'initiatives, de construction de projets ; • peu d'actions permettent la prise de responsabilités ; • l'expression de chacun n'est pas forcément organisée dans toutes les actions ; • l'articulation bénévoles/salariés n'est pas toujours compréhensible. 		<p>Dynamiser et fédérer le partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner la possibilité aux usagers et aux habitants de prendre des responsabilités et d'animer des ateliers sur des temps plus ponctuels ; • Créer des espaces de prises de responsabilités ; • Permettre à des bénévoles encadrants d'ateliers de se former ; • Créer des outils d'accompagnement des bénévoles et développer des temps d'échanges ; • Valoriser l'engagement des bénévoles ; <p>... afin de fidéliser les bénévoles.</p>	
Public cible	Présentation de l'action		
<p>Bénévoles déjà investis</p> <p>Habitants voulant s'engager au sein du centre social</p>	<p>L'action peut se décliner en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un premier temps, il conviendra de structurer les appels aux bénévoles avec la possibilité d'utiliser les outils et plateformes existants en fonction des profils recherchés. Nous devons élaborer un projet d'accueil spécifique, ceci afin d'assurer un suivi individualisé et d'accompagner au mieux les bénévoles dans leurs missions. Une réflexion sur leur accompagnement tout au long de l'année devra être menée. - Il s'agira par la suite de valoriser leur investissement régulièrement : <ul style="list-style-type: none"> ○ temps de rencontres conviviaux entre bénévoles et avec l'équipe salariée, ○ communication dans les médias (journal, info-lettre, vidéos, ...) du centre social et du territoire, ○ réflexion autour de la mise en place du Passeport Bénévole® qui valorise les compétences mobilisées et/ou acquises, et qui est reconnu par Pôle emploi, le Ministère de l'Éducation Nationale et l'AFPA ; - Enfin il nous faudra proposer des formations adaptées. La formation des bénévoles est en effet une composante importante dans la vie du centre social et pour les bénévoles eux-mêmes, permettant un développement des compétences et une reconnaissance de leur investissement. 		
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat	
2022 : démarrage de la coordination des bénévoles	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 coordonnateur des bénévoles • chaque référent d'activité <p>Moyens matériels et financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • convivialité et coût de formations 	<ul style="list-style-type: none"> - CARSAT, Réserve civique - UCA - France Bénévolat - DAVA - Créfad - CDOS 63 : centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) 	
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation	
<p>Un niveau supérieur dans l'implication et la participation des bénévoles tant sur les activités que dans les processus collaboratifs et décisionnels.</p> <p>Un sens et une expression commune des bénévoles et une compréhension du projet social.</p> <p>Une reconnaissance de l'apport du bénévolat par les professionnels et les usagers.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de bénévoles • nombre de nouveaux bénévoles • nombre de bénévoles formés • nombre de temps conviviaux et participation des bénévoles <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • stabilité des équipes bénévoles • réponse aux nouveaux besoins • cohésion entre bénévoles et professionnels • plaisir des bénévoles dans leurs missions 	
Freins à lever			
La formation ne doit pas être un frein à l'engagement du bénévole.			

**ET DEMAIN
ON FAIT QUOI ?!**



GOUVERNANCE ET ORGANISATION

La question de la gouvernance est un enjeu à part entière du centre social du territoire sud. Si la structuration de la gouvernance peut déjà être posée dans ses principes, elle devra être affinée lors de la phase d'installation du centre social en lien avec les acteurs : usagers, techniciens, directions ville / Caf, élus de la ville, administrateurs Caf, partenaires.

- Le comité de pilotage (COFIL) a pour vocation de suivre l'activité du centre social sur le plan stratégique mais aussi d'arbitrer et de fixer les perspectives. Le principe validé est celui d'une parité entre les élus de la Ville et les administrateurs de la Caf. Il est composé des membres des directions de la Ville et de la CAF. Il pourra évoluer sur la durée de l'agrément en une forme élargie par l'intégration de représentants d'usagers-habitant.e.s et de représentants des acteurs du territoire.
- Le comité technique (COTECH) vise à effectuer le suivi technique du projet social de territoire et le suivi de la démarche de mise à disposition des personnels Caf. Il est composé de membres Ville (directions DDSU et centre social) et de la direction de la Caf.
- L'association des habitants et usagers au centre social est essentielle. La forme de leur participation et leur implication au sein du centre social pourra prendre plusieurs formes, et notamment celle d'un comité d'usagers. Ces différentes formes (instance dédiée, collectifs d'habitants, ballades urbaines, groupes d'habitants relais, collectifs jeunes, associations d'habitants...) devront contribuer concrètement à la vie du centre social et participer à la définition et au repérage de l'évolution des besoins dans des logiques progressives. Un axe spécifique « développer le pouvoir d'agir des habitants » détaille les objectifs et les modalités d'intervention prévues sur ce champ de la participation des habitants.
- L'association des partenaires au centre social constitue, avec les habitants, le second pilier de la logique inclusive et participative. Comme cela a été le cas dans la démarche de co-construction du présent projet social de territoire, ils continueront à être associés au travail de définition des besoins et à la réalisation des actions définies, dans une logique de co-production. Là aussi un axe spécifique « dynamiser et fédérer le partenariat » détaille les objectifs et les modalités d'intervention prévues sur ce champ.



5.2. ORGANIGRAMME ET BUDGET PRÉVISIONNEL



SIGLES & ABRÉVIATIONS

ACM	Accueils Collectifs des Mineurs	DIP	Direction de l'Innovation et de la Participation
ADS	Agent de Développement Social	DPE	Direction de la Petite Enfance
ADSEA	Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence	DRE	Dispositif de Réussite Éducative
AFEV	Association de la Fondation Étudiante pour la Ville	DUN	Direction des Usages Numériques
ANCV	Agence Nationale pour les Chèques Vacances	EAJE	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	FALC	Facile A Lire et à Comprendre
APEVH	Association des Parents d'Élèves de l'école V.Hugo	FDVA	Fonds pour le Développement de la Vie Associative
ASV	Atelier Santé Ville	FPD	Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance
AVF	Aide aux Vacances Familiales	FIT	Formation Insertion Travail
AVS	Aide aux Vacances Sociales	FLE	Français et Langues Étrangères
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	FPH	Fonds de Participation des Habitants
BUPA	BUDget PARTICIPatif	GEIQ	Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	GUSP	Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
CAM	Clermont Auvergne Métropole	LAEP	Lieu d'Accueil Enfant Parent
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail	LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
CD 63	Conseil Départemental du Puy de Dôme	MILO	MIssion LOcale
CDAD	Conseil Départemental de l'Accès au Droit	MQ	Maison de Quartier
CDDF	Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles	NPRU	Nouveau Programme de Renouvellement Urbain
CEMEA	Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active	OEPRE	Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants
CIDFF	Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles	OPHIS	Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social
CIO	Centre d'Information et d'Orientation	OVU	Observatoire de la Vie Urbaine
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement Scolaire	PLIE	Plan Local d'Insertion par l'Emploi
CLCV	Consommation Logement et Cadre de Vie	PMI	Protection Maternelle et Infantile
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	PSC	Prévention et Secours Civiques
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement	QPV	Quartiers Politique de la Ville
CRI	Centre de Ressources Illettrisme	RAM	Relais des Assistantes Maternelles
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	RESF	Réseau Éducation Sans Frontières
CS	Centre Social	RIE	Rencontres Insertion Emploi
CSP	Catégorie Socio Professionnelle	SAMA	Services d'Accompagnement aux Migrants d'Auvergne
CV	Curriculum Vitae	SMTC	Syndicat Mixte des Transports en Commun
DAVA	Direction des Animations socioculturelles et de la Vie Associative	SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	T2C	Transports en Commun Clermontois
DE	Direction de l'Enfance	UCA	Université Clermont Auvergne
DÉMOS	Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale	UFCV	Union Française des Centres de Vacances
DDSU	Direction du Développement Social et Urbain	VACAF	Aide aux Vacances de la Caisse d'Allocations Familiales

Par ce document, nous présentons notre projet social, engagement important entre la ville de Clermont-Ferrand, la Caf et l'ensemble de nos partenaires.

Certains objectifs, certaines actions peuvent sembler ambitieux. Nous pensons qu'avec de la volonté et de la conviction nous parviendrons à concrétiser ce projet.

Nous nous engageons à évaluer régulièrement ce projet, à vérifier son adéquation aux réalités de notre territoire et à l'adapter, l'ajuster chaque fois que cela sera nécessaire.

Pour ce faire, nous serons à l'écoute permanente de la parole des habitants et nous nous appuierons sur toutes les forces vives du centre social (les usagers, les bénévoles, les salariés) et sur les partenaires institutionnels, associatifs et économiques de notre territoire.

Soyez ici remerciés pour votre engagement et votre implication dans l'élaboration de ce projet.

Nous contacter :

17 rue Baudelaire
04 73 40 89 69

18 ter rue de la Fontaine du Bac
04 73 40 86 30

Centre
Social
Territoire Sud



VILLE DE
CLERMONT
FERRAND



VILLE DE CLERMONT-FERRAND
PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
QUARTIER DE LA GAUTHIERE
Demande d'agrément Centre Social

Mars 2021



SOMMAIRE

PREAMBULE / CONTEXTE P.3

Chapitre 1 - SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC P.8

- 1.1. Rappel de la méthodologie.....p.9
- 1.2. Le portrait de territoire.....p.10
- 1.3. Le point de vue des partenaires.....p.13
- 1.4. Le point de vue des habitant.e.s.....p.15
- 1.5. Le point de vue de l'équipe DDSU.....p.17
- 1.6. Partage et restitution du diagnostic aux acteurs et habitant.e.s.....p.18
- 1.7. Le diagnostic partagé et les enjeux qui en découlent.....p.19

Chapitre 2 - ORIENTATIONS ET ARBRES DES OBJECTIFS P.21

- 2.1. Rappel de la méthodologie.....p.22
- 2.2. Orientations transversales et principes d'interventions généraux.....p.23
- 2.3. Orientations thématiques.....p.24

Chapitre 3 - PROJETS SPECIFIQUES ET TRANSVERSAUX P.26

- 3.1. Projet familles.....p.27
- 3.2. Projet accueil.....p.29

Chapitre 4 - FICHES ACTIONS/PROGRAMMES PAR AXE P.31

- 4.1. Fiches actions « soutenir l'épanouissement des parents et des enfants par une éducation partagée ».....p.32
- 4.2. Fiches actions « tendre vers un quartier inclusif pour les jeunes.....p.44
- 4.3. Fiches actions « favoriser la cohésion sociale sur la Gauthière ».....p.51
- 4.4. Fiches actions « soutenir l'inclusion sociale des personnes fragiles ».....p.59

Chapitre 5 - GOUVERNANCE ET ORGANISATION P.63

- 5.1. Instance de gouvernance.....p.64
- 5.2. Organisation / équipe.....p.65
- 5.3. Budget prévisionnel.....p.67

GLOSSAIRE P.68

PREAMBULE / CONTEXTE

Rappel du contexte

La Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme gère depuis les années 70 deux centres sociaux sur le territoire nord (Quartier Politique de la Ville - QPV) de la Ville de Clermont-Ferrand. En 2016, elle a actualisé ses projets sociaux de territoire dans le cadre du renouvellement des agréments. Parallèlement, elle a annoncé la fin de la gestion directe des centres sociaux à Clermont-Ferrand au 31 décembre 2019 et a sollicité la Ville pour travailler conjointement sur les suites.

En parallèle, la Municipalité a souhaité impulser en 2014 une profonde réorganisation des services municipaux afin de mieux prendre en compte l'évolution des besoins des clermontois.e.s et moderniser l'organisation pour construire des politiques publiques nouvelles. Dans ce sens, la Direction du Développement Social et Urbain a été créée en 2016, avec pour mission de mettre en œuvre les politiques publiques communales de développement social (dans les quartiers prioritaires), de démocratie participative, de santé et de jeunesse.

Depuis sa création, la DDSU s'est structurée et a progressivement développé ses actions, en s'appuyant particulièrement sur trois équipes territoriales (nord, sud et centre-gauthière) incluant cinq équipements de proximité (Maisons de quartier) et deux Missions jeunesse. A ce jour, l'organigramme de la direction est stabilisé, avec notamment l'émergence du métier d' « Agent.e de développement social », et les interventions des équipes territoriales s'organisent sur la base de projets structurants comme le renouvellement urbain, le contrat de ville, le budget participatif...

Un dialogue technique s'est engagé entre la CAF du Puy-de-Dôme et la Ville de Clermont-Ferrand pour étudier la faisabilité d'une « reprise » du label Centre social par la Ville à partir de 2020. Cette étude de faisabilité a été validée politiquement par la Ville de Clermont-Ferrand et le Conseil d'Administration de la CAF. Une feuille de route a été mise en place, et la première phase a été mise en œuvre avec la labellisation en janvier 2020 du premier centre social municipal sur le territoire nord. Ce partenariat exemplaire entre la Ville et la CAF inclut la mise à disposition de personnels de la CAF dans les équipes de développement social.

Dans la continuité, il est prévu en 2021 une labellisation de tous les équipements de proximité pour une couverture de l'ensemble des quartiers prioritaires, à savoir les territoires Sud et Gauthière.

Dans ce cadre et dès la fin d'année 2019, l'équipe de développement social de la Gauthière a bénéficié d'un accompagnement « préparatoire ». Ce dernier a permis une acculturation des

agents sur les notions de « centre social », une intégration/mutualisation entre les équipes CAF et Ville, et une définition collective de la feuille de route méthodologique pour la construction du projet social de territoire (diagnostic, mobilisation des acteurs et partenaires, mobilisation des habitant.e.s, évaluation/bilan des actions existantes...). L'année 2020 et le début d'année 2021 ont ainsi été consacrées à la finalisation du projet social de territoire, base de la présente demande d'un agrément « centre social » pour la Gauthière.

L'équipe DDSU de la Gauthière est composée de 6 agent.e.s dont une responsable de territoire et 2 agent.e.s mis à disposition par la CAF du Puy-de-Dôme depuis le 1^{er} janvier 2020. 2 espaces physiques sont investis sur le quartier par l'équipe : le QG (bureaux administratifs et d'accueil) et l'ex espace CAF rue de la Grande Combaude (accueil, bureaux et salles d'animations/activités). En complément, l'espace culturel Mandela peut être utilisé pour certaines activités et projets menés.

Les actions existantes sont multiples et couvrent des champs thématiques divers : petite enfance/enfance/parentalité (café et rdv des parents, « bouger-grandir », animations consultations PMI, LAEP, ateliers parents-enfants, collectif petite enfance, DRE, Demos, CLAS, dispositifs VACAF...), insertion sociale et professionnelle (groupe de paroles, alphabétisation-FLE, ateliers bien être, ateliers couture, initiation au bricolage, collectif santé...), pouvoir d'agir des habitant.e.s (appui aux associations d'habitant.e.s, comité d'usagers, conseil citoyen, auto-réhabilitation accompagnée...), accès aux droits (accueil, accompagnement individuel...), animations/appropriation des espaces publics (rdv de l'été, actions sport/santé, sport en familles, collectif environnement, GSUP, accompagnement PRU...).

Le mot de Sondès El Hafidhi, adjointe au maire à la Ville de Clermont-Ferrand en charge de la Politique de la Ville et des Centres Sociaux

La Ville de Clermont est historiquement porteuse d'une politique de lutte contre l'assignation sociale. Un réseau de maisons de quartiers maille le territoire et propose depuis de nombreuses décennies aux habitants des quartiers populaires un service de proximité orienté vers l'animation, l'accueil et l'éducation populaire. Cette présence historique peut s'enorgueillir d'un bilan : des générations d'habitants témoignent, souvent avec émotion, de leur participation à des activités, à des voyages, à des fêtes de quartiers mémorables. Nos quartiers sont forts aujourd'hui d'un réseau associatif important, subventionné et historiquement connecté à nos équipements et à nos services, ainsi que de festivals qui rayonnent au-delà des quartiers qui les ont vu naître : le bac ground, le conte en fête.

Le monde ayant évolué et les besoins sociaux ayant changé, les maisons de quartiers ont vu leurs missions muter à leur tour pour prendre davantage en compte les besoins sociaux grandissants et les freins qui empêchent les habitants d'accéder tout simplement à leurs droits. La création de la Mairie annexe aux Vergnes a été un acte politique fort. C'est une expérimentation qui a vocation à servir de figure de proue pour développer sur tous les territoires un service d'accueil et d'orientation des habitants vers les dispositifs et les organismes susceptibles de répondre à leurs besoins.

La Caisse d'Allocations Familiales ayant annoncé son projet de se retirer des centres sociaux qu'elle animait dans plusieurs quartiers, la Ville s'est saisie de l'occasion, non pas seulement pour éviter de voir disparaître ces lieux qui rendent un vrai service aux habitants, mais plus encore, pour s'engager dans une démarche de transformation de ses Maisons de quartiers en centres sociaux, organisés en réseaux et dont la vocation est de couvrir 3 larges territoires : le territoire Nord, le territoire de la Gauthière et le territoire Sud. Le Nord a déjà obtenu sa labellisation, les deux autres s'apprentent à déposer leurs dossiers après un grand travail de diagnostic et d'élaboration de projets de territoires. En s'engageant dans cette démarche, la Ville s'emploie à intensifier et à structurer son intervention dans les quartiers qui relèvent de la Politique de ville. Cette structuration doit couvrir trois axes d'actions complémentaires.

D'abord, l'axe animation - éducation populaire doit faire des centres sociaux des lieux vivants, effervescents ouverts sur les quartiers et à l'écoute des besoins de ses habitants. Des ateliers nombreux et variés seront mis en place, animés par les agents, par des intervenants extérieurs, des associations ou -pourquoi pas- par les habitants eux-mêmes. Le programme de ces animations sera défini de façon périodique avec la participation active des habitants et des usagers. Le centre social doit aussi ouvrir les quartiers sur leur ville, et plus largement encore, pour qu'ils puissent profiter de toute l'offre culturelle, sportive et de loisirs à Clermont et au-delà.

Un deuxième axe est celui de l'accueil, de l'accompagnement aux droits, aux démarches administratives. Sur le modèle de la Mairie annexe et en partenariat avec les structures existantes (Public Info, la Maison des droits), le CCAS, des organismes d'insertion (Mission locale, Pôle emploi, Plie...), des associations (CDAD, CIDFF, Clinique des droits...), le centre social proposera des permanences, des consultations gratuites d'avocats, aidera aux démarches, orientera vers les dispositifs susceptibles d'aider les habitants à répondre à leurs besoins et à résoudre leurs difficultés du quotidien.

Les centres sociaux n'ont pas vocation à se substituer aux collectivités et aux organismes dont l'accompagnement social est la compétence et n'a pas la capacité d'apporter en direct des

solutions aux difficultés des habitants. En s'investissant pour lever quelques freins comme la maîtrise insuffisante de la langue, la méconnaissance des rouages administratifs, la difficulté d'accès au numérique alors que toutes les démarches tendent à être dématérialisées, et surtout l'absence de réseaux quand il s'agit de trouver un stage ou de décrocher un emploi, les centres sociaux sont dans leur rôle qui consiste à œuvrer pour rétablir quelque peu une égalité des chances.

Enfin, l'axe de la participation citoyenne doit devenir structurant dans le travail quotidien des centres sociaux. Les usagers des centres sociaux ont leur mot à dire dans la programmation des activités, ils peuvent en proposer, en animer et juger de leur pertinence et de leur renouvellement périodique. Ils doivent participer à la gouvernance à travers le Comité des usagers, composé d'utilisateurs des services du centre social et souhaitant s'investir dans sa gouvernance. Le centre social représente la Ville dans les quartiers et accueille naturellement toutes les réunions d'information, et de concertation, aide à la mise en place sur le territoire de la politique d'innovation démocratique, accompagne les habitants désirant se saisir du budget participatif pour agir sur leur cadre de vie...

Reposant sur ces trois pôles : animation, accueil-orientation et participation citoyenne, les centres sociaux s'adresseront à tous les habitants des territoires où ils sont implantés, dans une logique de mixité générationnelle, sociale et de genres. Ils élaboreront avec les usagers un règlement qui garantit le respect de cette mixité et des valeurs fondamentales de la République.

S'adressant à tous les habitants, prêtant une attention toute particulière aux familles et à l'accompagnement à la parentalité, les centres sociaux mèneront des actions fortes en direction de la jeunesse, travailleront à son épanouissement culturel et sportif, à son ouverture au monde et répondront à ses besoins en matière d'orientation, de réussite scolaire et d'insertion professionnelle.

Enfin tous les efforts conjugués doivent permettre de contribuer à changer le regard sur les quartiers populaires et à promouvoir une image plus positive, plus moderne, ce qui passe par un travail sur la communication et le faire-savoir.

Les centres sociaux ont également vocation à être les animateurs du territoire et impulser des mises en réseau des acteurs pour avancer en synergie, dans un esprit de complémentarité et d'action concertée, sur des axes structurants comme l'accompagnement au numérique ou la médiation sociale, etc. Ils sont à ce titre des acteurs majeurs du Contrat de ville.

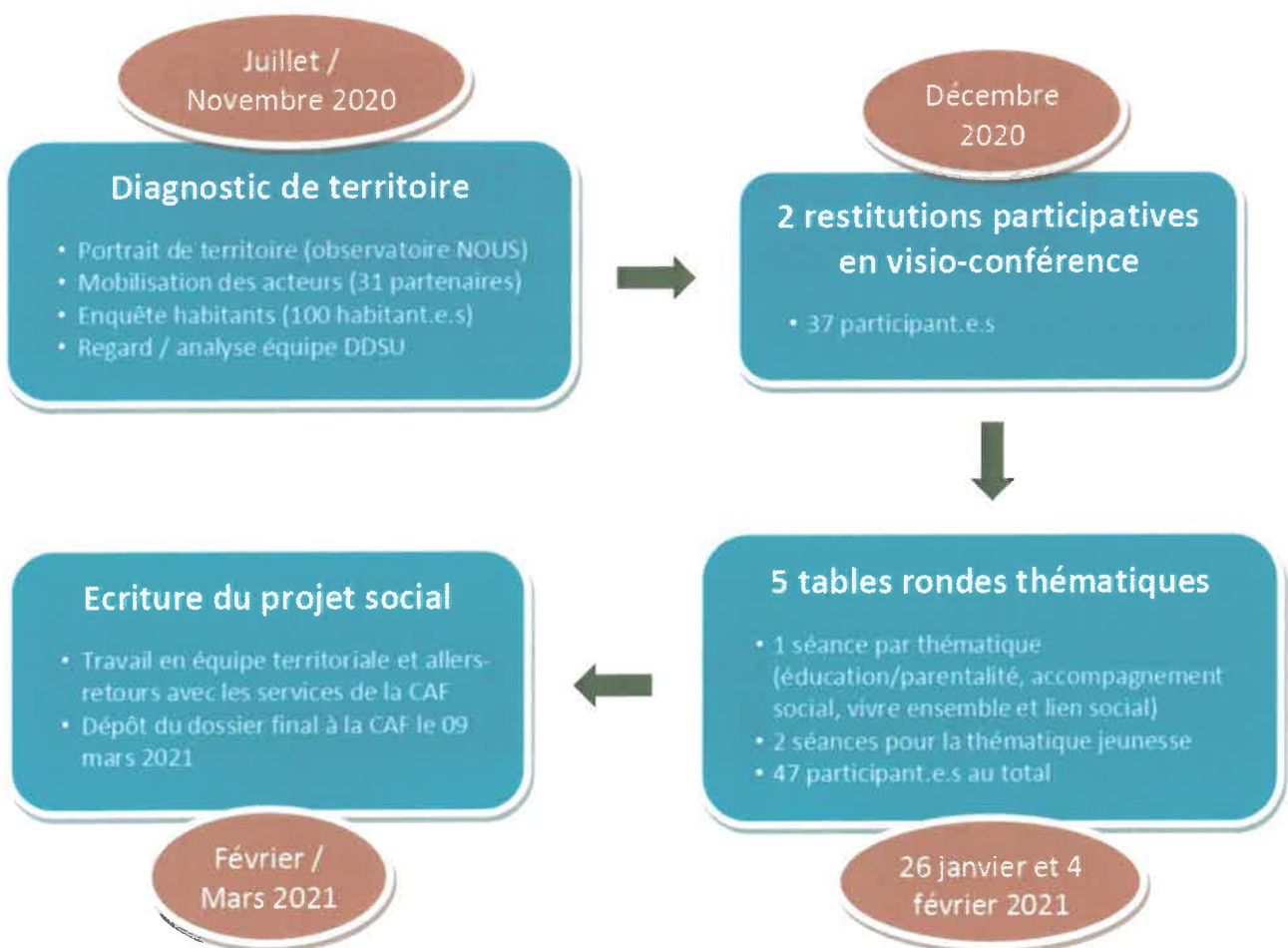
Notre démarche de partenariat et de labellisation avec la Caisse d'Allocations Familiales pour transformer notre réseau de maisons de quartiers en réseau de centres sociaux ne vise donc pas une transformation de façade : ce n'est pas seulement un changement de dénomination ou une simple pérennisation d'activités risquant la disparition. C'est, on le voit, se saisir de cette opportunité pour porter d'une manière encore plus volontariste une ambition pour les territoires et entrer résolument dans une nouvelle étape de notre action historique en faveur de l'égalité des chances et contre toutes les formes d'assignation sociale. Le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales est un atout formidable dont on mesure les effets sur le territoire Nord qui a déjà obtenu sa labellisation et ce malgré le contexte sanitaire. Outre le soutien financier, la mise à disposition d'agents apporte au sein de nos équipes une expertise et une autre façon de travailler et d'appréhender le territoire. Cette collaboration contribue d'une façon très positive à l'évolution et à l'amélioration du travail de nos équipes sur le terrain.

La méthodologie globale conduite pour un « projet social de territoire partagé »

La démarche de projet social de territoire a été menée par l'ensemble de l'équipe DDSU dans une approche collective et inclusive de l'ensemble des agents. Elle a été accompagnée par un consultant externe dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) permettant un appui aux équipes dans les différentes phases de la démarche du projet social.

Elle a été conduite dans un souci permanent d'ouverture aux acteurs du territoire : partenaires et habitant.e.s, même si les conditions sanitaires ont constitué un frein réel notamment dans l'implication des habitant.e.s du quartier.

Des points d'étape réguliers ont été effectués avec les directions et élus Ville et CAF tout le long du processus, dans le cadre de la tenue de comités techniques et de comités de pilotage à chaque étape.





VILLE DE CLERMONT-FERRAND
PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
QUARTIER DE LA GAUTHIERE

CHAPITRE 1
SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

1.1. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE

La richesse du diagnostic du territoire dépend du degré d'implication de l'ensemble des acteurs, à savoir : les institutions présentes et intervenant sur le quartier, les associations locales du territoire ; et bien évidemment les habitant.e.s.

4 angles ont été travaillés de façon simultanée, sur un périmètre géographique centré sur le quartier politique de la ville (QPV) de la Gauthière :

- Un portrait de territoire issu des données existantes de l'Observatoire N.O.U.S, mis en œuvre par l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole.
- Une mobilisation/implication des acteurs et partenaires, à travers des entretiens individuels ou des temps de rencontres sur les espaces extérieurs-publics, et le renseignement d'un questionnaire spécifique.
- Une mobilisation des habitant.e.s, rencontrés pour la plupart sur les espaces extérieurs de la Gauthière, avec le renseignement d'un questionnaire spécifique.
- Un regard et une analyse propre à l'équipe DDSU.

Ce diagnostic croisé (données quantitatives, regard des partenaires, regard des habitants et regard de l'équipe DDSU) a été ensuite présenté et débattu dans une approche collective avec l'ensemble des acteurs du territoire, sous la forme de 2 restitutions en visio-conférence, pour aboutir à un diagnostic partagé et à une déclinaison en enjeux induits.

1.2. LE PORTRAIT DE TERRITOIRE

1.2.1. Présentation générale du quartier de la Gauthière

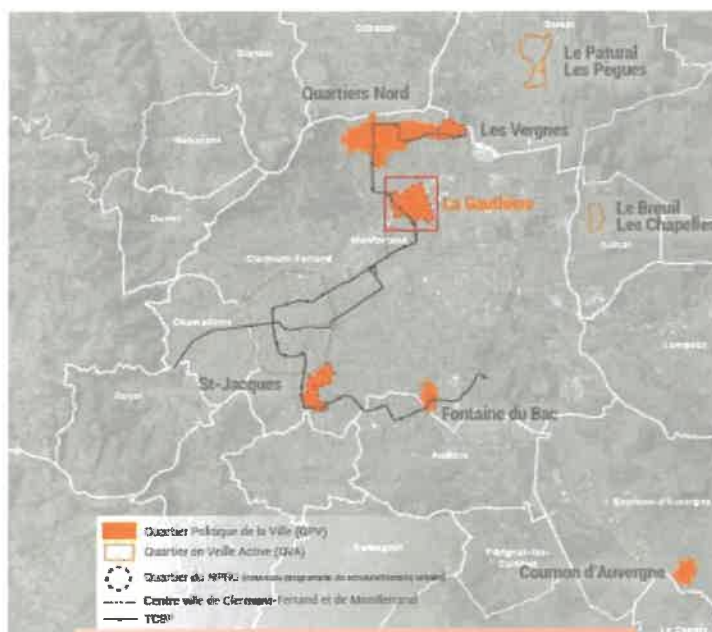
Construit dans les années 1960, le quartier de La Gauthière, est situé à l'entrée nord-est de Clermont-Ferrand, à proximité du quartier historique de Montferrand.

La Gauthière est bien dotée en équipements et services publics de proximité. Ainsi, au sein de ce quartier multifonctionnel se concentrent : deux écoles, un collège, un lycée professionnel, une antenne de Pôle Emploi, un centre commercial, l'espace culturel "Nelson Mandela", un centre sports et loisirs (ASM), un pôle santé et un pôle petite enfance.

Il bénéficie de la proximité d'équipements structurants (Conseil régional, Musée d'Art Roger Quilliot, parking relais) ou de sites en devenir (Les Pistes Michelin). Inséré dans un tissu urbain composite, il est marqué par l'identité Michelin (Cité de la Plaine, ASM, site industriel Cataroux / Les Pistes).

Si la Gauthière est l'un des quartiers les mieux connectés au cœur de la métropole grâce à sa desserte en tramway (20 minutes du centre-ville), il reste enclavé et ceinturé par des boulevards importants.

Dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (2006-2018), il a fait l'objet d'une intervention d'envergure (îlot central, espace culturel Nelson Mandela, parc de l'Écluse et nouveau centre commercial) ; qui va se poursuivre sur la période 2019/2024, avec un volet habitat conséquent de démolitions et réhabilitations.



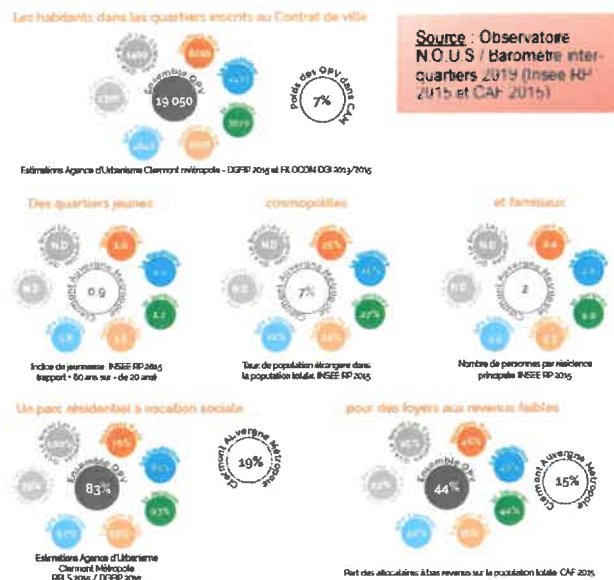
Source : Observatoire N O U S / Baromètre 2019

1.2.2. Les chiffres clefs du quartier

Le quartier de la Gauthière rassemble 4 430 habitant.e.s et 1 832 logements, dont 81% sont des locatifs sociaux.

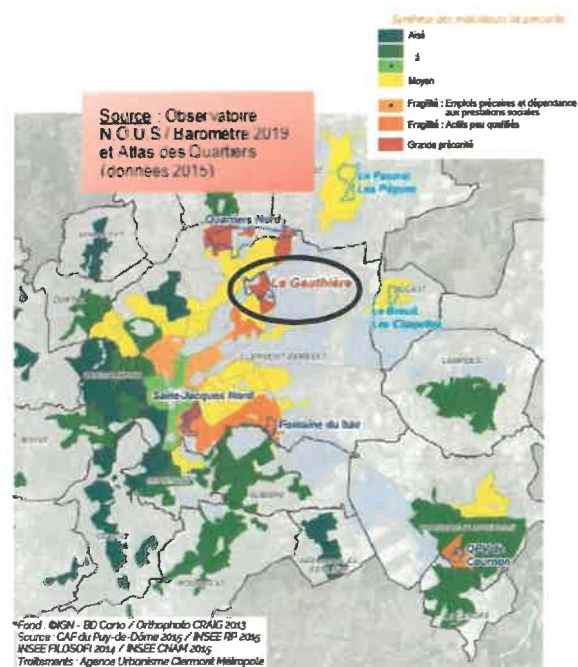
Les caractéristiques de ce quartier sont celles que l'on retrouve dans les quartiers « politique de la ville » les plus marqués, à savoir :

- Une population en situation de grande précarité : 47% des allocataires sont des allocataires à bas revenus (part la plus importante de tous les QPV de la métropole clermontoise) ; couplés à des indicateurs « emploi » alarmants : faible taux d'emploi notamment chez les femmes, poids conséquent des emplois précaires et des temps partiels.
- Un quartier très jeune : l'indice jeunesse (rapport entre les - de 20 ans et les + 60 ans) est de 2 (indice le plus élevé de tous les quartiers de la métropole clermontoise).
- Un quartier cosmopolite : 26% des habitant.e.s sont de nationalité étrangère.
- Un quartier « familial » : 2,6 personnes en moyenne par résidence (part la plus élevée de tous les quartiers de la métropole clermontoise) et 16% de familles monoparentales.



Le quartier de La Gauthière se situe, comme les Quartiers Nord et Saint-Jacques, dans la catégorie dite « Grande Précarité » qui se caractérise par des indicateurs de précarité (revenus faibles, chômage, dépendance aux prestations ...) plus élevés par rapport à la métropole. Il présente des indicateurs de précarité particulièrement élevés sur les champs suivants :

- Taux de chômage (15-64 ans) de 35% (14% Clermont Auvergne Métropole)
- Part des ouvriers et employés à 74% (46% Clermont Auvergne Métropole)
- Enfants en situation de précarité 73% (33% Clermont Auvergne Métropole)



Il ne se distingue pas de sa catégorie « Grande précarité », il présente un profil médian dans cette typologie.

1.2.3. En synthèse, le portrait « structurel »...

Le quartier de la Gauthière présente de nombreux atouts structurels : une localisation centrale et une bonne desserte, des atouts résidentiels appréciés, un niveau d'équipements plutôt favorable (y compris à rayonnement métropolitain), des nouveaux équipements appréciés et fréquentés (Pôle santé, Parc de l'Ecluse), un dynamisme entrepreneurial élevé, un cadre de vie amélioré par le PRU, et de grands logements.

A l'inverse, il présente des faiblesses marquées : une image et une réputation du quartier estimées négatives, un quartier peu traversé et de grands axes routiers qui le ceinturent, des espaces publics peu investis et peu valorisés, de nombreux espaces ouverts délaissés et sans usage, un collège souffrant d'une mauvaise image, et une fréquentation limitée par les habitant.e.s de certains équipements (ASM et Espace Mandela).

Source : Baromètre et Ensemble des outils de l'Observatoire N.O.U.S (Atlas des quartiers - données 2015, Tableaux de Bord, Allo quartiers - 2017, Ballade urbaine - 2017, En Terre Habitante - 2017, Focus group - 2017)

... et le portrait « vie sociale »

Les habitant.es. sont très attachés à leur quartier, avec une sociabilité plutôt bonne et la multiculturalité représente une certaine richesse. Le tissu associatif et le marché local sont considérés comme une source de dynamisme pour le territoire.

En revanche, le sentiment d'insécurité est très prégnant, plusieurs secteurs du quartier sont source de tensions (centre commercial / îlot des jardiniers) et mettent à mal l'ambiance et le vivre ensemble. Le seuil de tolérance de la population est très élevé, doublé d'une certaine forme d'omerta.

Il ressort un manque de mixité sociale et résidentielle, avec des effets de coupures (rue Tourette / 2 écoles) et un quartier à deux vitesses. Les liens intergénérationnels sont distendus, certains espaces genrés, de plus en plus de regroupements entre communautés renforcent un fonctionnement en réseaux fermés.

Les familles, notamment monoparentales, les personnes âgées isolées, en forte précarité monétaire, nécessitent des accompagnements spécifiques.

Les structures d'éducation et d'aide à la parentalité sont jugées insuffisantes pour ce quartier très familial.

Deux freins à l'emploi ressortent : la charge des enfants (notamment sur les femmes) et le sentiment de discrimination. Enfin, l'accès au numérique sur ce territoire y est plus faible.

1.3. LE POINT DE VUE DES PARTENAIRES

1.3.1. Rappel de la méthodologie

Sur la période de juillet à novembre 2020, 31 partenaires ont été rencontrés à travers la conduite d'un entretien individuel pour la plupart, doublé du renseignement d'une enquête « partenaires » spécifique.

Les partenaires mobilisés sont les suivants :

- Institutions : Collège La Charme (assistante sociale scolaire et coordinatrice REP), écoles (maternelle et primaire) Jean de la Fontaine, écoles (maternelle et primaire) Charles Perrault, Espace Nelson Mandela, Conseil Départemental (PMI et service social), Lieu d'Accueil Enfant/Parent (LAEP), Auvergne Habitat, Assemblia, CDC Habitat, PLIE/CIDFF, Direction de l'Enfance / Ville, Mission Locale.
- Associations : équipe de prévention spécialisée (ADSEA), association Multicolore, Espoir de femmes, comité de quartier de la Gauthière, Association Centre Culturel Marocain (ACCM), Boxing Club, Jeunesse et Horizons, La Gauthière Culture et Loisirs, association L'Ouverture, L'Air de Rien, Association Culturelle Franco Algérienne, Public Info, Ma Chance Moi Aussi, CLCV, ASM.

1.3.2. Besoins et problématiques identifiés

6 domaines ont été particulièrement ciblés par les partenaires soit comme problématiques sur le quartier soit correspondant à un besoin sensible des habitants. :

- L'insécurité et les tensions : squats des halls, trafics, rodéos ; des problématiques variables selon les îlots (tensions vers la zone commerciale, ronds points de la rue Tourette, arrière pôle petite enfance, îlot des jardiniers) ; des jets par les fenêtres des habitants.e.s ; un déficit de propreté du quartier ; un sentiment prononcé de relégation et un besoin d'une présence renforcée du service public.
- Le vivre ensemble : un manque de mixité sociale-culturelle-intergénérationnelle et un manque de convivialité-vivre ensemble ; le déficit d'un espace dédié aux habitants et aux familles (facile d'accès et convivial, expression en toute sécurité) ; le manque d'accès à l'offre culturelle métropolitaine et à la pratique sportive ; des communautés divisées-cloisonnées (selon les origines : européenne, maghrébine, mahoraise, tchétchène... ; et selon leur ancienneté sur le quartier), avec des rassemblements sur certaines entrées d'immeubles.
- L'éducation/parentalité : le soutien à la parentalité (grande fragilité de certaines familles) ; la mobilisation des familles autour de l'école ; la prévention précoce ; la lutte contre les écrans ; le poids des familles monoparentales ; une mobilisation délicate des familles issues de la communauté tchétchène (notamment cadre collectif / parentalité) ; le soutien scolaire et le décrochage scolaire (notamment post

confinement) ; un déficit d'activités pour les enfants (par rapport aux années antérieures).

- Le social : un besoin d'accueil de la personne dans sa globalité (accompagnement social individualisé, relations de confiance et de proximité) ; problématique de la dématérialisation administrative-scolaire et l'accès aux équipements numériques ; l'accompagnement aux démarches administratives et dans les codes des institutions ; l'apprentissage de la langue française (besoin de plus de groupes) ; la lutte contre la précarité et contre l'isolement social notamment des personnes âgées ; la promotion de la santé.
- La jeunesse : la marginalisation et des comportements déviants d'une partie de la jeunesse (invisible et visible) ; présence dans la rue très jeune (pré-ados avec un rejet de l'ALSH) ; un besoin de propositions pour les 14-25 ans (loisirs/échanges/médiations/prévention) ; des difficultés d'insertion fortes (autonomie, mobilité, démarches administratives, maîtrise numérique, maîtrise de la langue, isolement).
- Les femmes, avec un besoin d'attention spécifique sur ce public féminin : offre sportive, accompagnement dans leur insertion sociale et professionnelle, accompagnement des femmes victimes de violences, lutte contre leur isolement...

En parallèle à ces besoins/problématiques, le quartier de la Gauthière pour les partenaires possède de multiples ressources :

- Des atouts résidentiels : la Gauthière est un quartier accessible où il y a tous les commerces et services (notamment le pôle médical et le marché) et des espaces extérieurs (parc de l'Ecluse, jardin botanique...) ; un quartier « beau » et moins connoté que le Nord.
- La présence de multiples acteurs locaux... : il est relevé une forte dynamique-présence associative (avec un déficit de locaux pour ces associations et une certaine méconnaissance de leur existence par une partie des habitant.e.s) ; les 2 écoles du quartier et Public Info en cœur de quartier sont considérés comme un véritable « plus », la présence de plusieurs services publics en proximité du quartier (Mission Locale, PLIE, Pôle Emploi...) également.
- ... mais des coopérations limitées : les interactions entre acteurs sont jugées limitées, cloisonnées, illisibles pour la plupart (même si pour d'autres elles se sont améliorées ces dernières années) ; avec un déficit de communication entre tous les acteurs du quartier, et avec les différentes institutions ; il ressort un besoin d'une meilleure identification des rôles de chacun et la destination de chaque espace.

1.4. LE POINT DE VUE DES HABITANT.E.S

1.4.1. Rappel de la méthodologie

Sur la période de juillet à octobre 2020, près de 100 habitant.e.s ont été rencontrés et ont renseigné un questionnaire « habitant.es. ». Cette enquête « habitant.es. » a été accompagnée par chacun des membres de l'équipe DDSU sur les espaces extérieurs et publics du quartier (notamment pendant « Les RDV de l'été » et lors du marché).

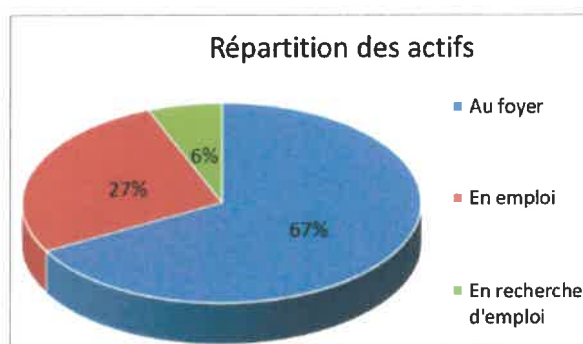
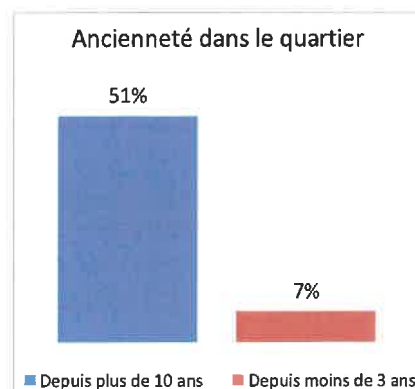
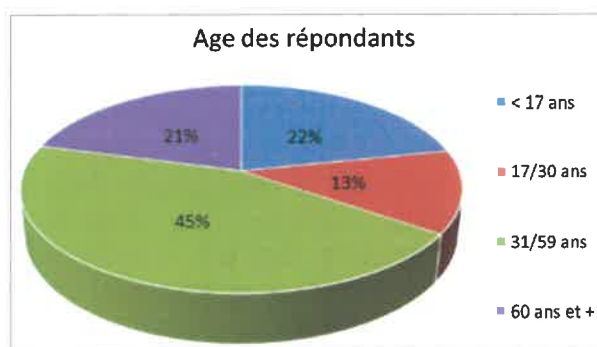
87 habitant.e.s ont répondu au questionnaire individuellement et 10 habitantes ont été questionnées dans un cadre collectif, via l'association Espoir de Femmes.



75%
sont des
femmes ou
des filles



77% des
adultes sont
des couples
(dont 90% avec
des enfants)



1.4.2. Les constats à retenir des habitant.e.s

Les habitant.e.s restent longtemps sur le quartier, le trouvent dans l'ensemble plutôt agréable à vivre, notamment grâce aux équipements (commerces / écoles / marché / Public Info) et aux espaces verts (Parc de l'Ecluse très fréquenté, par les 2/3 des répondants), beaucoup ont des amis sur le quartier (87% des répondants).

Les points négatifs qui ressortent sont le bruit sur le quartier le soir (rodéo motos, voitures), la propreté (poubelles brûlées, jets par les fenêtres), l'insécurité (peur pour les enfants), les jeunes seuls, le trafic de drogue. Beaucoup de personnes ont des relations limitées avec leurs voisins.

Paroles d'habitant.e.s

- « Quartier où tout allait bien, toutes ethnies représentées et quartier propre ; maintenant quartier sale, personnes agressives, gens cassent tout ; les immeubles de la rue des Jardiniers baptisés « La Jungle » »
- « Bien au début, calme et propre et maintenant sale, bruyant, c'est horrible »
- « On ne peut rien dire sinon on a des problèmes ; sentiment d'insécurité et d'impunité envers jeunes qui font du bruit »
- « Evolution dans mauvais sens, plus de dialogue entre habitant.e.s, manque de mixité ; poubelles et voitures qui brûlent ; courses de voitures, bruit motos »
- « A l'extérieur problèmes qui empirent, squats partout alors qu'avant c'était uniquement au Centre Commercial »

Paroles d'habitant.e.s

- « Pas d'activités pour nous, surtout pour les enfants (senior) »
- « Seniors ne trouvent plus leur place sur le quartier (avant couture, pétanque) »
- « Sentiment de rejet dans les associations du quartier, beaucoup d'entre soi ; difficultés à s'intégrer ; chacun pour soi »
- « Pas de relation avec les voisins ; juste bonjour »
- « Plus vivant avant (fêtes de la musique, de quartier, des voisins) »

Les habitant.e.s font remonter une forte attente en termes d'activités/animations à la fois spécifiques selon les publics (seniors, enfants, ados, femmes) et généralistes (familles et tous publics). Les finalités qui ressortent sont le lien social, rompre l'isolement, et avoir un moment pour soi (femmes)

Pour les jeunes garçons et filles, il ressort une bonne ambiance dans le quartier, beaucoup d'amis, des espaces verts ; mais il manque de structures pour les plus grands. Beaucoup d'enfants sont inscrits au Centre de Loisirs ; les familles connaissent Mandela pour le centre de loisirs essentiellement et pour les associations.

Les locaux de la DDSU (le QG) sont mal identifiés (seulement 14% des répondants) à la différence de l'ex. centre CAF (67% des répondants) ; mais les habitant.e.s connaissent « Les RDV de l'été ».

1.5. LE POINT DE VUE DE L'ÉQUIPE DDSU

L'équipe DDSU a travaillé sur les besoins repérés des habitant.e.s du quartier de la Gauthière en matière d'animation de la vie sociale et d'interventions prioritaires à conduire. 6 champs sont particulièrement ressortis :

- Insertion socio-professionnelle : apprentissage de la langue française, initiation au code, actions/activités de lien social et de lutte contre l'isolement, accompagnement social (levée des freins à la mobilité, à la garde des enfants, pour une conciliation vie professionnelle et vie familiale, soutien aux personnes isolées...), accès aux droits et au numérique...
- Soutien à la parentalité : espaces d'échanges parents, lien famille/école, lien parent/enfant, actions pour les familles...
- Jeunesse : actions en direction des ados et jeunes adultes, accompagnement vers l'emploi et la formation
- Vie sociale et pouvoir d'agir des habitant.e.s : lien/communication entre partenaires, mise en place de collectifs partenariaux par champ d'intervention, soutien aux associations et aux initiatives habitant.e.s, instance participative des habitant.e.s, meilleure visibilité des différents services de la ville...
- Un lieu / un espace de vie sociale : un lieu de proximité, visible et accessible ; un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontres et d'échanges ouvert à tous les habitant.e.s ; un lieu d'accueil de tous les publics afin de favoriser le lien intergénérationnel et interculturel ; un lieu de prise en charge de la personne dans sa globalité (accompagnement individuel et intervention sociale d'intérêt collectif) ; un lieu d'activités régulières...
- L'appropriation des espaces publics : démarches d' « aller vers », partager les espaces et améliorer les usages (animations/rencontres hors les murs, travail en pluridisciplinaire, démarche GSUP...).

1.6. PARTAGE ET RESTITUTION DU DIAGNOSTIC AUX ACTEURS ET HABITANT.E.S

1.6.1. Rappel de la méthodologie

En décembre 2020, les différents éléments du diagnostic ont été restitués aux partenaires et aux habitant.e.s, sous la forme de 2 séances en visio-conférence : le vendredi 11 décembre entre 14h et 17h et le vendredi 18 décembre entre 18h et 20h30 (lien pour découvrir le diagnostic présenté : <https://prezi.com/view/Y82O2iflR5Qn7EQXR0pE/>).

37 personnes ont participé à ces restitutions : 4 habitant.es. et 33 issues des différentes structures du territoire : Multicolore, Espoir de femmes, L'Ouverture, Education Nationale, Conseil Départemental, Auvergne Habitat, Assemblia, GUSP Ville, Direction de l'Enfance et Direction de la Petite Enfance Ville, ASV, ADSEA, Cap Découverte, CLCV, Relais Malakoff, SAMA, MCMA, Espace Nelson Mandela, Public Info, ASM, Uni Cités.

1.6.2. Retours sur le diagnostic présenté

Il y a un consensus sur les éléments présentés notamment sur la question de la jeunesse (visible et invisible), sur la richesse des associations, sur la fragilité sociale des populations, sur l'insécurité, sur les besoins en matière de maîtrise de la langue, de lien social, d'éducation/parentalité, de liens familles/ écoles, et d'appropriation de l'espace public.

Le partenariat entre acteurs (projet commun, information, connaissance, complémentarité...) constitue un enjeu fort, avec la nécessité de s'appuyer sur les structures existantes.

Enfin la localisation du futur centre social paraît essentielle : centrale, bien repérée et accessible, sans oublier d' « aller vers » pour les plus éloignés.

Certains points ont tout particulièrement été relevés : la nécessité de prendre en compte l'impact des démolitions dans le cadre du PRU, la place des personnes âgées (notamment celles isolées), le poids important des familles monoparentales (avec un besoin de soutien), le manque de places dans les associations pour les activités « enfants », l'impact grandissant des écrans sur les comportements, l'impact de l'insécurité et des trafics chez les ados et les pré-ados (très jeunes), le levier culturel insuffisamment utilisé sur les enjeux posés, la labellisation en 2021 de Public Info en Maison France Service (et une question centrale autour des locaux).

1.7. LE DIAGNOSTIC PARTAGE ET LES ENJEUX QUI EN DECOULENT

1.7.1. Les éléments majeurs du diagnostic partagé à retenir

En termes d'atouts et opportunités pour le territoire :

- Un ancrage et un attachement au quartier important des habitant.e.s.
- Des qualités résidentielles fortes : une localisation centrale, une bonne desserte, un cadre de vie amélioré par le PRU, des nouveaux espaces extérieurs de qualité (parc de l'Écluse) et la présence d'espaces verts importants.
- Un quartier bien équipé, où il y a tous les commerces et services de proximité (pôle médical, écoles, marché, public info...).
- Une sociabilité plutôt bonne (réseaux d'amis/famille) et la multiculturalité considérée comme une richesse.
- Un tissu associatif source de dynamisme.

En termes de faiblesses et menaces pour le territoire :

- Des familles (notamment monoparentales), et des personnes âgées isolées, en forte précarité monétaire ; des populations marquées par l'absence d'emplois ou la précarité de l'emploi (femmes/jeunes).
- Une jeunesse fortement présente et pour une partie marginalisée, sans proposition/structure/offre de services dédiée.
- Des secteurs sous tensions (centre commercial / îlot jardiniers / pôle petite enfance) qui mettent à mal l'ambiance et le vivre ensemble (bruit, drogue, violence, agressivité...) ; un sentiment d'insécurité élevé ; une certaine forme d'omerta.
- Un manque de mixité sociale et résidentielle ; peu de liens intergénérationnels ; des espaces publics genrés et peu de diversité des usages ; des regroupements entre communautés (cloisonnement) ; un dialogue et des relations entre habitant.e.s qui se dégradent.
- Une offre éducative et d'aide à la parentalité jugée insuffisante pour ce quartier très familial ; et un besoin fort de liens familles/écoles.
- Un besoin d'attention spécifique sur le public féminin et seniors (attentes d'activités).
- Des interactions entre acteurs et partenaires limitées ; la DDSU peu identifiée ; un manque de communication en direction des habitant.e.s et entre acteurs.

1.7.2. Les enjeux qui en découlent

4 axes prioritaires sont ressortis du diagnostic social de territoire :

- La jeunesse : avec la nécessité de développer des activités socio-éducatives qui leur sont spécifiquement destinées ; de les accompagner vers l'emploi et la formation (levée des freins mobilité, numérique, alphabétisation, isolement, ouverture, orientation) ; de travailler l'éducation civique ; d'ouvrir de nouveaux lieux d'accueil, de dialogue et de médiation.
- Le vivre ensemble et le lien social : avec la nécessité de favoriser la mixité générationnelle, la mixité inter-culturelle ; de développer le lien social entre les familles, le vivre-ensemble entre les communautés ; de mettre en valeur le brassage et la richesse des différentes communautés présentes ; tout en promouvant les valeurs de la République ; de permettre une réappropriation des espaces publics par les familles (mixité des usages, GUSP, animations hors les murs...) ; d'accueillir les nouvelles familles sur le quartier.
- L'accompagnement social des publics fragiles : avec la nécessité de développer des projets/espaces permettant de passer du collectif à l'individuel et inversement ; de réduire la fracture numérique ; de renforcer l'offre d'apprentissage de la langue, de permettre l'accès aux droits et aux ressources à chacun ; de réduire la précarité et l'isolement social (notamment des personnes âgées et des familles monoparentales).
- L'éducation et le soutien à la parentalité : avec la nécessité de renforcer les liens entre les familles et l'école ; de développer des actions collectives avec les parents (avec et sans la présence des enfants) ; de mettre en place des actions spécifiques autour de l'arrivée d'un enfant (amont et aval) pour soutenir la prévention précoce ; de conforter l'offre éducative en direction des enfants.

6 moyens/outils d'interventions ont été évoqués pour travailler ces différents axes prioritaires :

- Un lieu de vie, d'accueil et d'écoute : accessible au plus grand nombre, ouvert aux habitant.e.s « sans motif réel d'y venir », espace de médiation entre habitant.e.s et acteurs, zone ressources pour faciliter l'accès à tous les services...
- Des espaces publics à investir : dans une démarche d'aller-vers et d'appropriation par une mixité des usages.
- Les coopérations entre acteurs : interconnaissance-partenariat entre acteurs, feuille de route et projets communs...
- Des habitants acteurs : engagement/investissement des habitant.e.s en tant qu'acteurs de leur quartier (dans une dimension de pouvoir d'agir).
- Des activités et animations diverses : spécifiques à certains publics (enfants, jeunes, seniors, femmes) et également généralistes (tous publics, familles)
- Une meilleure communication : régulière entre les acteurs et également en direction des habitant.e.s.

L'ensemble des éléments et de la matière du diagnostic partagé « projet social » du territoire de la Gauthière sont accessibles au lien suivant :

<https://padlet.com/frcrouzoulon/diagsocialGauthiere>



VILLE DE CLERMONT-FERRAND
PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
QUARTIER DE LA GAUTHIERE

CHAPITRE 2
ORIENTATIONS ET ARBRES DES
OBJECTIFS

2.1. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE

Une fois le diagnostic partagé et finalisé associant l'ensemble des acteurs, avec les enjeux et axes prioritaires qui en découlent, la deuxième phase du projet social de territoire a constitué à échanger collectivement sur les orientations et les pistes d'actions de chaque axe prioritaire posé, à savoir : la jeunesse, l'accompagnement social des publics fragiles, le vivre ensemble et le lien social, l'éducation et le soutien à la parentalité.



Vivre ensemble et lien social



Education / Parentalité



Accompagnement social



Jeunesse

Ainsi, une fiche synthèse par axe prioritaire a rappelé les éléments majeurs issus du diagnostic et les 1^{ères} idées et pistes d'actions qui ont pu être évoquées dans la phase diagnostic. Cette mise en débat a permis de faire ressortir un arbre des objectifs pour chaque axe prioritaire et de recueillir les 1^{ers} éléments clefs sur les actions/projets qui pourraient se décliner.

2 séances de travail collectives ont été proposées par axe prioritaire ; au vu des disponibilités et des possibilités de mobilisation des acteurs, seul l'axe jeunesse a bénéficié de 2 temps de travail, alors que les 3 autres ont fait l'objet d'une seule séance d'échanges collectives. Ainsi, 5 tables rondes thématiques se sont tenues les 26 janvier et 4 février 2021.

Ils ont réuni 47 participant.e.s. au total sur ces 5 séances, issus des différentes structures du territoire : Multicolore, Espoir de femmes, L'Ouverture, Education Nationale, Conseil Départemental, Mission Locale, Direction de la Petite Enfance Ville, GUSP Ville, ADSEA, CLCV, MCMA, Espace Nelson Mandela, Public Info, Prémédias, ASM, Mutualité Française, Uni Cités, PEP 63, Compagnons Bâisseurs.

2.2. ORIENTATIONS TRANSVERSALES ET PRINCIPES D'INTERVENTIONS GENERAUX

L'action du centre social de la Gauthière se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitant.e.s et des familles pour apporter des solutions à leurs besoins, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives du quartier.

Lieu « ressources », qui propose et coordonne des services et activités à finalités sociales et éducatives, avec l'ensemble des autres acteurs du territoire, il ambitionne de soutenir le développement de la participation des habitant.e.s, afin de leur permettre de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions.

Le centre social de la Gauthière s'inscrit pleinement dans les principes liés à l'animation de la vie sociale posés dans la circulaire CNAF n°2012-013, à savoir :

- d'être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- d'être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitant.e.s d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Le centre social poursuit trois finalités complémentaires :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes,
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur la Gauthière,
- la prise de responsabilité des habitant.e.s et le développement de la citoyenneté de proximité.

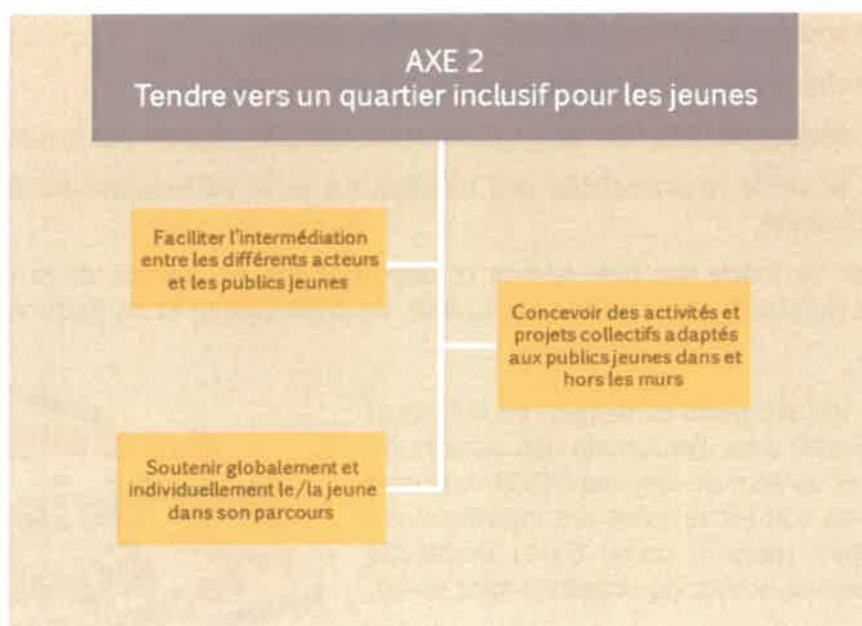
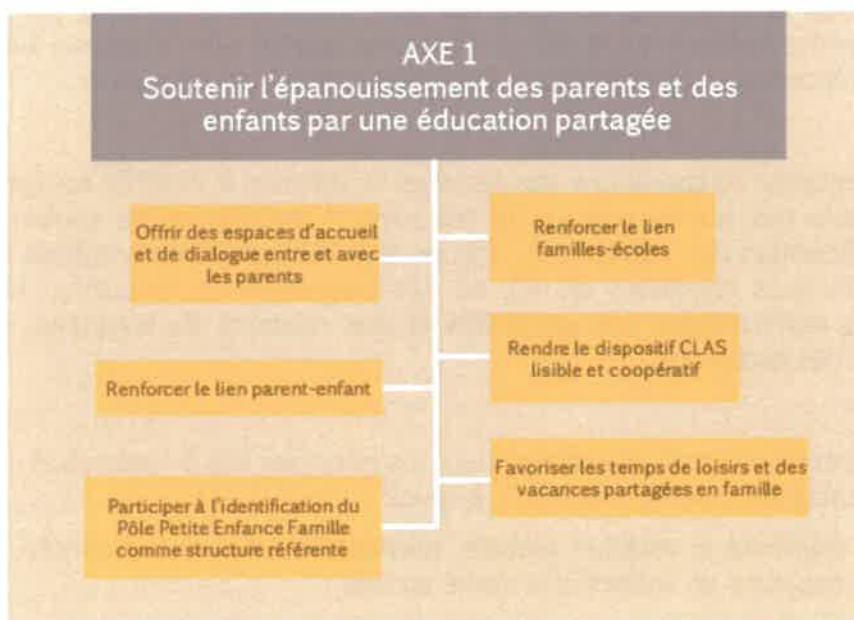
Son action se fonde sur des valeurs et des principes de respect de la dignité humaine, de laïcité, de neutralité, de mixité, de solidarité, de participation et de partenariat.

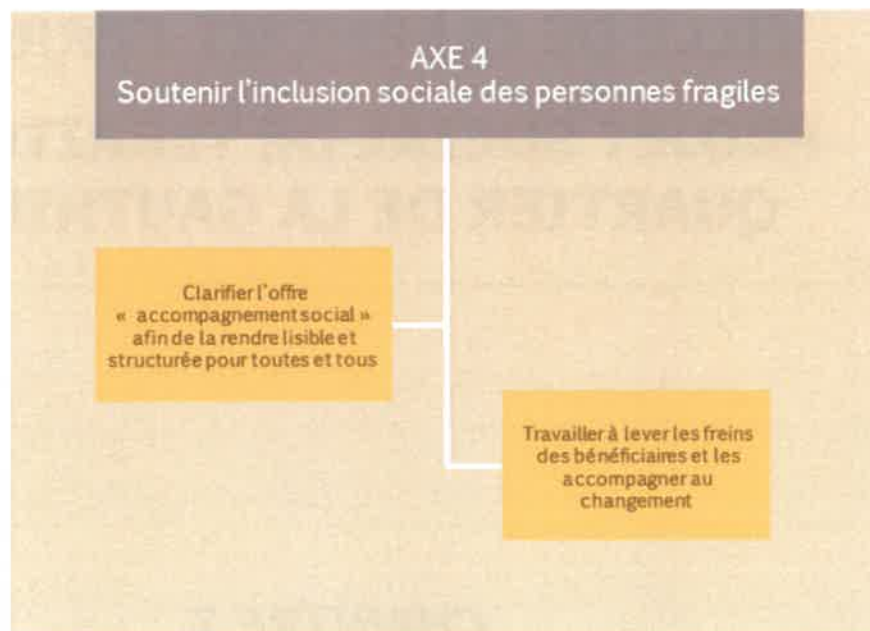
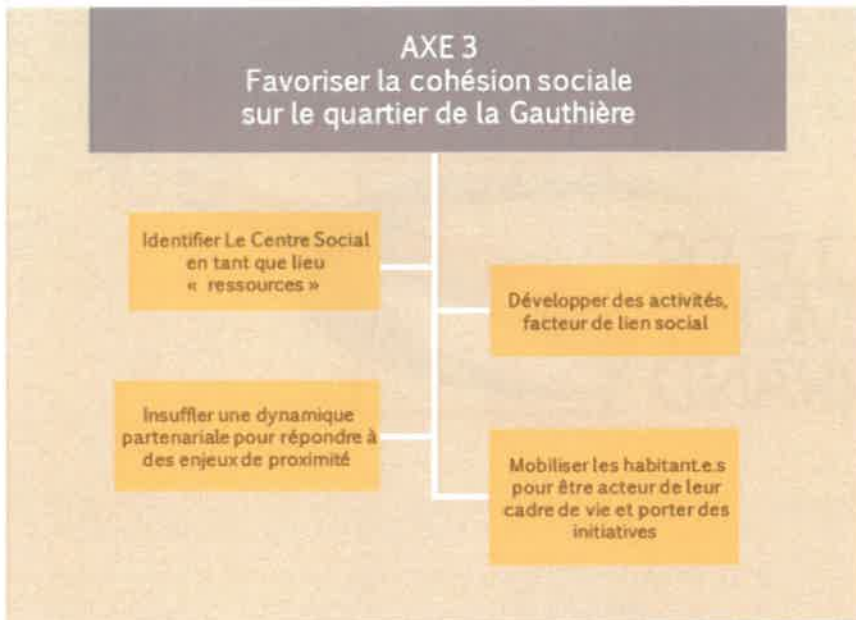
A travers les différents échanges (en individuel et en collectif) avec l'ensemble des acteurs du territoire et au sein de l'équipe DDSU, le nuage de mots qui suit est le reflet des intentions qui se dégagent dans le cadre de la démarche mise en œuvre autour du présent projet social.

La dimension inclusive et collective apparaît comme essentielle, tant pour l'équipe, que pour les partenaires du quartier, et enfin les habitant.e.s eux-mêmes.



2.3. ORIENTATIONS THEMATIQUES







VILLE DE CLERMONT-FERRAND
PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
QUARTIER DE LA GAUTHIERE

CHAPITRE 3
PROJETS SPECIFIQUES ET
TRANSVERSAUX

3.1. PROJET FAMILLES

3.1.1. Rappel des éléments « diagnostic-enjeux » spécifiques

Le quartier de la Gauthière est un territoire avec une typologie de population très familiale, comme en atteste les indicateurs ci-dessous. A noter en particulier 3 éléments majeurs qui marquent le territoire : sa jeunesse, le poids des familles monoparentales et des familles nombreuses. Le tout est couplé à des indicateurs de précarité particulièrement élevés (cf. chiffres clefs du quartier p.11).

Indicateurs clefs "familles" complémentaires (données SIG Ville - Insee / version 2019-2020)	QPV La Gauthière	Ville de Clermont-Fd	Métropole Clermont
Part des moins de 25 ans	41%	35%	31%
Indice jeunesse (- de 20 ans / 60 ans et +)	2,2	1,0	0,9
Part des familles monoparentales / CAF	21%	11%	12%
Part des couples avec enfants / CAF	33%	18%	25%
Part des couples avec 3 enfants et + / CAF	16%	6%	6%
Taux de retard à l'entrée en 6ème	14%	8%	6%
Taux de retard à l'entrée en 3ème	31%	18%	13%
Part des 16 à 25 ans non scolarisés et sans emploi	28%	11%	11%

Sur un aspect plus qualitatif, les acteurs font remonter, sur la question « familles », plusieurs enjeux au regard des besoins et des problématiques relevés, et notamment de :

- renforcer les liens entre les familles et l'école ;
- développer des actions collectives avec les parents (avec ou sans leurs enfants) ;
- mettre en place des actions spécifiques autour de l'arrivée d'un enfant, et ainsi soutenir la prévention précoce ;
- conforter l'offre éducative en direction des enfants ;
- accompagner et soutenir notamment les femmes dans une plus grande insertion sociale et professionnelle, en permettant une meilleure conciliation vie familiale, vie personnelle et vie professionnelle ;
- de développer un axe d'intervention spécifique en direction de la jeunesse : activités socio-éducatives propres, accompagnement vers l'emploi et la formation, ouverture de nouveaux lieux d'accueil et de médiation...

Au-delà de ces enjeux « thématiques » ou « publics », comme pour l'ensemble des sujets, les questions de coopération entre acteurs, de meilleure communication entre eux mais également en direction des habitant.e.s, de pouvoir d'agir des familles, d'investissement et d'appropriation des espaces publics, traversent et doivent marquer le projet « familles » à mettre en œuvre.

3.1.2. Orientations générales et modalités d'interventions

La dimension familiale intègre de fait les enfants, adolescents, jeunes, et les parents « au sens large ». Le projet « familles » et la référente familles, en charge de sa mise en œuvre, ont pour objectifs :

- de développer des réponses collectives visant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement des liens intra-familiaux et intergénérationnels et des relations et solidarités inter familiales ;
- d'apporter soutien et expertise aux personnels du centre social dans la prise en compte des problématiques et dynamiques familiales ;
- de coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et dans sa zone d'intervention ;
- de répondre aux besoins/attentes repérés des familles sur le quartier de la Gauthière ;
- de faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les acteurs locaux.

Ainsi le projet « familles » de la Gauthière, comme l'ensemble des autres champs portés par le centre social, affiche l'ambition et la volonté de mise en cohérence des actions parentalité sur ce quartier, au travers notamment des différents dispositifs existants (notamment REAAP, LAEP, RAM/EAJE, CLAS, DRE et la future Cité Educative...). L'approche inclusive et participative des parents, des enfants, des jeunes, des professionnels du centre social et des autres acteurs du territoire, constitue l'ADN dans la mise en œuvre et l'ajustement de ce projet au fil du temps.

Les axes d'intervention du projet « familles » sont précisément identifiés dans les fiches-actions qui suivent (avec une icône cochée), et croisent des objectifs des 4 orientations thématiques du projet définies au chapitre précédent, dans une logique transversale et de maillage, au service de l'ensemble des familles du territoire.

Sous la responsabilité de la directrice du centre social, la référente « familles », par son action de coordination mais aussi d'écoute des besoins et attentes des parents et des enfants, doit permettre la réalisation du projet « familles » et des actions définies. Son intervention repose sur la transformation des besoins et demandes individuelles informelles des familles en actions collectives intégrées dans la vie sociale du quartier.

3.2. PROJET ACCUEIL

3.2.1. Rappel des éléments « diagnostic-enjeux » spécifiques

Le quartier de la Gauthière est le seul quartier « politique de la ville » de la Ville de Clermont-Ferrand sans équipement de proximité type « maison de quartier ». Historiquement, les lieux d'animation, de vie sociale ou d'accès aux droits ont été (ou sont) incarnés par plusieurs espaces physiques, répartis sur différents endroits géographiques du territoire et portés par des acteurs divers : Espace Mandela, Espace CAF, QG, Public Info... Cette situation induit une faible lisibilité et identification par les habitant.e.s, mais aussi les acteurs locaux, d'un lieu/espace global d'animation de la vie sociale sur ce quartier.

En complément, les acteurs font remonter plusieurs besoins et problématiques, notamment :

- le déficit d'un espace dédié aux habitants et aux familles (facile d'accès, visible et convivial ; permettant l'expression en toute sécurité ; un lieu d'accueil/écoute/rencontres/échanges ouvert à tous ; un lieu d'activités régulières...) ;
- un besoin d'accueil de la personne dans sa globalité (accompagnement social individualisé, relations de confiance et de proximité, intervention sociale d'intérêt collectif) ;
- un besoin d'« aller vers » pour les plus éloignés et d'appropriation des espaces publics par le plus grand nombre (mixité des usages) ;
- un besoin d'accueil des nouvelles familles sur le quartier ;
- une problématique de dématérialisation administrative-scolaire et d'accès aux équipements numériques ;
- un besoin d'accompagnement aux démarches administratives et aux codes des institutions ;
- un déficit de coopération et de communication entre tous les acteurs du quartier, et en direction des habitant.e.s.

Public Info, positionné en cœur de quartier et considéré comme une véritable « plus value », a déposé une demande de labellisation en Maison France Service ; une question centrale demeure autour des locaux pour cette structure. Enfin, la présence de plusieurs services publics en proximité du quartier (Mission Locale, PLIE, Pôle Emploi...) constitue des ressources importantes.

3.2.2. Orientations générales et modalités d'interventions

La fonction « accueil » constitue un axe transversal du projet d'animation globale du centre social. Elle est complémentaire aux autres fonctions/missions.

Souvent incarné par un espace physiquement identifiable, réservé dans l'équipement « centre social », et par un agent.e., l'accueil doit participer, au-delà des actions d'information et d'orientation, à l'indispensable écoute attentive des besoins des habitant.e.s / usagers / familles / groupes informels / associations, à la veille et l'observation sociale, et plus globalement aux objectifs de lien social.

Au-delà de l'espace d'accueil et de l'agent.e. dédié.e, le projet d'accueil du centre social de la Gauthière est appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe DDSU (de la direction, aux agent.e.s de développement social, en passant par la référente familles).

Cette fonction accueil à part entière s'inscrit pleinement dans le respect des valeurs inhérentes au centre social, à savoir :

- le respect de la dignité humaine ;
- la laïcité, la neutralité et la mixité ;
- la solidarité ;
- la participation et le partenariat.

Au-delà des intentions générales partagées par l'ensemble de l'équipe DDSU, et au vu des éléments posés dans le diagnostic, cette fonction « accueil » demande à être affinée pas à pas dans les mois et années à venir, au regard de 2 points importants en évolution :

- L'hypothèse d'implanter physiquement le centre social dans l'Espace Nelson Mandela, avec la nécessité de retravailler complètement l'espace d'accueil futur du centre social dans cet équipement existant.
- Les interfaces et les interconnexions de cette fonction « accueil » du centre social avec celui de Public Info, qui devrait potentiellement être labellisé Maison France Service ; et ceci afin de garantir un accueil de la personne dans sa globalité, d'améliorer l'accès aux droits de la population et leur inclusion numérique.

Ces deux chantiers devraient être conduits dans le cadre du présent « projet social », notamment sur les premières années ; et serviront de base à une meilleure affirmation et une meilleure identification de la fonction « accueil » du centre social.

Enfin l'ensemble des orientations posées dans le projet social (et évoquées ci-avant) autour des partenariats avec tous les acteurs du territoire, de la communication, de l'appropriation des espaces publics (notamment dans des démarches d' « aller vers »), et du pouvoir d'agir des habitant.e.s, sont des contributions fortes au projet « accueil » du centre social de la Gauthière.



VILLE DE CLERMONT-FERRAND
PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
QUARTIER DE LA GAUTHIERE

CHAPITRE 4
FICHES ACTIONS/PROGRAMMES
PAR AXE

4.1. FICHES ACTIONS

« SOUTENIR L'EPANOUISSEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS PAR UNE EDUCATION PARTAGEE »

4.1.1 Action : Groupes de parole pour les parents

Projet Animation Collective Famille

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Un quartier avec une présence importante de familles monoparentales et de familles nombreuses.</p> <p>Différents groupes de soutien à la parentalité existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendez-vous des parents (DDSU), - café des parents (Collège), - café des parents (Ma chance moi aussi), - espace d'échanges (Périscolaire Charles-Perrault). <p>Néanmoins il n'existe aucun lien entre ces différents groupes.</p> <p>L'école primaire souhaiterait être davantage impliquée dans ces actions.</p>	<p>Offrir des espaces d'accueil et de dialogue entre et avec les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conforter les parents dans leurs savoirs faire éducatifs ; • Permettre aux familles de s'apporter mutuellement du soutien et de trouver leurs propres solutions ; • Rendre les parents acteurs, développer leur capacité d'agir ; • Impulser des liens entre les différents groupes.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Les parents</p> <p>Attention particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer davantage les pères 	<p>L'animation des différents groupes de parole fonctionne régulièrement tout au long de l'année.</p> <p>Alternance entre des échanges libres et interventions de spécialistes pour apporter un éclairage sur l'éducation des enfants en fonction des demandes.</p> <p>La référente familles en lien avec l'équipe proposera des temps communs avec les groupes existants afin de travailler sur différentes thématiques (ex : les écrans, le harcèlement scolaire...).</p> <p>Le partenariat nécessitera d'être renforcé avec les acteurs du quartier : temps de travail communs, échanges d'informations régulières...</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
De septembre à juin Dès 2021	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Référente Familles <p><u>Ressources matérielles et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures de proximité • Espace spécifique 	<p>Les écoles maternelles et élémentaires</p> <p>Les collèges de secteur</p> <p>Les associations</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Des espaces de communication pour les parents-enfants.</p> <p>Intervention de professionnel.les qui apportent un éclairage aux parents.</p> <p>Que les parents soient « ressources » les uns par rapport aux autres.</p>		<p><u>Indicateurs quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participant.e.s (père-mère) • Ages • Assiduité • Nombre de nouvelles personnes • Nombre de séances
Freins à lever		<p><u>Indicateurs qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution des parents aux processus de décision • Programme et bilans avec les parents (1 fois par trimestre) • Programme et bilans avec les partenaires
<p>Le manque de confiance en soi pour parler dans un groupe.</p> <p>La peur du jugement.</p> <p>La peur de mal faire.</p>		

AXE 1 : SOUTENIR L'ÉPANOUISSEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS PAR UNE ÉDUCATION PARTAGÉE

4.1.2 Action : Lien familles-écoles

Projet Animation Collective Famille

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Déficit du lien familles-écoles.</p> <p>Codes culturels différents en fonction des publics : des habitant.e.s d'origines diverses, 26 % sont d'origine étrangère.</p> <p>Effets induits : barrière de la langue et fracture numérique.</p> <p>Peu de fréquentation aux rencontres proposées dans les établissements scolaires.</p> <p>Une mobilisation des parents peu diversifiée dans les actions proposées par l'école.</p>	<p style="text-align: center;">Renforcer le lien familles-écoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur les représentations familles-écoles : le rôle et la place de chacun.e ; • Construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents et l'école dans une perspective de co-éducation ; • Améliorer la communication familles-écoles ; • Aider les parents à se familiariser avec l'école ; • Encourager la participation des parents à la vie de l'école ; • Favoriser un meilleur investissement des équipes enseignantes dans les actions portées par les acteurs du quartier.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Les parents</p> <p>L'école</p>	<p>La référente familles mettra en lien les différents acteurs en organisant un temps de rencontres pour effectuer un état des lieux précis et ainsi commencer un travail partenarial appuyé.</p> <p>Elle s'appuiera des personnes référentes en lien avec les enseignant.e.s notamment l'adulte-relais du collège, la coordinatrice REP+ et les Responsables du périscolaire.</p> <p>Ce Groupe Projet pourra proposer des outils innovants pour aider les parents à se familiariser avec l'école.</p> <p>Une fois établi, le Groupe Projet réfléchira à l'ouverture aux acteurs de la communauté éducative, notamment quelle place peuvent prendre les représentant.e.s de parents d'élèves et comment faire pour permettre aux enseignant.e.s d'investir largement les actions du quartier.</p> <p>Une réflexion sera menée sur la mise en œuvre de projets communs, par exemple le carnaval de l'école...</p> <p>Des liens seront construits avec le dispositif « Ouvrir l'Ecole aux Parents ».</p> <p>Enfin, l'équipe s'appuiera sur l'axe 2 du PEV concernant la mobilisation des parents les plus éloigné.e.s de l'école et ainsi travailler des postures communes avec les équipes du périscolaire.</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>Tout au long de l'année Dès 2021</p>	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> L'équipe éducative des établissements scolaires (EN / Ville) <p><u>Ressources matérielles et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Cité Educative 	<p>Les groupes scolaires (maternelle et élémentaire)</p> <p>Les 2 collèges de secteur</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Meilleure compréhension du rôle et de la place de chacun.e pour un dialogue qualitatif et durable.</p>	<p><u>Indicateurs quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de parents impliqué.e.s dans la vie de l'école Nombre d'enseignant.e.s impliqué.e.s dans les actions du quartier 	
Freins à lever	<p><u>Indicateurs qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La qualité de l'état des lieux Un ou des projets communs menés jusqu'au bout Des parents et des enseignant.e.s impliqué.e.s dans toutes les étapes 	
<p>Les codes culturels</p>		

AXE 1 : SOUTENIR L'ÉPANOUISSEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS PAR UNE ÉDUCATION PARTAGÉE

4.1.3 Action : L'accompagnement à la scolarité

Projet Animation Collective Famille

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Une offre multiple et différentes actions d'accompagnement à la scolarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CLAS collège-lycée (DDSU), - École jaune et bleu (ASM- écoles élémentaires-l'Ouverture), - Aide aux devoirs (Ma chance, Moi aussi), - Accueil et Aide aux devoirs (PARQ-ADSEA), - Cours de soutien en mathématiques ou physique (INSIGNIS), - Aide aux devoirs L'Ouverture. <p>Déficit de lien et de dialogue entre ces différentes actions.</p> <p>Des parents qui subissent la fracture numérique, qui ne possèdent pas d'outils informatiques et qui n'ont pas accès aux informations des établissements scolaires.</p>	<p>Rendre le dispositif CLAS lisible et coopératif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les familles dans leurs responsabilités éducatives et valoriser leurs compétences parentales dans le dispositif CLAS ; • Renforcer le lien famille-école ; • Utiliser l'accompagnement à la scolarité comme un moyen privilégié de rendre les codes de l'école et de l'environnement proche compréhensibles pour les parents ; • Associer les enseignants en utilisant des outils appropriés ; • Fédérer les acteurs de l'aide à la scolarité.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Les familles vulnérables</p>	<p>L'équipe va travailler au renforcement du lien entre les différentes propositions et ainsi offrir une meilleure lisibilité de cette offre.</p> <p>Les parents en seront informés en 2 fois : en début d'année scolaire et en janvier. L'information circulera via les réseaux d'acteurs du quartier.</p> <p>L'équipe du CLAS pourra proposer d'investir les établissements scolaires (2 collèges et 2 écoles de secteur) afin de présenter le dispositif aux équipes enseignantes.</p> <p>Ces 2 démarches favoriseront une meilleure implication des enseignants et des parents sur les différentes actions du CLAS.</p> <p>L'adulte relais du collège propose des formations à l'ENT et PRONOTE aux parents les plus en difficultés. Les sessions se dérouleront dans le futur Centre Social.</p> <p>Concernant la fracture numérique, la communauté éducative se mobilisera pour trouver des solutions adaptées aux besoins des familles vis à vis de l'absence de matériel informatique et de l'accès à l'internet.</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
De septembre à juin Dès 2021	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville • Education Nationale • Associations <p><u>Ressources matérielles et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville • Cité Educative • CAF/CLAS 	<p>Les enseignants</p> <p>Les parents</p> <p>Les associations</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Une prise de conscience et une implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.</p>	<p><u>Indicateurs quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et typologie des enfants touchés par le CLAS (différentes actions) • Nombre de parents mobilisés sur les différentes étapes : information, formation • Nombre de parents utilisateurs des plateformes (ENT, PRONOT) • Nombre de partenaires impliqués 	
Freins à lever		<p><u>Indicateurs qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des parents dans la scolarité de leurs enfants • Investissement des parents au sein des établissements scolaires • Mobilisation des équipes enseignantes • Partage d'informations et dialogue entre les différents acteurs de l'aide à la scolarité
<p>Disponibilités des acteurs ensemble.</p>		

AXE 1 : SOUTENIR L'ÉPANOUISSEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS PAR UNE ÉDUCATION PARTAGÉE

4.1.4 Action : L'accès aux loisirs et vacances

Projet Animation Collective Famille

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>La Gauthière est un quartier catégorisé « Grande précarité » : 47 % sont des allocataires à bas revenus.</p> <p>Beaucoup de familles nombreuses y vivent.</p> <p>21 % des familles allocataires sont monoparentales (mères isolées).</p> <p>Un nombre important de familles ne partent pas en vacances avec leurs enfants.</p> <p>Il y a un déficit d'informations sur les dispositifs existants liés aux séjours organisés par la Ville ou pouvant être financés en partie par la CAF selon le QF.</p> <p>On constate peu d'activités de loisirs partagées entre parents et enfants.</p> <p>Des enfants restent inoccupés sur la période des vacances scolaires, et une partie d'entre eux n'accèdent pas à l'offre existante (manque de places, méconnaissance, coûts...).</p>	<p>Favoriser les temps de loisirs et des vacances partagées en famille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux informations concernant les vacances et les loisirs ; • Permettre aux familles d'être actrices dans l'organisation de leur projet vacances et des loisirs des enfants ; • Favoriser l'autonomie des familles • Lever les freins pour permettre le départ en vacances, laisser partir son enfant en séjour, et accéder à l'offre de loisirs existante ; • Renforcer les liens familiaux par des loisirs de proximité partagés ou/et un départ en vacances en famille.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Tous les enfants ayant du mal à accéder à l'offre de loisirs.</p> <p>Toute famille ayant un projet de vacances pour elle ou pour son enfant.</p> <p>Avoir une attention particulière aux familles pouvant bénéficier du dispositif Vacaf.</p>	<p>Avant chaque campagne VACAF (Aides aux Vacances), l'équipe présentera en information collective et en binôme (CAF/DDSU) les différents dispositifs existants et les possibilités de financement aux partenaires du quartier, dans le but d'être relais auprès de leurs publics. Une information collective sera également organisée pour les familles, sous forme de tables rondes.</p> <p>La référente familles accompagnera les familles dans la réalisation de leur projet de vacances en famille ou de l'accès aux loisirs pour leurs enfants jusqu'au bilan final, de l'aide dans l'organisation du séjour (budget, transport...) jusqu'au départ effectif.</p> <p>Des liens constants avec la Direction de l'Enfance favoriseront une réactivité pour des inscriptions en séjours, en accueil de loisirs à Theix ou pour intégrer le dispositif Vacances apprenantes.</p> <p>Des sorties familiales seront organisées en fonction des opportunités.</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
De septembre à juin Dès 2021	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Référent famille <p><u>Ressources matérielles et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pass Loisirs • VACAF • Dispositif Vacances Apprenantes • DRE 	<p>Les parents</p> <p>Les associations de proximité qui ont un lien régulier avec les familles</p> <p>Les institutions</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Que les freins liés aux difficultés organisationnelles se lèvent.</p> <p>Que les vacances et les loisirs permettent le resserrement des liens familiaux.</p> <p>Que les vacances et les loisirs favorisent le renforcement du lien social et les rencontres.</p>		<p><u>Indicateurs quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes mobilisées/accompagnées • Implication des familles dans toutes les démarches • Nombre de rendez-vous honorés, tâches réalisées... • Nombres de départs concrétisés
Freins à lever		<p><u>Indicateurs qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relais d'information/interface réussie • Analyse des questionnaires d'évaluation de l'accompagnement renseignés par les familles
<p>La mobilité.</p> <p>La crainte de perdre ses repères dans un endroit inconnu.</p>		

AXE 1 : SOUTENIR L'ÉPANOUISSEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS PAR UNE ÉDUCATION PARTAGÉE

4.1.5 Action : Renforcement du lien parents-enfants

Projet Animation Collective Famille

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Présence importante de familles nombreuses et de familles monoparentales sur le quartier.</p> <p>Besoin de soutenir les familles dès la grossesse et dans les premières années de l'enfant.</p> <p>Peu de socialisation des enfants de moins de 3 ans, peu d'activités partagées entre les mères et leur enfant.</p> <p>Constats et préoccupations partagés par l'ensemble des acteurs médico-sociaux de la Petite Enfance.</p>	<p>Soutenir la fonction parentale dans les 1^{ères} années de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le lien parents-enfants ; • Favoriser le développement moteur et sensoriel de l'enfant ; • Offrir aux enfants un espace de socialisation avant l'entrée à l'école ; • Apporter aide et conseils aux parents avant l'arrivée de l'enfant (prévention précoce) ; • Créer du lien entre les familles ; • S'appuyer du Pôle Petite Enfance Familles pour fédérer les acteurs de la Petite Enfance ; • Travailler en partenariat avec les écoles, le CD (PMI et service social) ; • Offrir un espace sécurisant de dialogue et d'échanges aux mères.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Les parents et leurs enfants entre 0 et 3 ans</p> <p>Attention particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • femmes enceintes 	<p>Redéploiement de l'action « Bouger grandir » en partenariat avec le CD63 ainsi que les ateliers parents-enfants DPE/DDSU dans le nouvel espace dédié à la Petite Enfance (Pôle Petite Enfance Famille).</p> <p>Animation des séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation active des intervenant.e.s spécialisé.e.s et les référent.e.s du Centre Social garant.e.s du cadre et du bon fonctionnement du groupe - proposition si nécessaire d'un accompagnement individuel. <p>Passerelle avec les enseignant.e.s de maternelles pour préparer la scolarisation de l'enfant.</p> <p>Orientation vers le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, espace d'accueil et d'échanges qui permet aux parents de se ressourcer et de créer du lien avec leur(s) enfant(s).</p> <p>Un travail transversal sera mené entre ces différentes actions, piloté par la Direction de la Petite Enfance et en appui de la référente Familles (par exemple, idée d'un forum de la Petite Enfance).</p> <p>Les référent.e.s des actions et des dispositifs s'appuieront des pratiques culturelles des mamans dans une idée de transmission et de valorisation. Par exemple, pratique du massage bébé, de l'oralité...</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
De septembre à juin Dès 2021	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe DDSU • L'équipe du Pôle Petite Enfance Famille • Le réseau des écoles maternelles <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • REAAP 	<p>Le CD63 (PMI et service social)</p> <p>École maternelle</p> <p>Direction de la Petite Enfance</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Plus d'interactions entre parents et enfants.</p> <p>Plus de jeux.</p> <p>Une meilleure adaptation et socialisation à l'entrée à l'école.</p> <p>Des nouvelles familles qui fréquentent les structures.</p> <p>Des familles impliquées dans l'éducation de leur(s) enfant(s) dès le plus jeune âge.</p> <p>Un dialogue renforcé entre les acteurs de la Petite Enfance.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes impliquées dans ces actions • Nombre de pères et de mères • Nombre de familles monoparentales • Nombre de familles nouvelles <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi / évolution dans les attitudes des parents et des enfants après l'activité
Freins à lever		
<p>Méconnaissance des structures liées à la petite enfance.</p> <p>Déficit de socialisation des enfants avant l'entrée à l'école.</p>		

AXE 1 : SOUTENIR L'ÉPANOUISSEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS PAR UNE ÉDUCATION PARTAGÉE

4.1.6 Action : Identification du Pôle Petite Enfance-Famille comme référence du quartier

Projet Animation Collective Famille

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Depuis octobre 2020, le nouveau Pôle Petite Enfance et Familles (PPEF) a ouvert ses portes en cœur de quartier. Le bâtiment a connu de nombreuses difficultés et des dégradations qui ont valu 2 ans de retard dans son ouverture.</p> <p>Le contexte de pandémie n'a pas facilité son identification, une inauguration n'a pas encore pu se tenir.</p> <p>Le projet interne du PPEF est en cours de structuration.</p> <p>Déficit de communication aux acteurs et aux familles.</p>	<p>Tenir un rôle pour faciliter une meilleure identification du Pôle Petite Enfance-Famille en tant que nouvelle structure référente de la petite enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être en appui des équipes dans la construction des partenariats nouveaux et la consolidation des partenariats existants ; • Favoriser la participation des familles en diffusant l'information des activités du Pôle et en participant à des temps communs (comme évoqué dans les actions précédentes) ; • Participer à l'identification des besoins des publics ; • Créer des interactions avec le futur Centre Social ; • Accompagner la mutation de cette structure située en cœur de quartier et notamment les mésusages en périphérie de la situation géographique.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Les 3 services : EAJE, RAM, SAF</p> <p>Les familles</p> <p>Les acteurs de la Petite Enfance (écoles maternelles, CD63 PMI...)</p>	<p>Le nouveau PPEF requiert une attention particulière, car situé en cœur de quartier, il tient une place centrale à la fois dans ses missions et symboliquement pour le quartier.</p> <p>L'équipe du centre social s'attachera à être facilitatrice dans son intégration à la vie du quartier et en lien étroit avec les autres actions définies dans le présent projet social (actions de soutien à la parentalité, éducatives et sur l'axe « vivre ensemble - lien social »).</p> <p>L'équipe du centre social s'attachera également à la prise en compte des besoins spécifiques des familles du quartier, notamment sur les questions d'accueil ponctuel/réactif et sur l'accès aux différents modes de garde possibles.</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>Dès 2021</p> <p>Et selon les opportunités ou dysfonctionnements</p>	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Référente famille et équipe centre social • Chargée de mission GUSP <p><u>Ressources matérielles et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre social • Cité éducative 	<p>Direction de la Petite Enfance</p> <p>Ecoles maternelles</p> <p>CD63 (PMI)</p> <p>Associations/acteurs du quartier</p> <p>Polices / Acteurs de la médiation</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Identification forte du PPEF comme le cœur de l'action « petite enfance » sur le quartier de la Gauthière tant pour la population que pour les acteurs et partenaires.</p> <p>Adaptation des réponses du PPEF aux besoins particulier des habitant.e.s du quartier.</p> <p>Un environnement apaisé autour du bâtiment PPEF pour une sécurité et une confiance des familles.</p>		<p><u>Indicateurs quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Volume et typologie des personnes bénéficiant du PPEF, et notamment en provenance du quartier • Participation des familles aux activités du Pôle • Acteurs/partenaires associés <p><u>Indicateurs qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction et reconnaissance des familles et des acteurs locaux du PPEF • Réponses apportées aux besoins particuliers des familles du quartier • Implication du PPEF aux actions des autres partenaires
Freins à lever		
<p>Incivilités/dégradations en périphérie du bâtiment PPEF</p> <p>Contraintes juridiques, financières, réglementaires pour l'accueil ponctuel</p>		

4.2. FICHES ACTIONS

« TENDRE VERS UN QUARTIER INCLUSIF POUR LES JEUNES »

Action 4.2.1 : Collectif d'acteurs « jeunesse »

Projet Animation Collective Familles

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Du fait de sa structuration expérimentale entamée en 2018 sur un nouveau territoire d'intervention, il n'y a actuellement pas de « Mission Jeunesse » sur le territoire Centre - La Gauthière au sein de l'équipe DDSU.</p> <p>Des interactions entre les partenaires existent néanmoins, elles restent limitées malgré l'envie de faire ensemble.</p> <p>Les publics « jeunes » ne participent pas assez à la bonne dynamique du quartier.</p> <p>Des propositions pour les publics jeunesse sont parfois non pourvues.</p> <p>Il y a un manque de communication vers les habitant.e.s vis à vis des dispositifs existants pour les publics jeunesse.</p>	<p>Faciliter l'intermédiation entre les différents acteurs de la jeunesse et les publics jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un Groupe Projet dédié à la jeunesse et engagé sur cet enjeu majeur ; • Réfléchir à de nouveaux modes opérationnels, expérimenter de nouvelles façons de travailler ; • Trouver des nouveaux modes de communication avec les publics jeunesse ; • S'appuyer de supports innovants pour communiquer ; • Cibler les tranches d'âge pour mieux répondre aux besoins.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Les acteurs institutionnels et associatifs dans le champ d'intervention identifié « public jeunesse ».</p> <p>Les publics jeunesse : les tranches d'âge seront à définir en fonction des axes de travail du Groupe Projet et des dispositifs mis en place.</p> <p><u>Point de vigilance :</u> Veiller à mobiliser l'ensemble des publics jeunesse (âge, genre, visible et invisible ...).</p>	<p>Cette proposition vise à appréhender la question de la jeunesse, enjeu politique et social majeur pour tous les acteurs, de manière transversale et partagée afin d'apporter une offre globale mais néanmoins ciblée.</p> <p>Les missions de coordination du réseau d'acteurs jeunesse ont vocation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir de manière précise les rôles et les missions de chacun.e et mettre en cohérence les interventions de chaque acteur, - réaliser un diagnostic partagé sur ce que vivent les publics jeunesse sur le quartier voire également en périphérie en allant à la rencontre des jeunes ne fréquentant pas les structures jeunesse, - mettre tous les partenaires dans une même posture expérimentale, dans la même compréhension du projet horizontal et collaboratif, - créer une culture commune entre les acteurs (temps communs d'échanges d'information, formels et informels). <p>Une offre jeunesse existe et nécessite d'être confortée :</p>

- 2 accueils de loisirs sont proposés, l'un par la Direction de l'Enfance dans l'Espace Mandela et l'autre par Jeunesse et Horizon dans ses locaux.
- Depuis février 2021 une étude de médiation sociale, sur une année, est en cours, qui permettra de définir des outils d'intervention vers le public 16/25 ans.
- En 2019 à l'initiative du Parq Adsea et de l'ASM Omnisports, un collectif sport composé de 5 acteurs a été créé. Il propose au mois de juin des temps sportifs qui permettent d'investir différents espaces publics repérés pour leurs mésusages (flot jardiniers) ; de repérer des jeunes et ados qui ne participent pas habituellement, de faire connaître les associations et leurs propositions ; et de proposer un accompagnement à ces jeunes identifiés. Ce collectif a vocation à réitérer cette première expérimentation.
- D'une durée de 3 ans, une expérimentation de médiation sociale visant au repérage des invisibles et à la mobilisation vers l'emploi est en cours sur la Gauthière, portée par Prémédias qui entame sa 2^{ème} année d'intervention. Une permanence hebdomadaire gérée par le conseiller en insertion sera bientôt mise en place dans le futur Centre social.
- En mars 2021, la Direction de l'Enfance entame le pilotage du projet de « Cité éducative » qui vise à intensifier les prises en charges éducatives des 0 - 25 ans. La mise en œuvre s'effectuera sur 2 QPV Clermontois dont La Gauthière.
- Le Dispositif de Réussite Educative peut être un appui dans la mise en œuvre d'actions visant à répondre aux besoins éducatifs, dont les 12/15 ans.

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>Démarrage en septembre 2021</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référente axe jeunesse + équipe DDSU • Missions d'appui Ville : Sports, Talents, Jeunesse, Tranquillité publique, Réussite éducative, santé, PEV, Egalité • Clermont Auvergne Métropole : DHPV, Développement Economique <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cité Educative • DRE • Contrat de Ville • FPH 	<p>ASM omnisports et le Pôle CFA Prémédias Parq Adsea L'ouverture Boxing Club Jeunesse et Horizon Unis Cité Mission locale Éducation nationale Direction de l'Enfance Accueil de Loisirs et Cité Educative (co-portage Education Nationale)</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Un partenariat réussi sur la question jeunesse (communication, actions communes...).</p> <p>Une orientation pertinente des jeunes vers les partenaires en fonction de leurs besoins.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres avec les partenaires • Nombre de partenaires participants satisfaits • Nombre de jeunes orientés vers les partenaires
Freins à lever		
<p>Le degré d'engagement collectif des partenaires. Travail en « silo ».</p>		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types de besoins identifiés par les partenaires concernant la jeunesse • Pertinence et cohérence de l'implication des acteurs • Levier avec les dispositifs existants

AXE 2 : TENDRE VERS UN QUARTIER INCLUSIF POUR LES JEUNES

Action 4.2.2 : Activités et projets collectifs

Projet Animation Collective Familles

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Un indice jeunesse de 2, le plus élevé de tous les quartiers.</p> <p>Beaucoup de jeunes livrés à eux-mêmes de plus en plus tôt, ce qui crée des tensions avec les adultes, et d'autres au contraire contraints à rester chez eux par manque de sécurité dans les espaces publics ou collectifs.</p> <p>Des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> parfois démunis face aux problématiques rencontrées, manquant d'informations sur les enjeux de période de l'adolescence, pouvant manquer de disponibilité, un grand nombre de familles nombreuses sont recensées. <p>Des grandes sœurs qui s'occupent des petits frères et sœurs sur les temps libres.</p> <p>Une autorité parentale parfois défaillante pouvant accroître les dysfonctionnements.</p> <p>Un espace public où demeurent des postures de stationnements et de circulation sexuées.</p> <p>Des propositions existent et nécessitent une réelle coordination entre elles.</p> <p>Actuellement aucun lieu n'est dédié à la jeunesse pour sa promotion ou le développement d'activités spécifiques hormis la mise en place d'un Accueil de Loisirs 12/17 ans organisé par la Direction de l'Enfance et sans lien appuyé avec le DSU.</p> <p>Des acteurs constatant que les jeunes majeurs sont de moins en moins attirés par le sport.</p>	<p>Concevoir des propositions adaptées aux publics jeunesse dans et hors les murs</p> <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur le Groupe Projet dédié à la Jeunesse pour co-construire un programme d'activités, développer des activités enrichissantes et diversifiées, et réfléchir à la faisabilité d'un espace dédié jeunesse ; Mettre en place des projets favorisant la citoyenneté ; Favoriser l'autonomie des jeunes, l'apprentissage de l'esprit critique, la construction collective des projets ; Promouvoir la culture et sa pratique auprès des publics jeunesse ; Contribuer à une construction sociale des espaces publics ; Tendre, à moyen ou long terme, vers une participation des publics jeunesse dans les instances organisatrices.

Public cible / spécifique	Présentation de l'action	
<p>Pré ados et jeunes de 11 à 25 ans</p> <p>Décrocheurs</p> <p>Porteurs d'initiatives</p> <p>Garçons et Filles</p> <p>Point de vigilance : Attention particulière pour les jeunes invisibles et les jeunes filles, éloignées de la pratique sportive ou culturelle après 10 ans</p>	<p>L'espace public est un lieu de construction de lien social autant qu'une structure bien identifiée et repérée.</p> <p>Il faudra réunir les conditions de la réussite et mobiliser toutes les compétences afin de parvenir à créer un dialogue et un climat de confiance avec les publics jeunesse, notamment celles et ceux qui sont les plus éloigné.e.s des dispositifs.</p> <p>Pour ce faire, coordonné par la référente du Centre Social, le Groupe Projet entamera une réflexion sur une programmation et pourra travailler sur l'aménagement d'un espace ou d'un lieu dédié à la jeunesse en concertation avec le public ciblé.</p> <p>Co-construction des projets avec les jeunes, mise en place de règles communes d'utilisation seront les principes d'intervention. Un.e adulte sera systématiquement présent.e pour assurer le cadre et maintenir un dialogue.</p> <p>La programmation d'activités pourra se déployer autour de la création, du sport, de la culture, des arts de la scène et s'appuyer des infrastructures existantes (salle de spectacle de l'Espace Mandela, terrains de l'ASM, MARQ...), des sorties dans et hors le quartier en fonction des tranches d'âge et des envies. Il est important de travailler la mobilité en faisant découvrir aux ados et jeunes des lieux accessibles hors du quartier où ils et elles pourront retourner en autonomie.</p> <p>Impulser l'autonomie et la responsabilisation au travers d'actions citoyennes : par exemple la création d'un journal de quartier, le développement de projets humanitaires, d'actions de prévention...</p> <p>Le développement d'actions collectives pourra se mettre en œuvre en lien avec les services culturels Ville et Métropole ainsi qu'avec l'Education Nationale. L'exemple du projet Demos - La Passerelle est une réussite.</p> <p>S'agissant de mineur.e.s, créer un lien de confiance avec les parents d'adolescent.e.s est aussi une condition à la réussite de cette action.</p>	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>A déterminer avec le Groupe Projet dédié à la Jeunesse</p>	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Référente de l'axe jeunesse + équipe en soutien • Mission sports DDSU • Mission égalité • Service Enfance • Intervenant.e.s occasionnel.les <p><u>Ressources matérielles et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget dédié à la jeunesse • Fonds Cité Educative • DRE • FPH 	<p>ASM Omnisports, association L'Ouverture, Prémédias, Mission Locale, Éducation Nationale, Pep 63, Unis Cité, Espoirs de Femmes, Multicolore...</p>

Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<p>Identification par les jeunes, les parents et les partenaires des personnes dédiées à l'axe jeunesse.</p> <p>Adhésion des familles au projet jeunesse.</p> <p>Moins de jeunes ados livrés à eux-même sur le quartier.</p> <p>Meilleure intégration des jeunes ados à la vie du quartier.</p> <p>Baisse de l'incivilité dans le quartier.</p> <p>Des espaces publics aux stationnements et circulations égalitaires et plus sécurisants pour les filles, les femmes et les personnes âgées.</p>	<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes ados fréquentant le lieu • Nombre de participant.e.s aux projets/activités • Nombre d'actions • Nombre de jeunes satisfait.e.s des projets • Nombre de partenaires et de parents satisfait.e.s • Nombre des projets initiés par les jeunes
Freins à lever	
<p>Difficulté pour mobiliser des adultes dans le lieu jeunesse sur un large créneau d'ouverture.</p> <p>Activités en doublon avec les partenaires.</p> <p>Influence de trafic chez les ados.</p> <p>Stigmatisation de certains jeunes.</p> <p>Perturbation par des jeunes des quartiers alentours.</p>	<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de relation entre jeunes et jeunes/adultes • Type et motivation de l'implication des jeunes • Évaluation du savoir, savoir-faire et savoir-être des jeunes • Participation des filles et des garçons

AXE 2 : TENDRE VERS UN QUARTIER INCLUSIF POUR LES JEUNES

Action 4.2.3 : Accompagnement individuel

Projet Animation Collective Familles

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Des difficultés d'insertion fortes repérées : autonomie, mobilité, démarches administratives, maîtrise numérique, maîtrise de la langue, isolement, codes culturels.</p> <p>Marginalisation et/ou stigmatisation d'une partie de la jeunesse.</p> <p>43 % des 16/24 sont non scolarisé.e.s contre 25 % sur la Ville.</p> <p>Les moins de 25 ans représentent 41 % de la population (<i>Insee 2015</i>).</p>	<p>Soutenir globalement et individuellement le/la jeune dans son parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orienter les publics jeunes vers les partenaires en fonctions des besoins et des situations ; • Mettre en place un projet d'accueil et d'accompagnement à l'insertion, spécifique aux publics jeunes ; • Aller à la rencontre des publics jeunes ; • Créer des liens durables et de confiance ; • Restaurer le dialogue avec les publics jeunesse les plus éloignés ; • Communiquer et travailler en partenariat avec les autres structures ressources du quartier et de la ville ; • S'appuyer des ressources pour développer des capacités et développer le pouvoir d'agir.
Public cible	Présentation de l'action
<p>Tous publics jeunes âgé.e.s de 11 à 25 ans</p>	<p>Une très grande confusion règne autour de la question de la jeunesse dans les Quartiers Politique de la Ville. La Gauthière n'échappe pas à ce constat. Tous les jeunes ne sont pas en difficulté ou en rupture. Ils représentent même une minorité dans cette population, néanmoins, ils demeurent visibles et le reflet d'un quartier où des inégalités demeurent et où le sentiment d'assignation est prégnant.</p> <p>Une démarche est à construire, pilotée par la référente de l'axe jeunesse et coordonnée par le futur Collectif d'acteurs.</p> <p>L'aller vers et le contact direct seront favorisés ainsi que l'autonomisation et la responsabilisation des jeunes majeur.e.s dans toutes les démarches administratives de la vie courante (insertion professionnelle, logement, mobilité...).</p> <p>Il s'agira également d'établir un recensement des actions et dispositifs existants proposés par les acteurs du quartier et hors périmètre afin d'orienter au mieux cette population ; de partager des informations de manière réactive avec la communauté éducative (tout en prenant en compte la notion de confidentialité) ; et de réfléchir à organiser une présence dans les lieux fréquentés par les publics jeunes (collège, lycée, square...) ; afin de créer un lien de confiance à travers une écoute active.</p> <p>S'appuyer sur la valorisation des personnes, leurs talents, la « réussite » de jeunes du quartier en s'appuyant de support adaptés (blogs, témoignages, expositions, tutotat...) favorisera l'engagement et pourra être une réponse à cette notion de stigmatisation.</p>

Comme exemple de projet de médiation culturelle, le Projet DEMOS - la Passerelle permet depuis 2018 un suivi individuel des adolescent.e.s via une veille pédagogique et sociale et une orientation vers l'offre culturelle ville et métropolitaine.

Le Centre Social permet la possibilité de déployer une offre culturelle ambitieuse grâce à la salle de spectacles intégrée en son cœur et une programmation culturelle sera concertée. L'art, comme moyens d'expression telle que la danse, le chant ou le théâtre forum permettant des débats, sera favorisé.

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>A partir de la mise en place de la personne référente de l'axe jeunesse et en fonction des demandes. Tout au long de l'agrément.</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référent.e de l'axe Jeunesse + l'équipe en appui • Chargé.e.s mission d'appui DDSU • Mission Egalité <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • DRE • FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes) • Garantie Jeunes .../... • Salle de spectacles 	<p>Education Nationale Mission locale Pôle Emploi Public Info Parq Adsea Premedis L'Ouverture Espoir de femmes CCAS Réseau E2C Agence d'urbanisme Ressources INJEP Groupe job aggro CRI</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes. Autonomie et responsabilisation des jeunes. Des rapports apaisés entre des populations qui ne se parlent pas.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes et de parents reçus • Taux d'insertion professionnelle • Nombre d'orientations répondant aux besoins des publics jeunes • Augmentation du nombre de jeunes qui participent aux actions et dispositifs
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction auprès des publics jeunesse à partir d'outils adaptés à ce public • Type de demandes des jeunes • Pertinence des mesures et de l'orientation réalisées (bilan des situations individuelles) • La cooptation
<p>Peu de médiateurs sur le quartier. Manque de confiance dans les adultes de la part de certains jeunes. Problèmes de mobilité. Manque de connaissance des dispositifs des jeunes. Publics « sans solutions » qui soulèvent des craintes. La question de l'assignation sociale. La peur de sortir du cadre.</p>		

4.3. FICHES ACTIONS

« FAVORISER LA COHESION SOCIALE SUR LE QUARTIER DE LA GAUTHIERE »

Action 4.3.1 : Le Centre Social dans un lieu ressource identifié

Projet Animation Collective Familles

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Actuellement l'équipe est répartie sur 3 sites. Il est donc nécessaire de rendre lisible l'intervention de l'équipe de Développement Social et Urbain en la regroupant sur un même lieu.</p> <p>Déficit d'un espace dédié aux habitant.e.s et aux familles, facile d'accès et convivial.</p>	<p>Être un lieu au service des habitant.e.s, bien identifié dans ses nouvelles missions de Centre Social, dans et hors les murs, et en veillant à la mixité sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier le nouvel espace « centre social » par l'équipe et les publics ; • Travailler sur la fonction Accueil ; • Développer une communication auprès des différents publics (partenaires, habitant.e.s) ; • Favoriser les espaces de rencontres et de partage ; relationnel/contact, s'appuyer d'outils innovants pour pouvoir diffuser la communication ; • Penser les différents niveaux de participation.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Habitant.e.s de la Gauthière</p> <p>Partenaires associatifs et institutionnels</p> <p>Acteurs du quartier</p> <p>Attentions particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes • Personnes isolées • Publics précaires • Services internes (ville et métropole) 	<p>Transformer l'espace Culturel et associatif Nelson Mandela en Centre Social.</p> <p>Travailler sur l'accueil, l'écoute des habitant.e.s et la notion d'accueil partagé en équipe. Proposition d'harmoniser la façon de travailler la notion d'accueil sur les 3 territoires (Sud, Nord et Gauthière) en s'appuyant de ressources externes (formation, benchmark...) et internes (partage d'outils, d'expériences).</p> <p>Penser les espaces en fonction des besoins (Accueil de loisirs...).</p> <p>Mettre en place un projet d'appropriation du nouvel espace par les habitant.e.s afin qu'ils participent à son aménagement.</p> <p>Communiquer sur la transformation de Mandela en Centre Social avec par exemple l'organisation d'une journée Portes ouvertes à l'automne 2021, afin de présenter la structure aux différents acteurs dans ses nouvelles missions.</p> <p>Travailler en partenariat sur l'accueil des nouvelles familles (livret d'accueil, pot d'arrivée...), en partenariat avec les bailleurs.</p> <p>Élargir et renouveler le comité d'usager.e.s existant « Agir ensemble ».</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>Prévisionnel (dès le lancement du centre social)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Juin 2021</u> : installation de l'équipe dans la structure - <u>Été</u> : rendez-vous de l'été pour continuer à être identifié - <u>Septembre 2021</u> : portes ouvertes et démarrage d'une nouvelle saison 	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe du Centre Social • Les bénévoles • Le comité « agir ensemble » <p><u>Ressources matérielles et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget pour la réappropriation de l'espace • Budget alimentation 	<p>Tous les partenaires</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Une équipe et une structure bien identifiée par les habitant.e.s.</p> <p>Un lieu ressource pour le quartier qui répond aux besoins des habitant.e.s.</p> <p>Un lieu repéré, bonne signalétique et ouvert à tous.</p> <p>Des interlocuteurs internes/externes qui auront une meilleure connaissance du service DDSU et du centre social.</p>		<p><u>Indicateurs quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de passages à l'accueil • Nombre de personnes qui se sont investies dans l'appropriation des espaces du CS • Nombre personnes qui fréquentent régulièrement les activités du CS • Nombre de nouvelles familles accueillies • Nombre de personnes nouvelles au Comité d'Usagers • Nombre de réunions inter-services
Freins à lever		<p><u>Indicateurs qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'accueil : lien de confiance qui permet l'expression des besoins et de l'implication des usagers (bilans de l'équipe et des usagers, questionnaire de satisfaction) • Typologie des demandes à l'accueil (tableau de suivi quotidien) • Bilan de l'aménagement des espaces du Centre Social
<p>Une équipe nouvelle qui doit apprendre à se connaître et travailler ensemble.</p> <p>La transformation des axes de la structure.</p> <p>Créer des liens de confiance ou les consolider avec les différents acteurs et publics dans ce nouveau mode de faire.</p> <p>Appropriation des espaces par de nouveaux publics et départ d'acteurs historiques.</p> <p>Faire avec / rendre acteurs les habitant.e.s.</p>		

AXE 3 : FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE SUR LE QUARTIER DE LA GAUTHIERE

Action 4.3.2 : Développement des activités, facteur de lien social

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Manque d'accès à l'offre culturelle et à la pratique sportive (des jeunes filles éloignées du sport).</p> <p>Des sénior.e.s isolé.e.s.</p> <p>Fréquentation limitée de certains équipements du quartier comme l'espace Nelson Mandela.</p> <p>Un pool d'activités sur le quartier qui manque de lisibilité et parfois de places.</p> <p>Un dispositif FPH très peu utilisé par les habitant.e.s.</p> <p>Des espaces publics genrés.</p>	<p>Favoriser la cohésion sociale, la mixité, l'inclusivité et le lien intergénérationnel en s'appuyant d'activités mises en place dans et hors les murs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coconstruire un panel d'activités avec les habitant.e.s (démarche participative), en s'appuyant de l'expertise d'usages des habitant.e.s afin de favoriser leur pouvoir d'agir ; • Valoriser les compétences de chacun.e dans les ateliers du « savoir faire » ; • Permettre aux habitant.e.s et partenaires de s'approprier l'Espace Nelson Mandela ; • Tisser des liens intergénérationnels, rompre l'isolement, créer de la mixité sociale ; • Accompagner les initiatives des habitant.e.s ; • S'appuyer du collectif « Agir ensemble » ; • Travailler à l'appropriation des espaces publics.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Habitant.e.s de la Gauthière</p> <p>Partenaires associatifs et institutionnels</p> <p>Acteurs du quartier</p> <p>Attentions particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes 12/15 - 15/17 ans • Personnes isolées • Publics précaires • Femmes • Jeunes filles 10/12 ans • Seniors 	<p>Dans la mise en place d'activités, l'équipe sera à l'écoute des envies, des attentes et des besoins des habitant.e.s. ; elle s'attachera à une valorisation des savoirs faire et sera attentive à inclure tous les publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sorties culturelles, familiales, sportives... afin de favoriser le mieux vivre ensemble. S'appuyer des équipements de proximité existants (cinéma le Rio, Musée Roger Quillot, l'Asm...) et de la salle de spectacle de Mandela pour développer une offre culturelle accessible à tous et toutes. - Mieux faire connaître aux habitant.e.s le dispositif FPH afin d'optimiser son déploiement. - Établir des passerelles : entre les différents acteurs, associations du quartier, entre les utilisateurs du Centre social (action commune CLAS / Demos, sorties avec les différents groupes du Centre...). - Mettre en place des fêtes et animations sur le quartier avec les partenaires afin de fédérer les habitant.e.s. - Maintenir les liens avec les familles du projet DEMOS (sorties...).

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
Dès le lancement du centre social	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe DDSU • Les bénévoles • Le comité « agir ensemble » • Prestations <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de spectacles de Mandela • Mini bus, autocar 	<p>Équipements socio-culturels et sportifs</p> <p>Missions d'appui de la ville</p> <p>Équipe DE, CCAS...</p> <p>Partenaires associatifs, institutionnels</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Interconnaissance des habitant.e.s.</p> <p>Renforcer la solidarité entre les personnes.</p>	<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités mises en place • Nombre de personnes qui participent aux activités • Nombre de personnes participants aux sorties • Nombre de personnes qui transmettent leur savoir-faire à travers les ateliers • Nombre d'évènements mis en place 	
Freins à lever		
<p>Lever les à priori générationnels, sociaux, culturels.</p>	<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction (cohésion des groupes d'activité, adéquation entre les demandes et les activités mises en place) • Mixité dans les activités, sorties, animations 	

AXE 3 : FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE SUR LE QUARTIER DE LA GAUTHIERE

Action 4.3.3 : Dynamisation partenariale

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Un tissu associatif riche qui permet de construire des partenariats forts et durables, pour répondre au mieux aux besoins sociaux grandissants, dans un contexte social de plus en plus contraint.</p> <p>Des interactions entre partenaires limitées et un déficit de communication entre les acteurs et les habitant.e.s.</p> <p>Des secteurs sous tensions qui mettent à mal l'ambiance et le vivre ensemble.</p>	<p>Insuffler une dynamique partenariale pour répondre à des enjeux de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des espaces d'interconnaissance et de transmission de l'information autour des actions portées par les acteurs ; • Fédérer les acteurs autour de la vie du quartier ; • Mobiliser des acteurs dans la résolution des problématiques d'usages des espaces publics ; • Améliorer la communication interne/externe.
Public cible / spécifique	Présentation de l'action
<p>Acteurs associatifs et institutionnels</p> <p>Attentions particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes • Personnes isolées • Publics précaires 	<p>Mettre en place des temps de rencontre afin de promouvoir un partenariat engagé entre acteurs associatifs et institutionnels. Renforcer le dialogue, la confiance, la connaissance de chacun et l'échange d'informations.</p> <p>Consolider les collectifs existants, faire naître des partenariats et des projets coconstruits pour le territoire. Organisation de temps forts réguliers.</p> <p>Poursuivre le partenariat avec l'association L'Air de Rien, référente pour l'accompagnement du projet DEMOS - La Passerelle pour le Territoire Centre (formation, suivi de l'encadrement de groupes).</p> <p>Avoir une réflexion commune sur l'usage des espaces publics dans le quartier et aider les habitant.e.s à se réapproprier certains lieux en y organisant des activités ponctuelles (rendez-vous de l'été).</p> <p>Soutenir une participation active des habitant.e.s et des bénévoles dans les espaces d'échanges et de concertation (mise en place d'un journal de quartier, affichage central...).</p> <p>Trouver de nouvelles façons de communiquer entre partenaires et en interne (outils coopératifs...).</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>A développer tout au long des 4 années, avec un premier temps fort en 2021</p>	<p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe DDSU • Les missions d'appui DDSU • La direction de l'Innovation • Les services internes <p><u>Ressources matérielles et financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements et infrastructures de proximité existant.e.s 	<p>Tous les partenaires internes/externes du quartier</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Des liens de confiance et un dialogue constant.</p> <p>Un partenariat thématique et ciblé réussi.</p>		<p><u>Indicateurs quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres partenariales • Nombre de partenaires participants aux rencontres • Nombre de temps forts organisés <p><u>Indicateurs qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de connaissance des actions de chacun • Retours des partenaires sur les outils de communication développés • Types et degrés d'implication des partenaires
Freins à lever		
<p>« Concurrence » entre les associations.</p> <p>Disponibilités et contraintes des bénévoles.</p> <p>Travail en « silo ».</p> <p>Méconnaissance entre acteurs internes/externes.</p>		

AXE 3 : FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE SUR LE QUARTIER DE LA GAUTHIERE

Action 4.3.4 : La mobilisation habitante

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Un quartier en mutation (Projet Urbain) de catégorie « grande précarité », qui possède un tissu associatif fort et des collectifs d'acteurs sur lesquels s'appuyer.</p> <p>Un manque de mixité sociale et résidentielle, peu de liens intergénérationnels, des espaces publics genrés et peu de diversité des usages.</p> <p>Des secteurs sous tension qui mettent à mal l'ambiance et le vivre ensemble : des mésusages et des usages déviants réguliers sur les espaces publics.</p> <p>Des tensions entre les générations.</p> <p>Des fréquentations limitées par les habitant.e.s de certains équipements (dont l'Espace Nelson Mandela) et à contrario un fort investissement du Parc de l'Écluse et un marché local source de dynamisme.</p> <p>Une baisse d'implication des habitant.e.s dans la vie de leur quartier.</p>	<p>Mobiliser les habitant.e.s pour être acteur.rices de leur cadre de vie et porter des initiatives individuelles ou d'intérêt général</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le pouvoir d'agir et les initiatives habitantes en s'appuyant des pratiques d'éducation populaire ; • Favoriser une dynamique collective ; • Susciter l'engagement citoyen ; • Renforcer la démocratie et le bien vivre ensemble ; • Impliquer les habitant.e.s dans l'évolution de leur cadre de vie, les aider à se réapproprier les espaces publics ; • Contribuer à une évolution de la participation active citoyenne.
Public cible spécifique	Présentation de l'action
<p>Habitant.e.s de la Gauthière</p> <p>Attentions particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ados, jeunes majeurs • Jeunes filles • Personnes isolées • Publics précaires • Femmes 	<p>L'une des vocations du Centre Social sera de transformer une posture habitante parfois encline à la « consommation d'activités » en posture de « co-construction » d'actions en valorisant les savoirs-faire.</p> <p>La valorisation des personnes ressources s'effectuera dans tous les champs possibles (ateliers créatifs, spectacles, vidéo, bricolage, sport, culinaire...) favorisant la transmission de ces savoirs.</p> <p>L'idée est de partir des situations individuelles concrètes pour les faire évoluer en pensée et réponse collective face aux freins qu'ils et elles rencontrent, ce qui leur pose problème dans les espaces publics et les besoins qu'ils et elles ressentent. Ainsi leur pouvoir d'agir sera développé (écouter-comprendre-agir).</p> <p>La référente du « Lien social et du Vivre Ensemble » alternera la mise en œuvre d'espaces formels d'expression en s'appuyant d'assemblées plénières ou de petits groupes ciblés et s'appuiera de la démarche « d'aller vers » pour créer des espaces informels d'expression afin de mieux être identifiée, de faire le lien avec le Centre Social, de recueillir les idées et pistes à explorer avec les habitant.e.s.</p> <p>La communication des activités proposées sera retravaillée et s'appuiera d'outils adaptés pour pallier, notamment, à la barrière de la langue et inciter à la réactivité afin de mobiliser au mieux les habitant.e.s.</p>

Le comité d'usager.e.s actuel « Agir Ensemble » est le levier qui permettra la transmission des informations en interne du Centre Social et en externe. Il s'agira dès lors de trouver les moyens de l'élargir et le renouveler pour garder une ouverture et favoriser une dynamique réelle, pour inciter les habitant.e.s à proposer des idées de projets dans le cadre du Budget Participatif ou de s'appuyer du Fonds de Participation des Habitant.e.s. Un budget pourra lui être alloué, en appui de la référente.

Les temps forts proposés dans le quartier comme « Les rdv de l'été », les forums, une olympiade, un festival de musique... permettront la mobilisation des habitant.e.s dans la co-construction de ces projets. L'équipe y sera vigilante.

Il s'agira également d'accompagner les initiatives associatives, comme l'association Multicolore et la création d'un salon de thé associatif (demande en cours dans le cadre du budget participatif)

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>Été 2021 : premières expérimentations</p> <p>Puis à définir en fonction des opportunités ou dysfonctionnements</p> <p>Construction sur le long terme</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe DDSU • Le comité d'usagers « Agir ensemble » • Mission Egalité <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget comité d'usagers « Agir ensemble » • FPH / Budget Participatif • Appels à projets 	<p>Tous les acteurs du quartier : associations de proximité, habitant.e.s.</p> <p>Sollicitation d'intervenant.e.s extérieur.e.s sur des sujets spécifiques.</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Faire avec, ensemble.</p> <p>Autonomisation du plus grand nombre.</p> <p>Amélioration du cadre de vie.</p> <p>Valorisation des compétences et savoirs faire des habitant.e.s.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes qui portent une initiative jusqu'à son terme • Nombre de nouvelles personnes au comité d'usagers • Nombre d'habitant.e.s ayant déposé un projet au Budget Participatif • Nombre de bénévoles sur les temps forts • Nombre de situations (besoins, problématiques) identifiées • Augmentation de la part habitante dans les instances organisationnelles
Freins à lever		<p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme des événements (ambiance, implication...) • Types de publics • Enquête de satisfaction sur l'implication des habitant.e.s • Cooptation • Mixité de genre dans les espaces publics • Occupation des espaces publics diversifiés • Pérennité des relations entre les habitant.e.s et entre acteurs et habitant.e.s en dehors des cadres organisés
<p>Sur sollicitation d'un même noyau de personnes.</p> <p>Valorisation de l'engagement des femmes et prise en compte de leurs contraintes (garde d'enfants, codes culturels, barrière de la langue...).</p> <p>Question clanique.</p>		

4.4. FICHES ACTIONS

« SOUTENIR L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES FRAGILES »

Action 4.4.1 : L'offre « accompagnement social »

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Un quartier qui entre dans la catégorie dite de « grande précarité » (critères de chômage et de bas revenus).</p> <p>Des familles vulnérables (16 % de familles monoparentales) dont la charge pèse principalement sur les femmes.</p> <p>Des personnes âgées isolées qui nécessitent un accompagnement ciblé.</p> <p>Il existe beaucoup d'acteurs institutionnels et associatifs dans le champ de l'accompagnement et de l'insertion sociale en proximité (Mission Locale, Plie, Pôle Emploi, CD63, Espoirs de femmes, L'Ouverture...).</p> <p>Public Info est une structure d'accès aux droits qui apporte une plus-value sur le quartier en tant qu'acteur fédérateur (label MSAP et label France Service en devenir).</p> <p>Cette offre semble peu lisible dans son ensemble.</p> <p>Les interactions entre partenaires apparaissent limitées et il existe un déficit de communication vers les habitant.e.s et entre les acteurs.</p> <p>Le contexte économique et social difficile, avec un développement des situations de précarité, montre que les besoins évoluent et qu'un partenariat s'impose pour trouver une complémentarité avec des réseaux sociaux et médico-sociaux coordonnés. Il est important de répondre au « qui fait quoi ».</p> <p>Logement, santé, culture sont des volets à prendre en compte dans une approche générale de l'accompagnement social.</p> <p>Besoins urgents : nécessité de réactivité partagée.</p>	<p style="text-align: center;">Clarifier l'offre dans le champ de l'accompagnement social, afin de la rendre lisible et structurée pour tous les acteurs et les bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'interconnaissance de chacun.e pour un travail en réseau et pour pouvoir réorienter les publics en fonction des champs de compétences ; • Travailler en complémentarité et au passage de relais ; • Impulser une dynamique en s'appuyant des acteurs du quartier ; • Valoriser le travail associatif, complémentaire des rôles institutionnels ; • Garantir un accès aux droits pour toutes et tous ; • Élargir le réseau d'acteurs en favorisant une territorialisation notamment avec le CCAS.

Public cible	Présentation de l'action	
<p>Tous les publics en situation de fragilité et en besoin d'accompagnement</p> <p>Acteurs spécifiques du territoire</p>	<p>Des habitudes de travail entre les AS de secteur du CD63, le PARQ ADSEA, l'AS du collège et l'équipe DDSU apportent déjà des réponses aux besoins d'accompagnement individuel, il est nécessaire de les conforter et de les optimiser.</p> <p>Prise en compte des 3 piliers : santé, logement, accès à la culture et aux loisirs comme levier d'insertion sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compagnons Bâtisseurs : continuer l'accompagnement des personnes dans l'auto-réhabilitation accompagnée ; - Liens avec l'Atelier Santé Ville : faire perdurer le collectif santé ; - Culture : s'appuyer de l'Espace Mandela avec sa salle de spectacles professionnelle. <p>Poser des limites dans ses propres interventions : il est nécessaire de passer le relais aux instances professionnelles quand la demande dépasse son champ d'intervention ce qui induit une bonne interconnaissance entre les différents acteurs et ainsi favoriser à « de bonnes pratiques » d'intervention.</p> <p>Pour favoriser les conditions de la réussite, il serait intéressant de réfléchir à la création de nouvelles instances d'échanges entre professionnels pour traiter des sujets complexes et permettre la réactivité.</p> <p>La Rencontre Emploi Insertion organisée de manière trimestrielle permet de communiquer ses infos entre acteurs. Cette instance a vocation à être consolidée et permettre de faire émerger des projets communs, de mieux communiquer pour lisser l'offre et la demande (Ex : clause sociale, clubs PLIE...).</p> <p>Des temps communs partagés de type conférences, tables rondes ou journées d'études permettront un apport de ressources et d'approcher l'analyse de la pratique.</p> <p>Conventionnement avec Public Info sur la question de l'axe Accès aux droits : l'acteur pilier sur le quartier sera conforté dans ses missions d'accompagnement et son expertise et appuiera ainsi la démarche de Centre Social au sein du quartier.</p> <p>Il sera nécessaire d'établir une cartographie des usages numériques.</p>	
Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>Mise en route en septembre 2021.</p> <p>Réunions et échanges réguliers.</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référente Familles appuyée de l'équipe DSU • Mission d'appui Partenariats DDSU <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan pauvreté précarité • Dispositifs des acteurs et apports externes 	<p>CD63 (PMI/Service social) ; PLIE - RIE ; Mission Locale ; CCAS ; L'ouverture ; Espoir de femmes ; Parq Adsea ; Public info ; Compagnons Bâtisseurs ; Pôle petite enfance ; CIDFF 63 ; CRI ; groupe Job Agglo</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Un suivi plus fluide pour les publics.</p> <p>Des structures bien identifiées.</p> <p>Efficience dans le partenariat face aux situations complexes.</p>		<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires mobilisés • Degré d'implication suivant la typologie des partenaires • Élaboration d'outils communs nouveaux
Freins à lever		Indicateurs qualitatifs
<p>Fonctionnement interne de chaque organisme à articuler avec une organisation commune et partagée.</p> <p>Cumul d'instances organisationnelles.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à mettre en place un partenariat pluridisciplinaire • Capacité à mobiliser des acteurs • Capacité à pérenniser la démarche • Résultats pour les publics • Capacité à expérimenter de nouvelles pratiques

AXE 4 : SOUTENIR L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES FRAGILES

Action 4.4.2 : Lever les freins

Projet Animation Collective Famille

Contexte	Objectifs général / opérationnels
<p>Un quartier qui entre dans la catégorie dite de « grande précarité » (chômage et de bas revenus).</p> <p>16 % familles monoparentales dont la charge des enfants incombe aux femmes et qui pourraient nécessiter d'un accompagnement ciblé.</p> <p>Fracture numérique : il existe une émergence des besoins, d'aide sur la dématérialisation administrative-scolaire et d'accès à l'équipement numérique.</p> <p>Des freins à l'emploi sont liés à la charge des enfants, notamment pour les femmes, et au sentiment de discrimination (tous profils).</p> <p>Enjeu d'accompagnement aux démarches administratives et dans les codes des institutions.</p> <p>Apprentissage de la langue française : besoin de plus de groupes.</p> <p>Lutte contre l'isolement social, notamment des personnes âgées mais aussi d'une partie des femmes.</p>	<p>Travailler à lever les freins des bénéficiaires et les accompagner au changement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte la personne dans son environnement global (logement, santé, accès aux droits, culture) ; • Mieux communiquer auprès des publics vulnérables en s'appuyant d'outils adaptés ; • Prévenir les risques d'exclusion en fonction des problématiques repérées : isolement, vulnérabilité et manque d'autonomie et de mobilité ; • Garantir un accès aux droits pour toutes et tous ; • Valoriser les capacités et les ressources des personnes pour une meilleure confiance en elles ; • Favoriser l'insertion sociale et pré-professionnelle ; • Travailler la remobilisation via des supports de développement personnel ; • Transformer la résistance en enthousiasme pour le changement.
Public cible	Présentation de l'action
<p>- « Femmes en mouvement vers l'emploi » : public Femmes / mères</p> <p>- Les publics vulnérables</p> <p>- Tous publics</p>	<p>Le Centre social a vocation à devenir un lieu d'accueil social avec un accompagnement et une écoute où il s'installe une relation de confiance pour favoriser l'accueil de la personne dans sa globalité.</p> <p>Soutenir l'inclusion des personnes fragiles est l'un des axes majeurs de l'accompagnement social, notamment celles qui subissent l'illectronisme ou la fracture numérique.</p> <p>Des actions existent et seront confortées telles que les cours de français ou les ateliers socio linguistiques, facilitateurs de lien social. De ces activités essentielles naissent d'autres actions d'accompagnement social telles que le code de la route en lien avec les problématiques de la barrière de la langue.</p> <p>« Femmes en mouvement vers l'emploi » : La Référente Familles a le souhait d'expérimenter une nouvelle forme d'accompagnement vers l'emploi ou le retour à l'emploi.</p> <p>La mobilité et de la garde d'enfants sont des freins qui devront être traités en concordance avec le Projet du Pôle Petite Enfance et Familles.</p>

Échéancier	Moyens / Ressources internes	Partenariat
<p>En fonction des besoins identifiés par les partenaires et les personnes elles-mêmes / issus des échanges informels, des rencontres...</p>	<p>Moyens humains</p> <ul style="list-style-type: none"> Référente Accompagnement social + équipe centre social <p>Ressources matérielles et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> Coût des intervenant.e.s extérieur.e.s (sophrologue) 	<p>Dans le cadre de l'action « Femmes en mouvement vers l'emploi » : PLIE, Salon Joséphine, CIDFF 63, CCAS Intervenants extérieurs</p>
Résultats attendus		Indicateurs d'évaluation
<p>Que les personnes accompagnées soient plus autonomes et actrices de leur vie (agir plutôt que subir).</p>	<p>Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Part du public accueilli déterminée d'après les éléments de contexte Nombre de personnes suivies Nombre de personnes qui entament un projet de vie ou un projet de retour à l'emploi A terme, nombre de femmes qui trouvent un emploi ou une formation <p>Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Ressources et mesures spécifiques engagées Prises d'initiatives individuelles Capacité d'innovation sociale Auto-évaluation des parties prenantes 	
Freins à lever		
<p>Craintes et habitudes ténues. Démobilisation des bénéficiaires. Désengagement en cours de démarche.</p>		



VILLE DE CLERMONT-FERRAND
PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
QUARTIER DE LA GAUTHIERE

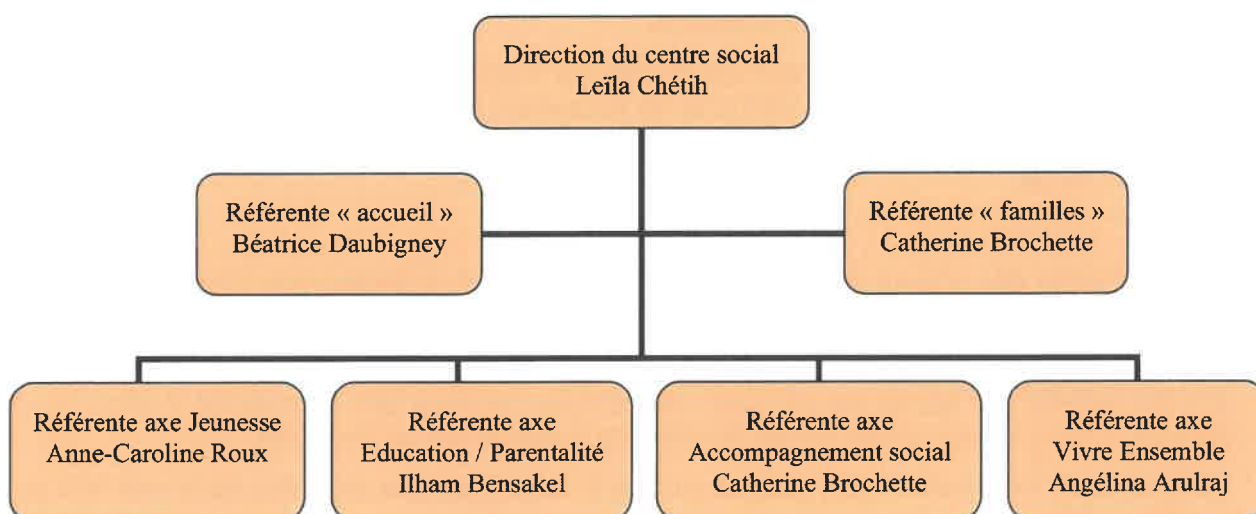
CHAPITRE 5
GOUVERNANCE ET ORGANISATION

5.1. INSTANCES DE GOUVERNANCE

La question de la gouvernance est un enjeu à part entière du centre social de la Gauthière. Si la structuration de la gouvernance peut déjà être posée dans ses principes, elle devra être affinée lors de la phase d'installation du centre social en lien avec les acteurs : usagers, techniciens, directions Ville / CAF, élus de la Ville, administrateurs CAF, partenaires.

- Le comité de pilotage (COPIL) a pour vocation de suivre l'activité du centre social sur le plan stratégique mais aussi d'arbitrer et de fixer les perspectives. Le principe validé est celui d'une parité entre les élus de la Ville et les administrateurs de la CAF. Il est composé des membres des directions de la Ville et de la CAF. Il pourra évoluer sur la durée de l'agrément en une forme élargie par l'intégration de représentants d'usagers-habitant.e.s et de représentants des acteurs du territoire.
- Le comité technique (COTECH) vise à effectuer le suivi technique du projet social de territoire et le suivi de la démarche de mise à disposition des personnels CAF. Il est composé de membres Ville (directions DDSU et centre social) et de la direction de la CAF.
- L'association des habitant.e.s et usagers au centre social est essentielle. La forme de leur participation et leur implication au sein du centre social pourra prendre plusieurs formes, et notamment celle d'un comité d'usagers (qui existe : « Agir Ensemble » ; et qui demande à être élargi et renouvelé). Ces instances spécifiques devront contribuer concrètement à la vie du centre social et participer à la définition et au repérage de l'évolution des besoins dans des logiques progressives. Une fiche-action spécifique « mobilisation habitante » détaille les objectifs et les modalités d'intervention prévues sur ce champ de la participation des habitant.e.s.
- L'association des partenaires au centre social constitue, avec les habitant.e.s, le second pilier de la logique inclusive et participative. Comme cela a été le cas dans la démarche de co-construction du présent projet social de territoire, ils continueront à être associés au travail de définition des besoins et à la réalisation des actions définies, dans une logique de co-production. Là aussi une fiche-action spécifique « dynamisation partenariale » détaille les objectifs et les modalités d'intervention prévues sur ce champ.

5.2. ORGANISATION / EQUIPE



Rappel du contexte

L'équipe Territoire Centre - La Gauthière de la Direction du Développement Social et Urbain a été missionnée en 2019 pour travailler une démarche d'élaboration d'un Projet Social de Territoire sur le quartier de la Gauthière.

Cette démarche, nouvelle orientation pour l'équipe, a nécessité d'accompagner l'équipe dans un processus de changement, de repenser ses pratiques afin de faire sens au sein d'une équipe pluridisciplinaire et mutualisée entre des agentes de la Ville de Clermont-Ferrand et des agentes de la CAF et de s'engager sur un projet fédérateur afin de travailler une écriture commune.

La préfiguration d'une équipe pluridisciplinaire

Accompagnées par un prestataire extérieur, une des premières étapes a consisté à se projeter dans un « faire équipe » en travaillant sur les questions d'acculturation et de valeurs à porter ensemble.

Pour ce faire, nous avons pris le temps de regarder à la loupe nos modes d'interventions, nos groupes existants et nos programmes d'activités.

Au bout de plusieurs rencontres riches en débat ouverts, nous avons pu commencer à nous approprier cette nouvelle feuille de route.

Des questions sur les méthodes de gouvernance, de concertation, de co construction sont naturellement apparues et ont ainsi été abordées au fur et à mesure des temps de travail.

L'étape du diagnostic social, révélatrice de ce nouveau mode de faire

Un travail « hors les murs » s'est d'ailleurs imposé au vu du contexte sanitaire et a facilité la concertation avec les habitant.e.s du quartier de la Gauthière. Cette démarche « d'aller vers » est une pratique habituelle du développement social de proximité notamment sur la période estivale et particulièrement usitée dans le cadre du dispositif « Les RDV de l'été », initié par l'équipe de DSU depuis 3 années d'existence.

Restaurer cette pratique pour l'ensemble de l'équipe a permis de sortir de son cadre habituel de travail. Ces rencontres avec une centaine de personnes, tous âges et sexes confondu.e.s, sur quelques semaines ont permis d'élaborer un retour habitant riche et fourni qui a nourri le diagnostic social.

La mobilisation des acteurs de proximité et des partenaires institutionnels s'est effectuée grâce à l'implication et à la mobilisation des compétences de l'ensemble de l'équipe.

Des rencontres, sous la forme de rdv individuels ou de temps collectifs, dans et hors les murs ont été menées par toutes les membres de l'équipe, facilitant une transversalité réelle et une projection dans la mise en œuvre de l'écriture du Projet Social de Territoire.

Là également, un travail d'accompagnement vis à vis des partenaires a été enclenché afin qu'ils et elles comprennent cette mutation.

Dans le contexte actuel, des ateliers, des plénières et des tables rondes ont été organisées principalement en visio conférence.

La co-animation s'est effectuée en binôme CAF / Ville afin de rendre plus lisible la démarche, de favoriser une meilleure compréhension de l'évolution des missions et ainsi permettre de mieux appréhender la collaboration entre nos deux structures.

Malgré le contexte de pandémie, les échéances et les étapes ont été respectées, le retour des acteurs est positif et présage une articulation forte en devenir.

Une équipe en évolution

Un arbitrage est actuellement en cours et permettra de faire évoluer le volume de l'équipe dans les mois à venir.

5.3. BUDGET PREVISIONNEL

Dossier/fichier transmis en parallèle.

GLOSSAIRE

ACCM	: Association Centre Culturel Marocain
ADSEA (Ie Parq)	: Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
ALSH	: Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AS	: Assistante Sociale
ASV	: Atelier Santé Ville
CAF	: Caisse d'Allocations Familiales
CCAS	: Centre Communal d'Action Sociale
CD63	: Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
CFA	: Centre de Formation d'Apprentis
CDAD	: Conseil Départemental d'Accès aux Droits
CIDFF63	: Centre d'Information Droits des Femmes et des Familles
CLAS	: Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLCV	: Consommation Logement Cadre de Vie (asso. de consommateurs et d'utilisateurs)
COFIL	: Comité de Pilotage
COTECH	: Comité Technique
CRI	: Centre Ressources Illettrisme
DEMOS	: Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale
DDSU	: Direction du Développement Social et Urbain
DHPV	: Direction de l'Habitat et de la Politique de la Ville (Métropole)
DPE	: Direction de la Petite Enfance
DE	: Direction de l'Enfance
DRE	: Dispositif de Réussite Éducative
EAJE	: Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
E2C	: École de la Deuxième Chance
EN	: Education Nationale
ENT	: Environnement Numérique de Travail
FAJ	: Fonds d'Aide aux Jeunes
FPH	: Fonds de Participation des Habitants.e.s
GUSP	: Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
INJEP	: Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire
LAEP	: Lieu d'Accueil Enfant/Parent
MCMA	: Ma Chance, Moi Aussi
PEP	: Pupilles de l'Enseignement Public (Inclusivité, enfance, loisirs, social)
PEV	: Projet Educatif de la Ville de Clermont-Ferrand
PLIE	: Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	: Protection Maternelle Infantile
PRU	: Programme de Renouvellement Urbain
PPEF	: Pôle Petite Enfance et Familles
QG	: Le Point Infos Quartier la Gauthière / Maison du projet
QPV	: Quartier Politique de la Ville
REAAP	: Les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RAM	: Relais Assistantes Maternelles
REP	: Réseau d'Éducation Prioritaire
RIE	: Réseau Insertion Emploi
SAMA	: Service d'Aide aux Migrants en Auvergne
SAF	: Service d'Accueil Familial
VACAF	: Aide de la CAF aux vacances

Projet Social de Territoire La Gauthière

Annexe à l'Action 4.3.4 : Focus sur la mobilisation habitante concernant le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain

Éléments de contexte

Depuis fin 2017, la Métropole pilote le Projet Urbain sur le quartier de la Gauthière. Depuis le lancement de cette démarche, le rôle de l'équipe de Développement Social consiste à faciliter la prise en compte et la mobilisation habitante autour de projets et dans la mutation du quartier de La Gauthière.

L'équipe a beaucoup contribué à la co-construction du projet afin d'accompagner les habitant.e.s à vivre et agir sur leur environnement proche et leur cadre de vie.

Cette mission est exercée en continu et se poursuivra pendant toutes les étapes de cette démarche globale de modification de ce quartier y compris dans la mise en œuvre des axes portés par le Centre Social.

Objectifs

- Faciliter l'intermédiation entre les porteurs de projets et les habitant.e.s et les acteurs du quartier
- Accompagner la mutation, l'évolution du cadre de vie
- Observer et porter un regard critique sur les usages et mésusages
- Faciliter l'intermédiation et l'articulation des enjeux de tous les services vis à vis des institutions et des habitant.e.s
- Mobiliser les habitant.e.s en tant que personnes ressources et expertes, faciliter leur prise de position
- Favoriser l'implication par la cooptation en créant de l'envie de faire et d'agir, pour soi et son environnement proche
- Participer à trouver des solutions dans la régulation des mésusages

Ressources / Moyens humains

- équipe DSU du Centre Social
- agent.e.s référent.e.s de l'axe dynamisation de territoire
- chargée de mission GUSP
- cheffe de Projet Renouvellement Urbain
- comité d'usager.ères
- services techniques Ville et Métropole
- nouvelle Direction de l'Innovation et de la Participation
- bailleurs sociaux, copropriétés

Présentation

Plusieurs projets se dessinent dans le cadre du Projet Urbain : Urbanisme transitoire, Projet Mémoire, Projet Communication...

L'équipe aura à cœur d'accompagner des habitant.e.s, collectifs ou associations dans une meilleure compréhension de son environnement en réalisant des diagnostics par des balades urbaines et des marches exploratoires afin de collecter des données dans le but de faire aboutir ces projets dont ils et elles sont et seront parties prenantes.

De plus, parallèlement au Projet Urbain, les principes généraux de la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité à la Ville de Clermont-Ferrand sont :

- Concerter et associer les habitant.e.s aux projets,
- Accompagner les habitant.e.s au changement,

- Permettre l'appropriation des nouveaux équipements par les habitant.e.s
- Réussir l'intégration des nouveaux habitants,
- Disposer d'instances de dialogue et de débat

Ce qui prédispose un éventail large de dispositifs afin de permettre les conditions de la réussite de la mutation du quartier de la Gauthière.